Groupe de travail inter-réseaux

AVENIR DES ZONES TROPICALES HUMIDES

Avenir de l'agriculture des zones tropicales humides

Diagnostics, perspectives et propositions d'intervention

Pré-rapport

Mai 1995

GROUPEMENTS
ASSOCIATIONS VILLAGEOISES
ORGANISATIONS PAYSANNES

Réseau RECHERCHE DEVELOPPEMENT

RÉSEAU
ARBRES TROPICAUX

Avertissement

Ce pré-rapport a été réalisé, à la demande du Comité de pilotage du Groupe de travail inter-réseaux (GAO, R/D, Arbres tropicaux), par Claire de Fina du CIRAD-SAR, sur financement du Ministère de la coopération et du développement et de la Caisse française de développement.

B. Losch, J.M. Yung et l'unité de recherche ISAA (Innovation dans les systèmes agricoles et agro-alimentaires) du CIRAD-SAR ont apporté leur concours.

Ce document comprend des contributions écrites de E. Torquebiau (ICRA), P. Petithuguenin (CIRAD-CP), J.J. Lacoeuilhe (CIRAD-FLHOR).

Le Comité de pilotage du Groupe de travail est composé de MM. Guis et Farjon du Ministère de la coopération et du développement, M. Devèze de la Caisse française de développement, M. Dufumier de l'INA-PG, MM. Losch, Pichot et Yung du CIRAD-SAR, M. Labrousse du BDPA-SCETAGRI, M. Guibert de SOCA'2, Mme Appora du réseau Arbres tropicaux et M. Kleitz du GRET.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE 3

PARTIE I
Problématique générale des zones tropicales humides 5

TITRE I
Diversité agro-écologique des zones intertropicales humides 6

TITRE II
Eléments de diagnostic et de prospective des zones tropicales humides 7
II.1 Données démographiques et économiques 9
II.1.1 Des perspectives démographiques incertaines et préoccupantes 9
II.1.1.1 Dans les ZTH d'Afrique : un accroissement démographique sans précédents accompagné d'un phénomène d'urbanisation massive 10
II.1.1.2 ZTH d'Asie : vers un déséquilibre croissant entre densités de population et ressources naturelles disponibles 11
II.1.1.3 ZTH d'Amérique centrale et du Sud confrontées à exode rural irréversible 12
II.1.2 Des performances du secteur agricole très inégales 13
II.1.2.1 Aperçu des performances économiques des régions tropicales humides : quelques grandeurs caractéristiques 13
II.1.2.2 Place de l'agriculture dans les économies nationales 16
II.1.2.3 Agriculture et sécurité alimentaire : analyse de la situation africaine 19
En conclusion 24
II.2 Données sur les potentialités des ressources naturelles 25
II.2.1 Le point sur la déforestation tropicale 25
II.2.1.1 L'ampleur du phénomène 25
II.2.1.2 Déforestation tropicale et changements globaux 27
II.2.2 Etat de la question sur la fertilité des sols de la zone tropicale humide 28
En conclusion 30

II.3 Dynamiques des systèmes agraires 31
II.3.1 Aperçu sur quelques grandes trajectoires d'évolution des systèmes agraires de la ZTH 31
II.3.1.1 Les systèmes agraires " d'abattis-brûlis " : plaque tournante du développement de l'agriculture 31
II.3.1.2 Les systèmes agraires forestiers 33
II.3.1.3 Les exploitations du milieu conduisant à une savanisation 33
II.3.1.4 Les trajectoires particulières concernant l'aménagement des bas-fonds, deltas et mangroves 33
II.3.2 Typologie des systèmes agraires 34
En conclusion 35

TITRE III
Les grands défis pour l'agriculture des ZTH 36
III.1 Répondre à la demande alimentaire 38
III.2 Réussir l'intégration dans les échanges internationaux 40
III.3 Privilégier la durabilité et l'adaptabilité des performances agricoles 42

PARTIE II
Acteurs et stratégies : un éclairage à partir de cas concrets 43

INTRODUCTION DE LA PARTIE II 44

TITRE I
Producteurs et organisations paysannes 45
I.1 Les producteurs : des stratégies fortement différenciées 46
I.1.1 Les stratégies de survie 47
I.1.1.1 Acteurs concernés, contexte 47
I.1.1.2 Tendances évolutives et marges de manœuvres 47
I.1.1.3 Objectifs et moyens 48
I.1.1.4 Propension à l'innovation technique 49
I.1.2 Les stratégies de repli 50
I.1.2.1 Acteurs concernés, contexte 50
I.1.2.2 Tendances évolutives 50
I.1.2.3 Objectifs et moyens 50
I.1.2.4 Propension à l'innovation technique 50
I.1.3 Les stratégies de minimisation du risque 50
I.1.3.1 Acteurs concernés, contexte 51
I.1.3.2 Tendances évolutives 51
I.1.3.3 Objectifs et moyens 51
I.1.3.4 Propension à l'innovation 51
I.1.4 Les stratégies offensives d'intensification-spécialisation 53
I.1.4.1 Acteurs concernés, contexte 53
I.1.4.2 Tendances évolutives 53
I.1.4.3 Objectifs et moyens 53
I.1.4.4 Propension à l'innovation 54
I.1.5 Les stratégies d'accumulation extensive 54
I.1.5.1 Acteurs concernés, contexte 55
I.1.5.2 Tendances évolutives 55
I.1.5.3 Objectifs et moyens 55
I.1.5.4 Propension à l'innovation 56
I.1.6 Les stratégies d'entreprise 56
I.1.6.1 Acteurs concernés, contexte 56
I.1.6.2 Tendances évolutives 56
I.1.6.3 Objectifs et moyens 56
I.1.6.4 Propension à l'innovation 56
En conclusion 58
I.2 Les organisations paysannes 60
I.2.1 Organisations des producteurs dans les filières caféières et cacaoyères : le cas de la Côte d'ivoire 60
I.2.1.1 Le système coopératif 61
I.2.1.2 Le mouvement associatif 63
I.2.2 Les limites d'une "action collective" dans les filières vivrières destinées aux marchés locaux 64
I.2.2.1 Les "centres maraîchers" de la périphérie de Brazzaville et le rôle des groupements dans la sécurisation du foncier 64
I.2.2.2 Les échecs des tentatives de rationalisation des circuits de commercialisation 66

I.2.3 Réorientation des objectifs dans les syndicats de travailleurs ruraux en Amazonie brésilienne 67
I.2.3.1 Un mouvement syndical profondément marqué par les "luttes pour la terre" 67
I.2.3.2 Une redéfinition des rôles et des priorités 68
En conclusion 70

TITRE II
Les autres acteurs locaux : L'Etat et le secteur privé 72
II.1 L'État 73
II.1.1 Un dirigisme "étroit" 73
II.1.1.1 Caractérisation 73
II.1.1.2 Réponses paysannes 74
II.1.2 Un interventionnisme modéré 76
II.1.2.1 Caractérisation 76
II.1.2.2 Réponses paysannes 76
II.1.3 Un relatif "laisser-faire" 77
II.1.3.1 Caractérisation 77
II.1.3.2 Réponses paysannes 77
II.1.4 Un processus de désengagement 78
II.1.4.1 Caractérisation 78
II.1.4.2 Réponses paysannes 78
En conclusion 80
II.2 Les principaux acteurs de l'aval 81
II.2.1 Acteurs privés de la commercialisation intérieure 81
II.2.1.1 Les petits intermédiaires 82
II.2.1.2 Les gros opérateurs locaux 83
II.2.2 Usiniers et sociétés exportatrices 83

PARTIE III
Propositions opérationnelles 83

Introduction de la Partie III 84

TITRE I
Enjeux globaux et spécificité de la ZIH africaine 85
I.1 Enjeux globaux 86
I.1.1 L'exploitation et la gestion concertée des ressources naturelles 86
I.1.2 Diversification des activités productives et alternatives techniques 88
I.1.3 La maîtrise foncière et la gestion des terroirs 89
I.1.4 La professionnalisation du fonctionnement des filières 89
I.1.5 La recomposition des relations ville-campagne 90
I.2 Pour un recentrage sur l'Afrique 93

TITRE II
Elaborer des propositions techniques contribuant à relever les défis posés 95
II.1 Assurer la reproductibilité des systèmes de production 96
II.1.1 Etat des connaissances sur l'agriculture durable "à base de mulch" 97
II.1.1.1 Une illustration des savoir-faire paysans : " le système mucuna " 97
II.1.1.2 Les acquis et perspectives de la recherche-système en conditions réelles 97
II.1.2 Etat des connaissances sur les systèmes agro-forestiers 98
II.1.3 Etat des connaissances sur les systèmes de polyculture-élevage 103
II.2 Améliorer la compétitivité des filières agro-exportatrices 105
II.2.1 Résoudre les problèmes techniques spécifiques des filières caféières et cacaoyères 105
II.2.1.1 Le vieillissement des plantations et l'enjeu du renouvellement des vergers 105
II.2.1.2 Augmentation de la productivité de la terre et du travail par des itinéraires techniques faiblement consommateurs en intrants monétaires 108
II.2.1.3 Améliorer la qualité des produits 110
II.2.2 La filière huile de palme 111
II.2.3 La filière hévéa 111
II.2.4 Les filières des fruits d'exportation : banane et ananas 111
II.2.4.1 La production d'ananas pour l'exportation 111
II.2.4.2 La filière banane 112
II.2.5 La filière bois 113
II.3 Répondre à la demande alimentaire urbaine en produits agro-alimentaires locaux 114
II.3.1 Améliorer l'offre en produits maraîchers 114
II.3.2 Valoriser les racines, tubercules et plantain 114
II.3.3 Améliorer la compétitivité de la filière riz 114
II.3.4 Développer la pisciculture et le petit élevage 114

TITRE III

Construire un environnement économique et institutionnel incitatif **115**
III.1 Favoriser les processus d'innovation et l'investissement 116
III.1.1 Sécuriser l'environnement socio-économique 116
III.1.1.1 Sécurisation des biens et des personnes 116
III.1.1.2 Sécurisation foncière 116
III.1.1.3 Sécurisation des débouchés 116
III.1.2 Développer les incitations économiques 116
III.1.2.1 Favoriser la rémunération des activités économiques 116
III.1.2.2 Aider au financement des investissements 116
III.2 Promouvoir des politiques concertées 117
III.2.1 Elaborer des bilans-diagnostics concertés 117
III.2.2 Définir des stratégies d'intervention proposant une hiérarchisation des objectifs et des moyens 117
III.3 Mettre en œuvre des moyens spécifiques 118
III.3.1 Promouvoir des dispositifs d'information sur l'environnement économique et institutionnel 118
III.3.2 Développer des systèmes de crédit adaptés 118
III.3.3 Former les acteurs locaux 118
III.3.4 Développer les cadres de concertation au niveau local et au niveau professionnel 118

Avant-propos

Le groupe de travail sur l'avenir de l'agriculture des zones tropicales humides a été créé fin 1992 dans le cadre des trois réseaux "Recherche-Développement", "GAO" (Groupements, Associations villageoises, Organisations paysannes) et "Arbres tropicaux".

Il est en effet apparu important de réfléchir sur le développement rural de zones qui – contrairement aux régions soudano-sahéliennes – n'avaient pas fait l'objet de travaux de synthèse, alors qu'elles connaissent elles-mêmes des enjeux importants sur les plans technique, économique, foncier et institutionnel.

Le groupe de travail a réuni 176 participants, d'origines professionnelle, géographique et institutionnelle différentes.

La méthode de travail adoptée est fondée sur un triple choix :

- mobiliser des compétences pour aborder des thèmes clefs dans le cadre de journées de travail rassemblant les membres du groupe. En fonction de leur disponibilité, il a été ainsi tenu neuf réunions entre juillet 1992 et janvier 1995[1] ;

- faire réaliser des travaux spécifiques permettant d'approfondir des points importants. Cela a été en particulier le cas d'un travail sur la "typologie des problèmes spécifiques à la zone tropicale humide (écologie et systèmes agraires)" ;

- préparer une synthèse des travaux du groupe en mobilisant des capacités à cet effet. Le résultat actuel en est ce pré-rapport.

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à l'appui financier du Ministère de la coopération et de la CFD. Il a été conduit avec l'appui d'un comité technique de pilotage chargé d'organiser les travaux et avec la participation, plus ou moins étroite, des membres du groupe de travail fortement déterminée – pour des raisons budgétaires – par leur localisation géographique.

---

[1]Les principaux thèmes traités ont été : la typologie des ZTH et les systèmes agriares des ZTH, les perspectives de la zone forestière et de l'économie de plantation ivoiriennes, les systèmes agro-forestiers et les filières agricoles à Sumatra, les systèmes agraires au Burundi, la fertilité dans les ZTH, l'agriculture de mangrove en Guinée-Bissau, l'approvisionnement des villes africaines, les caractéristiques des filières caféières et cacaoyères, les possibilité d'intensification agricole dans les cerrados, l'aménagement et la gestion des forêt, et les fronts pionniers en Amazonie brésilienne.

Dans la synthèse présentée, on a cherché à traduire au mieux la spécificité mais aussi la diversité et la complexité des zones tropicales humides. Consacrée en priorité à l'Afrique, cette synthèse présente l'originalité d'avoir pris en compte, à titre de comparaison et d'éclairage, les éléments disponibles concernant l'Asie et l'Amérique latine.

L'objet du document est de fournir une base de réflexion pour l'action à l'ensemble des partenaires qui s'intéressent à l'avenir des zones tropicales humides et en particulier à ceux qui cherchent à élargir les champs du possible pour mieux y vivre. C'est pourquoi il est soumis dans sa version actuelle – dès maintenant – à l'avis de tous ceux qui seraient susceptibles de contribuer à l'améliorer avant son édition définitive prévue pour la fin 1995-début 1996.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le devenir des zones intertropicales humides (ZITH ou ZTH) revêt un caractère stratégique dans toute réflexion prospective sur l'évolution possible de la situation mondiale en général et des relations internationales en particulier.

En effet, les ZTH concernent environ 80 entités nationales, soit près de la moitié de la communauté des Etats membres de l'ONU – auxquels il convient d'ajouter les Etats ayant des dépendances dites d'outre-mer situées pour la plupart en ZTH – ; elles couvrent une superficie de 20 millions de kilomètres carrés ; et elles regroupent environ 1,3 milliard d'habitants, soit la majeure partie de la population des pays du sud, hors Chine et Inde, dont les territoires et le peuplement concernent pour l'essentiel les tropiques secs et la zone tempérée.

Ce poids territorial et démographique des ZTH, renforcé à terme par le taux de croissance de sa population, leur confère un rôle central dans la dynamique des rapports Nord-Sud. Et à ce titre, les caractéristiques et les perspectives d'avenir de cet ensemble hétérogène constituent une référence essentielle pour la définition de politiques de coopération et d'aide au développement, tant en matière de configuration générale que de propositions pratiques d'intervention.

Le premier parti pris par ce document sera d'emblée de s'attacher aux spécificités des ZTH et de raisonner sur la base de la demande finale des populations et des économies identifiable pour les vingt à trente futures années. Cette démarche permettra de déterminer les grands défis qui s'imposent de façon globale aux ZTH et de "caler" des thèmes d'intervention envisageables.

Ainsi, il est possible de caractériser la situation actuelle et la dynamique d'évolution des ZTH – considérées dans leur globalité et en étant conscient du caractère réducteur de cette présentation liminaire – par quatre phénomènes majeurs :

- tout d'abord, l'existence d'un milieu naturel propice à l'activité agricole, permettant une gamme variée de productions, mais marqué par une forte fragilité ;

- ensuite, l'importance de l'agriculture dans les évolutions locales et nationales, qu'il s'agisse des grands agrégats économiques ou des dynamiques territoriales (mise en valeur, relations villes-campagnes, taux d'urbanisation). Cette importance du secteur agricole reste marquée y compris pour les situations nationales où les secteurs miniers et industriels pèsent fortement sur la structure globale de l'économie ;

- en troisième lieu, le poids extrêmement significatif des grands marchés internationaux de matières premières agricoles tropicales sur les économies nationales, les revenus ruraux et les dynamismes locaux ;

- enfin, l'importance de la croissance démographique, des flux migratoires et du phénomène d'urbanisation – caractérisé par la rapidité de l'expansion des villes et de fortes concentrations – qui vont marquer durablement la physionomie des ZTH et l'évolution des besoins.

La thèse défendue par les membres du groupe de travail et présentée dans ce rapport est justement que ce sont les capacités d'identification et de mise en œuvre des réponses à ces besoins des populations et des économies nationales qui constituent le cœur du débat sur l'avenir des ZTH. Ainsi, les grands défis qu'il conviendra de surmonter seront :

- la réponse à la demande alimentaire, qui va connaître une forte croissance en volume et une modification significative en termes de qualité liée aux changements des modes de vie et notamment à l'urbanisation ;

- une meilleure intégration aux échanges internationaux, qui correspond au maintien d'une dynamique de croissance économique qui devra être forte, mais qui sera caractérisée par une insertion de plus en plus marquée dans le commerce mondial – au-delà du développement certain des marchés intérieurs – et qui imposera une amélioration de la compétitivité globale ;

- le maintien de la durabilité des performances du secteur agricole, tant sur le plan des conditions techniques que des conditions écologiques, économiques et institutionnelles, qui détermine les capacités de réponse aux besoins sur les moyen et long termes.

Le second parti pris par ce document concerne la définition des propositions d'intervention envisageables pour les ZTH. S'il existe bien des propositions techniques spécifiques aux caractéristiques des ZTH en regard des défis identifiés, les auteurs considèrent qu'il est essentiel de construire un environnement économique et institutionnel incitatif, de réhabiliter le rôle des différentes catégories d'acteurs économiques et de promouvoir la concertation et des relations négociées entre ces acteurs et leurs différentes échelles d'intervention (locale, régionale, nationale et internationale). Ce parti pris se traduit par la conviction qu'il convient de définir des stratégies de développement qui permettront de mettre en œuvre de façon cohérente et concertée les moyens d'action nécessaires.

Cette approche globale de la problématique d'évolution des zones tropicales humides a donc conditionné la démarche et l'articulation de ce rapport de synthèse :

- la première partie est consacrée à la caractérisation des ZTH et à la présentation de leur diversité. Elle débouche sur le repérage des grands défis ;

- la deuxième partie accorde un rôle central aux acteurs et à leurs stratégies, une place privilégiée étant accordée aux producteurs agricoles et à leurs organisations ;

- la troisième partie s'attache aux propositions opérationnelles. Elle débute par une présentation des grands enjeux qu'il est possible de mettre en avant pour les ZTH, en fonction des défis globaux et des stratégies différenciées des principales catégories d'acteurs.

Pour l'ensemble du document, le cadrage général a été conduit en essayant de restituer la grande diversité des situations des ZTH. Toutefois, une attention particulière a été accordée aux ZTH d'Afrique, et plus particulièrement dans la partie consacrée aux propositions opérationnelles, dans la mesure où le continent africain occupe de fait une position privilégiée dans le dispositif français de coopération et d'aide au développement.

PARTIE I

Problématique générale des zones tropicales humides

TITRE I
Diversité agro-écologique des zones intertropicales humides

[pp 2 - 7 du document de R. LABROUSSE, pp 8-24 en annexes]

TITRE II
Eléments de diagnostic et de prospective des zones tropicales humides

L'évolution des besoins des populations des ZTH constitue un facteur déterminant et essentiel de l'avenir de l'agriculture dans ces régions.

L'objet de ce chapitre est de poursuivre l'élaboration d'une problématique générale de l'agriculture des ZTH en complétant l'analyse écologique et climatique précédente par une caractérisation des sociétés locales et des interactions entre ces populations et les milieux où elles vivent.

L'approche par les systèmes agraires met en évidence les caractéristiques des principaux systèmes agraires qui se sont développés en fonction des contraintes et potentialités de la ZTH dans toute sa diversité écologique. En intégrant le poids de l'histoire et des évolutions socio-économiques, cette analyse montre comment ces facteurs ont pu engendrer des réponses tantôt comparables, tantôt différentes face à des contextes écologiques semblables. Cependant, si cette analyse est fondamentale pour la compréhension des prises de décisions des producteurs et de l'évolution des situations locales, et donc pour l'élaboration de propositions d'aide au développement, elle ne suffit pas pour saisir l'ampleur des grandes dynamiques démographiques et économiques qui sont à l'œuvre dans les ZTH. En effet, les ZTH accueillent une part significative de la population mondiale et sont le lieu d'importants mouvements migratoires à l'origine en particulier de phénomènes de concentration urbaine sans précédents. Elles représentent aussi la région du globe à l'origine de la plus grande part des productions agricoles tropicales d'exportation (café, cacao, huile de palme, caoutchouc, banane, ananas,...). Enfin, le devenir des forêts tropicales humides et son impact sur les changements globaux au niveau de la planète constituent une préoccupation du débat international.

Il est donc important de brosser à grands traits - préalablement à la revue des systèmes agraires - l'environnement macro-économique, démographique et écologique global des ZTH afin de mettre en évidence les points communs et les disparités structurelles dont relèvent ces zones.

En conséquence, la démarche adoptée dans ce chapitre se déroulera en trois temps :

- premièrement, nous nous attacherons à dégager les principaux apports des indicateurs macro-économiques disponibles, tout en ayant conscience de leurs limites et du danger de leur usage abusif ;

- deuxièmement, nous essayerons de donner un aperçu sur l'état des connaissances à propos de l'évolution globale du milieu naturel (la déforestation tropicale et de ses conséquences sur les changements globaux, la fertilité) ;

- troisièmement, ces deux approches globales seront complétées par une revue des principaux systèmes agraires présents dans les ZTH et qui seront présentés synthétiquement sous la forme d'une typologie.

II.1 Données démographiques et économiques

Etant donné l'intime interdépendance entre les dynamiques de peuplement et l'évolution des besoins économiques régionaux, la présentation des grandes tendances macro-économiques se compose d'une mise en perspective simultanée :

- des principaux phénomènes démographiques marquants dans les ZTH et des implications qu'ils posent ;
- des performances économiques de l'agriculture dans les ZTH.

Soulignons que les données existantes pour aborder ces deux thèmes sont ventilées par pays, ce qui nous conduit inévitablement à fournir des informations qui débordent le strict cadre agro-écologique des ZTH. Pour limiter ce biais, les pays le plus souvent pris en compte dans l'analyse sont définis par les critères suivants :

- avoir 30 % ou plus du territoire en zone tropicale humide ;
- avoir 15 à 30 % du territoire en zone tropicale humide si la superficie concernée est " significative " (au moins 700 000 km²) ;

Par ailleurs, nous sommes aussi tributaires de la disponibilité des données nationales, ce qui restreint souvent l'information à quelques pays significatifs et ne permet pas d'avoir une approche exhaustive des grandeurs caractéristiques de la ZTH.

Outre les données brutes issues des sources statistiques " FAO-AGROSTAT ", " World Tables " et l'utilisation du " Rapport sur le développement dans le monde 1993 ", cette présentation synthétique s'appuiera tout particulièrement en ce qui concerne la ZTH d'Afrique sur la récente étude concernant les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest et pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE[1].

II.1.1 DES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES INCERTAINES ET PRÉOCCUPANTES

Avant de décrire les grandes tendances démographiques des pays situés dans la ZTH, il est important de souligner que les indicateurs de densité de population et d'accroissement démographique présentés ci-dessous ne contribuent que partiellement à exprimer " la pression démographique " dans les pays de la ZTH. En effet, la notion de pression démographique ne prend toute sa signification que par rapport aux différents systèmes agraires locaux caractérisant la ZTH (voir II.3).

[1] Bien que les pays considérés ne recoupent que partiellement ceux de la ZTH d'Afrique, les principales tendances régionales mises en évidence dans l'étude CINERGIE3 sont " tirées " par quatre principaux pays : le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun.

II.1.1.1 Dans les ZTH d'Afrique : un accroissement démographique sans précédents accompagné d'un phénomène d'urbanisation massive

(graphiques n° 1 à 4, tableaux n°1 et 2)

a) Phénomènes majeurs

Premièrement, avec une densité moyenne de 55 habitants au kilomètre carré, la ZTH d'Afrique se caractérise par une faiblesse globale de son peuplement en comparaison de la ZTH d'Asie (93 hab/ km²). Ce premier constat ne doit pas masquer les fortes disparités qui existent au sein de la région : alors que quelques pays se caractérisent encore par une densité de population inférieure à 10 habitants au kilomètre carré (Centrafrique, Congo, Gabon, Angola), d'autres connaissent des densités très élevées supérieures à une moyenne de 100 habitants au kilomètre carré (Burundi, Rwanda, Nigéria, Sao Tomé et Principe). Le poids démographique du Nigéria est considérable dans la région puisque sa population (environ 120 millions d'habitants en 1993) représente 38 % de la population totale de la ZTH d'Afrique.

Deuxièmement, l'accroissement démographique de la population régionale a été extrêmement rapide, passant en 30 ans de près de 115 millions d'habitants à 270 millions et se caractérisant, pour la période 1960-1990, par le taux de croissance annuel le plus fort du monde (2,7 %).

Troisièmement, cet accroissement démographique s'est caractérisé par une forte mobilité des populations. Les trente dernières années ont vu une accélération des flux migratoires des zones de savane vers les zones de forêts liés à la dynamique de l'économie de plantation. Ce phénomène migratoire a pris une place considérable en Côte d'Ivoire, puisqu'en 1990, 2 5 % de la population ivoirienne ne serait pas née dans le pays d'accueil. Par ailleurs, ces mouvements de population ont généré une très forte concentration urbaine sur la frange côtière des pays de la ZTH. En Afrique de l'Ouest, ces "*ruches côtières*" concentrent près de 50 % de la population alors qu'elles ne représentent que 7 % de la surface totale (tableau 1). L'urbanisation accélérée que connaît la région depuis 1960 se caractérise par un taux annuel de croissance de la population urbaine de 5,5 % pour la période 1960-1990 supérieur au taux annuel de croissance de la population totale. En 1994, la population urbaine de la région représente le tiers de la population totale.

b) Perspectives d'évolution à moyen terme

Quelles que soient les sources d'informations et les outils statistiques utilisés, les projections de population dans les pays de la ZTH pour les 30 prochaines années s'accordent sur la persistance d'une forte croissance, de l'ordre de 2,8 % en moyenne. Certains pays tels que la Côte d'Ivoire ou le Cameroun (graphiques 4a et 4b) devraient voir leur population tripler d'ici 2020. Le Nigéria devrait dépasser le seuil des 200 millions d'habitants, soit près de 90 millions de personnes supplémentaires à nourrir par rapport à la situation présente. Si la concentration urbaine devait simultanément se poursuivre, le rythme d'accroissement de la population urbaine devrait progressivement se ralentir[2].

---

[2] Les sources d'informations sont très fluctuantes en ce qui concerne les taux d'urbanisation en 2020. Par exemple, d'après les calculs effectués par les Nations-Unies, le taux d'urbanisation du Nigéria serait de 80 % en 2020, alors qu'il est estimé à 58 % dans le cadre de l'étude " CINERGIE ".

Le phénomène de basculement du peuplement de l'intérieur vers les côtes devrait se maintenir, en particulier de la zone soudano-sahélienne vers la zone forestière. Cette population migrante devrait se concentrer dans quelques pays d'accueil de la ZTH, notamment en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun (J.D. NAUDET, 1993).

II.1.1.2 ZTH d'Asie : vers un déséquilibre croissant entre densités de population et ressources naturelles disponibles

(graphiques n°5 à 7).

L'importance du peuplement dans la majorité des pays de l'Asie tropicale humide est un phénomène structurant du développement de ces zones, en interdépendance avec la pratique généralisée de la riziculture intensive (dans les zones inondées) qui caractérise les systèmes agraires asiatiques. Ces densités de population élevées ne constituent pas un phénomène récent, différents observateurs ayant déjà signalé cette forte démographie dès le début du XIXème siècle. La densité moyenne est actuellement de l'ordre de 93 habitants au kilomètre carré pour l'ensemble de la région. La ZTH d'Asie intègre par ailleurs les zones les plus fortement peuplées au monde :

- le Bangladesh se caractérise par une densité moyenne de 800 habitants au kilomètre carré ;
- l'Indonésie est le pays la plus peuplé de la région et le cinquième pays le plus peuplé du monde, avec 190 millions d'habitants en 1993 ; l'Île de Java, avec une densité moyenne de 900 habitants au kilomètre carré, concentre 60 % de la population indonésienne pour 7 % du territoire[3].

Cet accroissement démographique s'est accompagné d'une urbanisation soutenue, mais en restant beaucoup moins marqué qu'en Afrique tropicale humide, à l'exception de trois pays, le Bangladesh, les Maldives et le Laos, qui ont connu un taux d'accroissement de la population urbaine supérieur à 5 % entre 1960 et 1990. La population urbaine constitue en 1993 18 % de la population totale.

Bien que l'évolution des taux de croissance annuels tende à décroître progressivement, ce qui traduirait " *l'achèvement de la phase de transition démographique* ", l'augmentation en valeur absolue de la population d'ici 2020 reste cependant considérable :

- l'ensemble des pays de l'ASEAN-4 (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines) aura à nourrir 150 millions de consommateurs supplémentaires d'ici 2020 ;
- le Vietnam verra sa population s'accroître de 40 millions d'habitants ;
- le Bangladesh devrait atteindre une densité moyenne de population de l'ordre de 1540 habitants au kilomètre carré.

De plus, une des incertitudes majeures réside dans les mouvements migratoires que connaîtra la région dans les prochaines années. On peut en effet se demander dans quelle mesure des pays peu peuplés comme la Malaisie ou surtout le Laos vont " subir " la surpopulation des pays frontaliers ?

---

[3] Bureau officiel des statistiques indonésiennes.

L'orientation des mouvements de population est d'autant plus incertaine qu'en Indonésie actuellement les flux migratoires sur l'Île de Java restent toujours positifs.

II.1.1.3 ZTH d'Amérique centrale et du Sud confrontées à exode rural irréversible

(graphiques n°8 à 10)

Le peuplement de la région est fortement influencé par l'immensité du territoire amazonien, vide d'hommes et source d'une très inégale répartition de la population. Ainsi, la population du Brésil est de 150 millions d'habitants mais l'Amazonie brésilienne ne rassemble qu'environ 15 millions d'habitants et se caractérise par une densité moyenne de l'ordre de 2 à 3 habitants au kilomètre carré. La faiblesse globale du peuplement en Amazonie, à laquelle s'ajoute un taux annuel de croissance de l'ordre de 2 %, contraste avec les problèmes de " surpopulation " auxquels sont confrontés les zones insulaires, et dans une moindre mesure certains pays d'Amérique centrale. Ainsi Haïti se caractérise par une densité moyenne de 250 habitants au kilomètre carré (environ 0,4 ha de terre arable par actif agricole).

Au-delà de ces disparités nationales, la concentration urbaine toujours accrue associée à un exode rural massif reste une préoccupation majeure de la région. Entre 1970 et 1980, ce serait ainsi près de 15 millions de Brésiliens qui auraient migré vers les centres urbains (P. LENA, 1992) pour aboutir à une proportion de la population urbaine brésilienne de l'ordre de 70 %. Au Venezuela, la population urbaine atteindrait en 1993 95 % de la population totale. En République dominicaine, la moitié de la population est concentrée dans les deux plus importants centres urbains.

Le ralentissement de l'exode rural au cours des années 80 qui devrait se renforcer dans les années 90 et la baisse prévue du taux annuel de croissance de la population totale pour la période 1990-2020 (inférieur à 2 %) devrait stabiliser le taux d'urbanisation moyen de la région à environ 73 %, ce qui représente près de 400 millions de consommateurs urbains.

II.1.2 DES PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE TRÈS INÉGALES

Encadré II.1 : Problèmes méthodologiques pour mesurer les performances économiques des pays

Trois principaux obstacles doivent être surmontés :
– le problème de la fluctuation des parités monétaires nuit à la comparaison des performances économiques entre les pays. En particulier, l'utilisation des taux de change officiels pour convertir les PIB/hab en une monnaie commune (généralement l'US$) fausse les analyses interprétatives en termes de pouvoir d'achat, les PIB/hab n'ayant de pertinence que dans leur contexte national ;
– les analyses des performances économiques sur la longue période sont influencées par les fluctuations de la monnaie choisie pour calculer et exprimer les taux de croissance, qui peut accentuer ou gommer certaines tendances ;
– les comptes nationaux ne reflètent que très imparfaitement la contribution du secteur informel et de l'économie non enregistrée.

Pour contourner ces obstacles, nous nous attacherons dans la mesure du possible à utiliser :
– des agrégats en volume, ainsi que des indicateurs et ratios sans dimension monétaire ;
– les indicateurs économiques recalculés en "parité de pouvoir d'achat", disponibles pour les années 1990 et 1991.
– les évaluations de l'économie réelle de certains pays d'Afrique de l'Ouest calculées dans le cadre de l'étude "CINERGIE" (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra-Leone, Togo, Centrafrique).

II.1.2.1 Aperçu des performances économiques des régions tropicales humides : quelques grandeurs caractéristiques

(graphiques n°11 à 23)

a) PIB, PIB par habitant

L'utilisation d'indicateurs macro-économiques tels que le PIB permet de souligner la très forte variabilité de création de richesses entre les trois continents et de relativiser le poids des critères agro-écologiques dans l'élaboration d'une problématique globale aux ZTH.

En 1993, les pays de la ZTH d'Afrique se situent nettement en retrait par rapport aux pays des ZTH des deux autres continents. En valeur, le produit régional brut de la ZTH d'Afrique représente environ le cinquième du produit régional brut de la ZTH d'Asie et le sixième de celui de la ZTH d'Amérique.

Ces très importants déséquilibres observés par grandes régions se retrouvent aussi au sein d'un même continent, liés en partie aux inégales étendues territoriales, ressources naturelles et humaines des pays concernés. Ainsi, en ZTH d'Afrique, le Nigéria se détache de tous les autres pays de la zone, contribuant à lui seul pour près du tiers au produit régional brut ; le PIB du Brésil représente environ les

75 % du produit régional brut des pays de la ZTH d'Amérique ; en ZTH d'Asie, les quatre pays de l'ASEAN-4 (Thaïlande, Indonésie, Philippines et Malaisie) contribuent pour plus de 80 % au produit régional brut.

Les produits bruts ramenés au nombre d'habitants (PIB/hab calculés en termes de parité de pouvoir d'achat) tamponnent les écarts entre les régions tropicales humides des trois continents, mais confirment globalement le décalage entre le niveau de vie des habitants de la ZTH d'Afrique (en moyenne 2 000 dollars internationaux par habitant et par an) et celui des ZTH des deux autres continents (en moyenne 4 000 dollars internationaux par habitant et par an). Cependant, outre cette différenciation des niveaux de vie par continent, on observe aussi une différenciation transversale en fonction des ressources pétrolières ou non des pays. Ainsi, le Gabon ou le Venezuela se détachent très nettement des autres pays, avec un pouvoir d'achat de l'ordre de 8 000 dollars internationaux par habitant et par an.

b) Dynamiques de croissance

- *ZTH d'Afrique*

Au delà des disparités nationales, la région se caractérise par les plus faibles taux de croissance annuels : 2,8 % pour la période 1970/1990. Depuis le début des années 80, on observe une tendance décroissante : les taux de croissance pour la période 1980/1990 se sont effondrés par rapport à ceux calculés pour la période 1970/1980, seul le Ghana montre une inflexion inverse relativement marquée.

De plus, les taux de croissance annuels sont très proches des taux de croissance démographiques, ce qui aboutit à un PIB/hab relativement constant sur la longue période (graphiques 10a et 10b, 11, 12 et 13). L'analyse plus fine proposée par l'étude "CINERGIE" intégrant le secteur informel montre que les taux de croissance ne sont pas nuls, mais légèrement positifs. Malgré cette rectification, les pays de la ZTH africaine se sont le plus souvent caractérisés par une "croissance extensive", c'est-à-dire une croissance qui s'est effectuée sans gains notables de productivité mais par accroissement des facteurs de production. La croissance du PIB a été associée à un phénomène de répartition plus que d'accumulation. Ce phénomène a principalement concerné les activités agricoles, mais aussi le secteur informel au sein duquel la production a essentiellement augmenté par multiplication des emplois.

- *ZTH d'Asie*

Globalement, les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont enregistré des taux de croissance exceptionnellement élevés, profitant d'un environnement international porteur. Cette rapide croissance a constitué l'un des événements les plus marquants des 25 dernières années. Cette formidable dynamique de croissance économique a été tout d'abord engagée par les "quatre Dragons" (Taïwan, Singapour, Hongkong, Corée du Sud). En Asie tropicale humide, les pays de l'ASEAN-4 (Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Philippines) ont suivi les mêmes évolutions un peu plus tardivement, dans le milieu des années 70, avec des taux de croissance annuels moyens de plus de 7 %. Enfin, l'essor des pays d'Asie du Sud-Est, plus récent, semble s'affirmer dans les années 80.

Malgré une tendance décroissante depuis la décennie 80 pour certains pays d'Asie du Sud-Est (notamment les Philippines), en rapport avec la conjoncture de crise économique mondiale, les pays de la ZTH d'Asie font partie de la seule région au monde ayant un taux annuel de croissance de l'ordre de 5 %, sur la période 1980-1990.

Cette croissance spectaculaire a permis d'améliorer le niveau de vie moyen dans les pays de la zone : il a plus que doublé dans les pays de l'ASEAN, à l'exception des Philippines. L'accroissement a été beaucoup plus faible pour les pays d'Asie du Sud. Ces taux moyens masquent l'accentuation des inégalités sociales qui a accompagné le boum économique. Les déséquilibres sont particulièrement marqués en Thaïlande. "*Les effets du boum économique, si visibles dans la capitale et dans les autres villes, ont bien du mal à parvenir jusqu'aux paysans. Non seulement, la différenciation s'est accentuée au sein de la paysannerie, mais le fossé s'est creusé entre régions et entre villes et campagnes. [...] C'est Bangkok qui a principalement bénéficié de l'"aide", du drainage de l'épargne et du transfert de valeurs par taxation des produits agricoles. Et tout particulièrement la classe moyenne urbaine*" (M. BRUNEAU et C. POUPON, 1993). Les pays d'Asie du Sud n'ont pas connu la même amélioration du niveau de vie moyen des habitants, bien que le Bangladesh et le Sri Lanka se caractérisent toutefois par une croissance positive sur la dernière décennie.

- *ZTH d'Amérique*

Le constat majeur réside dans le ralentissement très marqué de la croissance régionale depuis le début des années 80 :

– le taux de croissance annuel moyen pour la région est passé de 6 % pour la période 1970-1980 à 3 % pour la période 1980-1990 ;

– au Brésil, le taux de croissance annuel est passé de 8 % pour la décennie 70-80 (jusqu'à 11 % par an entre 1968 et 1973) à moins de 2 % par an pour la période 1980-1990.

Cet effondrement a pu être qualifié par les Nations-Unies de *" décennie perdue pour le développement "*, la région *" entrant dans une spirale de sous-développement "*. En effet, la crise des années 80 a mis fin à trois décennies d'expansion économique soutenue. Depuis les années 50, l'engagement des pays dans un processus d'intense industrialisation, dans le cadre d'une politique protectionniste de substitution aux importations, avait permis de réaliser des gains de productivité très importants, y compris dans le secteur agricole, et d'entrer dans un processus d'accumulation.

Mais simultanément ces pays n'ont pas pu établir les bases solides d'une croissance durable, ce qui a permis à certains observateurs de déclarer, à propos du Brésil, que cette " *réalité au niveau des performances macro-économiques n'a d'égale que l'aggravation sans précédents des inégalités sociales et de l'endettement extérieur qui en constituent les fondements* " (J. ADDA, 1987) ; ces critiques peuvent s'appliquer de la même façon au Venezuela, qui malgré les considérables avantages tirés des deux chocs pétroliers, n'a pu limiter la récession économique actuelle.

En effet, les distorsions structurelles qui ont accompagné la croissance dans les pays d'Amérique latine et dans une moindre mesure les pays d'Amérique centrale, se sont traduites par une accélération de l'inflation et un gonflement considérable de la dette extérieure. La crise économique mondiale du début des années 80 a alors accentué les déséquilibres et porté un coup d'arrêt à la croissance. De plus, les bases de cette croissance ont reposé sur des déséquilibres régionaux extrêmement accusés (Au Brésil, les quatre cinquièmes de la production industrielle, la dixième du monde, sont concentrés dans le sud-est du pays) et sur de fortes inégalités sociales, la croissance ayant essentiellement bénéficié aux urbains dont le standard de vie s'est effectivement transformé entre les années 50 et 80.

II.1.2.2 Place de l'agriculture dans les économies nationales

a) Population agricole/population non-agricole

(graphiques n°24 à 26)

Le niveau de la population agricole est un indicateur essentiel du poids du secteur agricole dans le maintien et l'amélioration du revenu des populations de la ZTH.

Dans les ZTH d'Afrique et d'Asie, le secteur agricole reste le premier secteur d'emploi, la population agricole représentant encore dans la majorité des pays plus de la moitié de la population totale. Dans certains pays tels que le Burundi, le Rwanda mais aussi le Laos ou le Cambodge, la population agricole est supérieure à 70 % de la population totale (95 % pour le Burundi).

Même les pays bénéficiant de ressources pétrolières se caractérisent généralement par le maintien d'une population agricole élevée dont la proportion est de 68 % au Gabon, 65 % au Nigéria et 45 % en Indonésie.

Contrastant avec ces taux élevés, les pays de la ZTH d'Amérique se caractérisent de manière globale par une constante diminution de la population agricole depuis le début des années 60, cette évolution étant directement en rapport avec le processus régional d'industrialisation des années 60 et 70 associé à une modernisation non négligeable de l'agriculture (mécanisation).

Cependant, ces tendances générales méritent d'être nuancées :

- plusieurs pays d'Amérique centrale (Honduras, Guatemala) ayant été en marge de cette dynamique régionale d'industrialisation, se caractérisent aujourd'hui par une population agricole élevée (plus de 50 %) ;

- l'Amazonie, au contraire des autres régions brésiliennes, s'est caractérisée durant les années 70 par " *une croissance simultanée de la population rurale (à un taux de 7 à 16 % par an dans les régions en cours d'occupation), de la population active agricole, du nombre d'exploitants et de la superficie cultivée* " (P. LENA, 1992) ;

b) Contribution du secteur agricole à la croissance économique globale

- *ZTH d'Afrique*

(graphiques n°27 à 32)

L'agriculture reste le plus important secteur économique pour la majorité des pays africains étudiés et jusqu'à présent, en l'absence d'un marché intérieur fort, c'est l'agriculture d'exportation qui a fourni les devises nécessaires aux importations, qui a financé l'investissement public et monétarisé le milieu rural. Malgré un recul récent en termes de parts de marché, la région reste en première position pour la production cacaoyère, et se situe en bonne position en ce qui concerne le café Robusta, la banane,

l'huile de palme et la production de bois. Simultanément, ce secteur d'exportation reste fragilisé car il est concentré sur quelques productions sans réelles alternatives de diversification à court terme.

Ainsi la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Togo, se caractérisent par une remarquable stabilité de la structure du PIB sur 20 ans, l'agriculture restant, en l'absence d'un essor significatif du secteur industriel, le premier secteur de croissance et générant plus de 75 % des recettes totales d'exportation.

Les pays bénéficiant de ressources pétrolières se différencient toutefois de ces tendances régionales par la très forte rétraction du secteur agricole à partir des années 70 au profit de l'exploitation minière. Ainsi, au Congo et au Gabon, le secteur agricole contribue aujourd'hui pour moins de 10 % au PIB et les recettes agricoles d'exportation représentent moins de 25 % des recettes totales d'exportation.

La situation est plus nuancée au Cameroun, qui a maintenu un secteur agricole d'exportation relativement performant malgré l'exploitation pétrolière. Enfin le Nigéria, depuis la crise du marché mondial des hydrocarbures en 1981, a consacré beaucoup d'efforts à la relance de la production agro-alimentaire destinée au marché intérieur. Alors que les recettes d'exportations agricoles ne représentent que 2,3 % des exportations totales, la contribution du secteur agricole au PIB du Nigéria est croissante (30 % en 1990).

Selon les calculs effectués dans le cadre de l'étude "CINERGIE", la part des productions agricoles destinées au marché international dans la valeur ajoutée agricole régionale (Afrique de l'Ouest) aurait atteint un maximum de 16 % en 1980. Les auteurs de l'étude estiment que la région pourra difficilement retrouver ce taux d'ici 2020, d'une part à cause de la crise des marchés des produits primaires, d'autre part à cause d'une faible élasticité de la demande mondiale en produits tropicaux. Ainsi les perspectives de croissance en volume et en valeur pour le secteur agricole d'exportation devraient rester modestes et le développement de ce secteur doit passer par le développement d'un marché intérieur de produits agricoles et alimentaires.

- *ZTH d'Asie*

(graphiques n°33 à 36)

Bien que la valeur ajoutée agricole reste modeste dans sa contribution au PIB pour la plupart des pays concernés, les différents observateurs s'accordent à reconnaître que la plupart des pays de la région n'auraient pas connu un essor aussi rapide sans le développement de leur agriculture.

Ce constat global renvoie cependant à différentes évolutions des profils de PIB sur la longue période :

– en Indonésie, et dans une moindre mesure en Thaïlande et en Malaisie, la structure du PIB fait apparaître une progression très rapide du secteur secondaire, qui passe pour l'Indonésie de 14 % du PIB en 1960 à 40 % en 1990, en rapport avec le boum pétrolier des années 70 ;

– les Philippines, qui se caractérisaient par l'industrialisation la plus forte des pays d'Asie du Sud-Est en 1960, a connu une relative stagnation, résultat des très faibles changements structurels intervenus au cours des années 70 ;

- l'Inde et le Sri Lanka, marqués par les conditions historiques d'un développement fortement basé sur la production manufacturière, ont maintenu une croissance fondée en priorité sur les activités secondaires ;

- le Bangladesh, mais aussi le Vietnam ou le Cambodge se caractérisent par la faiblesse du secteur industriel, la croissance reposant presqu'exclusivement sur les productions agricoles.

Même si la part de l'agriculture dans le PIB ne cesse de diminuer, les exportations, en valeur, de produits agricoles représentent encore 40 à 50 % du total dans les pays de l'ASEAN. Cette région est actuellement la première exportatrice mondiale de riz, se situe en bonne position pour le maïs, le sucre de canne, le cacao, l'ananas, les bananes et les produits de la mer ; elle se situe aussi aux premiers rangs mondiaux d'exportation de caoutchouc naturel, d'huile de palme, de coprah et de manioc. Dans cette stratégie de diversification régionale des produits agricoles d'exportation, la Thaïlande joue un rôle central puisque ce pays exporte aujourd'hui de manière significative plus de 200 produits agricoles et qu'il continue de vouloir faire jouer un rôle majeur à la puissante base agraire de son économie (M. BRUNEAU et C. POUPON). Toutefois, en Thaïlande mais aussi en Indonésie, la croissance du secteur agricole d'exportation s'est presqu'exclusivement appuyée sur l'extension continue des superficies cultivées par une mise en valeur des zones forestières. La saturation progressive des terres nécessitera obligatoirement un changement des techniques de production vers une généralisation de techniques plus intensives.

- *ZTH d'Amérique*

(graphiques n°37 à 40)

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture jouait un rôle de premier plan dans la vie économique et politique de la plupart des pays d'Amérique latine et centrale. A partir du début des années 50, le souci de ne plus être tributaire des exportations de produits de base a poussé les pays de la région à privilégier la production industrielle. Cette orientation économique s'est traduite par une contribution du secteur agricole au PIB en constante diminution jusqu'à la fin des années 70.

Cependant, l'agriculture a continué à jouer un rôle très important pendant cette période, à la fois dans le développement des échanges avec l'étranger et dans la production d'une nourriture bon marché permettant d'amorcer et de soutenir le processus d'industrialisation. Si la croissance de l'agriculture (inhibée par les effets directs et indirects de la protection du secteur industriel) n'a pas suivi celle du PIB, " *elle atteint une performance de 3 % par an, ce qui est remarquable* " (I. GOLDIN et D. VAN DES MENSBRUGGHE, 1991). Alors que dans certaines régions cette croissance agricole est passée par une intensification des techniques de production (mécanisation dans certaines exploitations du Brésil, irrigation dans les régions insulaires, telles que la République dominicaine), elle a principalement été associée en zone amazonienne à l'expansion de la frontière agricole, par accroissement des superficies cultivées (P. LENA, 1992). Les principales productions destinées à l'exportation concernent le café, le cacao, le sucre de canne et la banane. Par ailleurs le développement de produits alimentaires tels que la viande, la volaille ou le soja destinés aux marchés intérieurs se sont étendus aux marchés régionaux et internationaux.

La crise des années 80, qui a touché en priorité le secteur industriel, a renversé la structure de la croissance dans de nombreux pays de la région et l'agriculture est devenue le secteur prédominant de l'économie régionale. " *Malgré la baisse des prix des produits aussi bien à l'échelon national que sur le plan international, la production et les exportations des produits agricoles ont atteint des niveaux*

records " (I.GOLDIN et D. VAN DES MENSBRUGGHE, 1991). Selon les mêmes auteurs, les performances de l'agriculture devraient se renforcer au cours de la décennie actuelle et assureraient ainsi une base solide à la croissance économique et à la diminution de la pauvreté.

En ce qui concerne le rôle de l'Amazonie dans la croissance agricole future, les avis sont partagés (P. LENA, 1992b) :

- pour certains, le développement de l'élevage va devenir une priorité pour répondre à la demande alimentaire urbaine et devra passer d'un taux de croissance de 3,4 % à 6,9 % par an ; pour réaliser cet objectif, les auteurs considèrent que la seule solution possible est d'accroître les superficies cultivées en Amazonie ;

- selon d'autres auteurs (MIRANDA, 1987), en l'absence de la volonté politique de favoriser le dynamisme des marchés locaux, *" l'éloignement, les difficultés d'accès et les caractéristiques économiques de la région condamnent l'Amazonie à jouer un rôle mineur dans la croissance de la production agricole globale "*.

II.1.2.3 Agriculture et sécurité alimentaire : analyse de la situation africaine

(graphiques n°41 à 44).

Nous allons compléter cette brève caractérisation des performances de l'agriculture dans la ZTH par une analyse synthétique de la capacité du secteur agricole à répondre à la demande alimentaire en ZTH africaine. La démarche suivie repose sur un diagnostic rapide de l'évolution de la situation alimentaire dans les différents pays de la région et sur une évaluation du degré d'autonomie alimentaire. Enfin, un aperçu sur la dynamique des échanges régionaux constitue aussi un moyen d'analyser les atouts et lacunes de l'agriculture pour répondre à la demande alimentaire régionale.

a) La situation alimentaire

La méthode des bilans de disponibilités alimentaires constitue un outil relativement "objectif" pour décrire la situation alimentaire. L'observation des rations énergétiques moyennes, obtenues en rapportant le bilan énergétique à l'effectif de la population et au nombre de jours annuels, montre l'absence de situation de sous-nutrition chronique[4] dans les pays de la ZTH d'Afrique. Cependant, seuls deux pays, la Côte d'Ivoire et le Gabon, couvrent réellement leurs besoins physiologiques, tous les autres pays de la région, à l'exception du Cameroun, se trouvant dans une situation de "malnutrition chronique" correspondant à une ration énergétique moyenne inférieure à 2200 kcal/j/pers. De plus, la comparaison des niveaux des rations énergétiques en 1960 et 1990 révèle une quasi-stagnation de la situation alimentaire après 30 ans de développement agricole.

---

[4] En dessous de 1800 kcal en moyenne par jour et par personne, le pays est considéré comme étant dans une situation de sous-nutrition chronique ; jusqu'à 2 200 kcal/j/pers le pays est dans une situation de malnutrition chronique ; autour de 2400 kcal/j/pers, le pays couvre les besoins physiologiques de ses habitants ; au delà de 3 000 kcal/j/pers le pays connaît une situation de confort alimentaire et de satiété moyenne.

Cette stabilité apparente recouvre des dynamiques d'évolution contrastées. La Côte-d'Ivoire se détache très nettement des autres pays de la région. Ce pays a en effet connu une progression spectaculaire de sa situation alimentaire moyenne jusqu'en 1981, avec une ration énergétique moyenne atteignant alors 2972 kcal. Depuis le début des années 80, la Côte-d'Ivoire enregistre une régression constante, la ration énergétique se situant actuellement à 2411 kcal. Le Gabon et dans une moindre mesure le Congo, se caractérisent par une progression lente et constante de la ration énergétique depuis 30 ans (15 ans pour le Congo). Inférieure à 2000 kcal en 1961, la ration énergétique des Gabonais est actuellement la plus élevée de la région, à savoir 2420 kcal.

Un troisième profil d'évolution, qui peut notamment s'appliquer au Ghana, Togo, Bénin ou Nigéria, se caractérise par la constance de la situation alimentaire, les valeurs des rations énergétiques s'écartant faiblement d'une moyenne de 1900 kcal.

Enfin, la plupart des autres pays de la ZTH (le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Zaïre et dans une moindre mesure le Cameroun) se caractérisent par une tendance décroissante depuis la deuxième moitié des années 70. A la différence de la Côte-d'Ivoire, la plupart de ces pays n'ont pas connu auparavant une progression significative de sa situation alimentaire et leur ration énergétique est ainsi actuellement en voie de passer au-dessous des 2 000 kcal/j/pers, c'est-à-dire proche d'une situation de sous-nutrition chronique. La situation du Cameroun est moins critique car le pays a connu une amélioration incontestable de sa situation alimentaire dans les années 70 avant de connaître une relative stagnation depuis 20 ans [voir encadré n°II.2].

b) L'autonomie alimentaire

C'est par une confrontation de plusieurs indicateurs que nous tenterons de cerner le degré d'autonomie alimentaire des pays de la ZTH africaine.

Un premier élément d'analyse réside dans la mise en perspective des évolutions de la production et des importations agro-alimentaires. Les importations alimentaires ont régulièrement augmenté à un taux supérieur à la production agro-alimentaire, les écarts étant toutefois à prendre avec réserves étant donné la difficile estimation du volume de la production vivrière dans les pays étudiés. Les pays de la ZTH concentrent 60 % des importations de l'Afrique sub-saharienne, alors qu'ils ne se trouvent pas dans une situation "d'urgence" et ne peuvent pas être considérés comme des pays à risques (J.COUSSY et P.HUGON, 1991).

Cette croissance différenciée entre production et importations alimentaires sur la longue période est nettement plus marquée pour les pays pétroliers que pour les autres pays de la région. Ainsi le Nigéria a multiplié par 20 ses importations alimentaires sur 30 ans, ce qui représente le tiers des importations de l'Afrique sub-saharienne. Parallèlement, la Côte d'Ivoire, dont la production agricole tant vivirère que d'exportation, a vu la valeur énergétique de sa production être multipliée par 4 en 30 ans (J.M. COUR, 1993).

Cette première analyse doit nécessairement être rapportée à l'accroissement démographique. Globalement, la croissance de la production agro-alimentaire, de l'ordre de 2 % par an pour la période 1960-90, a été inférieure à la croissance de la population totale. La production agro-alimentaire par habitant a donc diminué. Par ailleurs, la prise en compte du poids démographique permet de relativiser la notion de dépendance alimentaire pour les gros pays importateurs, tels que le Nigéria ou le Gabon : le volume des importations agro-alimentaires par habitant au Nigéria reste en fait l'un des plus faibles de la région.

Cette première approche du degré de dépendance alimentaire des pays de la région peut être complétée par des indicateurs exprimés en termes de bilans énergétiques. Le tableau n° indique la part des importations dans la ration énergétique moyenne pour quelques pays de la ZTH. Ces proportions, tout en restant très éloignées de celles observées pour les pays de la zone soudano-sahélienne, sont importantes malgré les potentialités de la région. La situation du Nigéria mérite une attention particulière : alors que les importations alimentaires constituaient en 1980 23 % de la ration énergétique moyenne, elles n'y contribuent actuellement que pour 6 %, ce qui est le taux le plus faible de la région. Cette évolution résulte notamment de la politique d'ajustement structurel et des restrictions des importations engagées dans ce pays depuis le milieu des années 80.

Les graphiques n° illustrent plus précisément la dépendance alimentaire en céréales. Si les importations de blé sont en progression constante, la dépendance alimentaire en céréales est essentiellement associée à la consommation accrue de riz dans la plupart des pays de la ZTH, et principalement en milieu urbain. Cette diversification des régimes alimentaires des citadins est préoccupante dans la mesure où les pays de la région sont très loin d'atteindre leur autosuffisance en riz, et que ce phénomène s'est accéléré dans la dernière décennie. La situation du Cameroun en est une illustration significative

Si cette diversification peut être associée à une occidentalisation des modes de vie, elle constitue avant tout une alimentation bon marché, la majorité des importations étant constituée de brisures de riz. On constate aussi notamment en Côte d'Ivoire une consommation de luxe en provenance de Thaïlande ou du Vietnam qui coexiste avec une production locale de riz.

c) La faiblesse des échanges régionaux

L'approche de la dynamique des échanges régionaux ne peut se limiter à la zone agro-écologique car elle repose en partie sur la valorisation des complémentarités entre les pays forestiers et les pays soudano-sahéliens. Les informations économiques auxquelles nous nous référons sont principalement issues des travaux menés conjointement par l'OCDE et le Club du Sahel à propos des échanges régionaux en Afrique de l'Ouest.

Les échanges régionaux en Afrique de l'Ouest renvoient à trois sous-espaces présentant des dynamiques d'échanges différentes : le sous-espace ouest (Guinée, Sénégal, Mauritanie, Mali, Gambie et Guinée-Bissau), le sous-espace centre (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Mali, Burkina Faso) et le sous-espace est (Nigéria, Cameroun, Niger, Bénin, Tchad). Nous nous intéresserons principalement à ce dernier sous-espace qui offre un processus d'intégration régionale plus avancé qu'à l'ouest et au centre.

L'intégration régionale par le marché est à l'œuvre depuis longtemps dans le sous-espace est, à travers le dynamisme des réseaux marchands transfrontaliers et la forte solidarité qui lie les groupes ethniques de part et d'autre de la frontière. La densité des marchés frontaliers a généré le développement de villes frontalières extrêmement actives. La présence du Nigéria dans le sous-espace est à l'origine de ce dynamisme régional ; il en constitue le pôle structurant, ce qui se reflète notamment par l'importance et la qualité des infrastructures de transport reliant le Nigéria à ses voisins.

Cette intégration par les marchés qui se renforce avec la crise économique intègre actuellement le Cameroun qui était resté en retrait. Toutefois le déterminant principal des échanges est constitué par le facteur monétaire ; les flux sont essentiellement associés aux importants écarts dans les politiques fiscalo-douanières. Malgré la très forte intégration par les marchés dans le sous-espace est, celle-ci est avant tout le fait de marchés parallèles, les Etats restant en dehors de ce processus.

Encadré II.2 : L'évolution de la situation alimentaire au Cameroun ?

(rédigé par F. VARLET, CIRAD-SAR)

L'amélioration de la situation alimentaire du Cameroun au cours des années 60, telle que l'indiquent les données de la FAO, corrobore les informations qualitatives des observateurs nationaux. En revanche, la confrontation d'une dizaine de sources nationales et internationales autorise un diagnostic différent de celui de la FAO pour la période 1970-90 (VARLET, 1993). Sur cette période en effet, il apparaît que la ration alimentaire est restée relativement stable, à un niveau satisfaisant de 2 500 kcal par jour et par habitant. Le modèle nutritionnel, c'est-à-dire la structure de la ration par catégorie de produits, est également restée identique : 36 % de céréales, 33 % de féculents (racines, tubercules, plantains et bananes), 20 % de produits lipidiques et 5 % de produits animaux.

Soulignons cependant un phénomène essentiel de substitution au sein de chacune de ces catégories. Les céréales importées (riz, blé) ont compensé la baisse de la production céréalière nationale par habitant. Elles passent de 14 % des disponibilités céréalières au début des années 70 à 46 % à la fin des années 80. L'importance du manioc augmente relativement aux autres féculents, ce qui peut être interprété comme une manifestation du vieillissement progressif des systèmes de production. Parmi les sources lipidiques, la progression importante des huiles agro-industrielles compense en termes énergétiques la baisse de la production traditionnelle d'arachides et d'huile de palme. En revanche en termes protéiques, il n'y a pas de compensation, les productions animales progressant insuffisamment. Ainsi la concurrence des huiles agro-industrielles sur l'arachide peut être tenue pour responsable de l'appauvrissement protéique de la ration alimentaire.

L'analyse de l'évolution des origines des disponibilités alimentaires montre la croissance des importations (de 6 à 17 % des disponibilités alimentaires, sur vingt ans) et de la production des grands projets agro-industriels (de 7 à 15 %). En revanche, la contribution du secteur traditionnel au bilan des disponibilités alimentaires a diminué fortement (de 86 à 67 %). La croissance de ce secteur est moins rapide que celle de la démographie (+2,9 % par an) mais elle est du même ordre que celle de la population active agricole (+1 % par an). Ainsi, la productivité vivrière du secteur traditionnel, mesurée en termes énergétiques au niveau national, a stagné sur la période 1971-1990.

Dans la période actuelle, il est certain que la baisse de la capacité d'importation du Cameroun et du pouvoir d'achat en zone urbaine pose de graves problèmes alimentaires. En 1994, on pouvait constater la réduction de la consommation de riz et de pain au niveau des commerces alimentaires et des boulangeries de Yaoundé et Douala. En réaction, on a vu l'essor d'une agriculture péri et intra-urbaine, mais il est improbable que le niveau de la ration alimentaire se soit maintenu. En effet, une chute des importations alimentaires de 17 % à 10 % des disponibilités nationales nécessiterait, pour être compensée en cinq ans, une croissance absolue de la production vivrière traditionnelle de plus de 5 % par an. Même si le taux de croissance de la population active agricole est plus élevé que dans les années 80, il faudrait une très nette amélioration de la productivité vivrière du secteur traditionnel pour répondre aux défis alimentaires.

Ce constat s'applique aussi aux autres sous-espaces. En particulier, les échanges régionaux en céréales dans le sous-espace ouest concernent pour 70 % d'entre-eux (en volume) des céréales importées (et ré-exportées).

Ainsi, plus généralement, il n'y a pas ou peu de valorisation du marché régional : les échanges régionaux sont plus liés à des activités de transit ou de réexportation et ne constituent pas un espace d'intégration des structures productives. Selon l'étude "CINERGIE", la part des échanges régionaux dans le produit régional brut de l'Afrique de l'Ouest serait anecdotique, de l'ordre de 1 %. De même, les exportations à destination des pays frontaliers ne représenteraient que 2 % en moyenne des

exportations totales. Le Nigéria se distingue des autres pays de la région, les exportations régionales contribuant pour 9 % du PIB de ce pays. J.EGG et J.I.IGUE insistent sur *" le fossé entre l'intégration par le marché qui s'élargit et la coopération régionale qui piétine "*. Selon les auteurs, cette situation non seulement entraîne un affaiblissement des Etats, mais risque aussi de remettre en cause leur avenir.

Selon l'étude "CINERGIE", les perspectives d'intégration régionale, c'est-à-dire *" le processus de mise en valeur et de renforcement des complémentarités au sein de l'espace considéré "* pourraient se traduire par une contribution de l'ordre de 8 % à la valeur ajoutée agricole de la région. Les exportations pourraient représenter 5 % du marché régional en 2020, en développant notamment les productions de plantain, de maïs et en introduisant significativement les productions animales.

☞ **En conclusion :**

Trois grands points doivent en priorité retenir notre attention :

- l'urbanisation est le phénomène démographique majeur des ZTH. Malgré un ralentissement possible de cette urbanisation sur le continent américain, la population urbaine pour l'ensemble des ZTH devrait plus que doubler d'ici 2020 et concerner plus d'un milliard d'individus ; en ZTH d'Afrique, le phénomène est particulièrement impressionnant, puisque la population urbaine devrait être multipliée par quatre en trente ans ;

- cette urbanisation est un des principaux facteurs de changement des structures et du fonctionnement des économies nationales et régionales. En particulier, elle aura des répercussions croissantes sur l'avenir de l'agriculture dans les ZTH et sur ses rapports avec les autres secteurs d'activité ;

- au-delà des disparités structurelles très marquées entre les trois continents, le secteur agricole a joué et continue de jouer un rôle moteur dans les économies nationales et régionales, tant en termes d'emplois qu'en termes de ressources en devises. Jusqu'à présent, la croissance de la plupart de ces pays – à l'exception des pays miniers et pétroliers – a été tirée par le secteur agricole d'exportation. Mais le développement et/ou le renforcement d'une production agricole destinée aux marchés intérieurs ou régionaux devra obligatoirement trouver ou conforter sa place aux côtés d'un secteur agricole d'exportation indispensable à moyen terme dans la plupart des contextes nationaux étudiés.

II.2 Données sur les potentialités des ressources naturelles

Depuis la conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992, les inquiétudes relatives à l'environnement écologique se sont focalisées sur les changements globaux qui se posent à l'échelle planétaire, principalement le phénomène d'"effet de serre" et l'érosion de la "biodiversité".

Le déboisement des forêts tropicales figure au premier plan des préoccupations de l'opinion publique des pays industrialisés et soulève de vives controverses quant aux causes et à l'ampleur de cette déforestation, quant à sa contribution au réchauffement global de la planète et à la perte de biodiversité et quant à ses effets destructeurs sur la fertilité du sol. Les polémiques, les scénarios catastrophes sont favorisés par les incertitudes d'estimation et de quantification ainsi que par les limites actuelles de la science dans la compréhension de ces phénomènes.

Il semble donc nécessaire de contribuer à la clarté et l'objectivité des débats relatifs à la déforestation tropicale, en présentant les données globales les plus "neutres" fournies par la FAO, tout en ayant conscience des limites de ces estimations et de leur fiabilité. Cette présentation nous offrira alors l'occasion de faire le point sur les interactions entre d'une part la déforestation, d'autre part les changements globaux. Enfin, une attention particulière sera accordée aux problèmes de dégradation des sols, qui renvoient en priorité à des problèmes écologiques locaux.

II.2.1 LE POINT SUR LA DÉFORESTATION TROPICALE

[Encadré de G. KLETZ - GRET sur les taux de déboisement]

II.2.1.1 L'ampleur du phénomène

Selon la définition retenue par la FAO, il y a déforestation lorsqu'on observe un changement complet dans l'utilisation de la forêt pour l'agriculture ou l'urbanisation.

La déforestation tropicale est fréquemment attribuée aux paysans pratiquant encore l'agriculture d'abattis-brûlis. Cette technique peut effectivement avoir des effets destructeurs lorsque le temps de jachère se raccourcit, ne permettant plus la reconstitution d'une couverture arborée.

Si cette évolution peut être liée à un accroissement démographique, les causes de la déforestation renvoient aussi à des dynamiques de fronts pionniers, telles que l'extension continue en surface des cultures pérennes d'exportation (café, cacao, hévéa) ou la transformation des forêts en prairies temporaires dans le cadre des stratégies d'extension des grands domaines capitalistes d'élevage (voir II.3).

Par ailleurs, les exploitants forestiers sont impliqués à double titre :

- destruction de pans entiers de forêts ;
- établissement de pistes qui ont accéléré la mise en valeur de la forêt par les paysans.

L'accélération marquée de la déforestation tropicale au cours de la dernière décennie peut être estimée par une augmentation du taux annuel de déforestation de 50 % environ. Ainsi, alors que la déforestation annuelle était estimée en 1980 à 11,3 millions d'hectares par an, elle serait passée à 17 millions d'hectares par an en 1990[5].

Les informations relatives à la période 1981/85 et réparties en sous-régions conduisent à différentes remarques :

- premièrement, la situation de l'Afrique de l'Ouest apparaît à court terme la plus préoccupante, car le taux de déforestation est le plus élevé, atteignant 2,2 % par an, soit 1,2 million d'hectares par an pour une couverture forestière estimée à 54 millions d'hectares. La Côte d'Ivoire est en particulier le pays marqué par le plus fort taux mondial de déforestation pour la période 1981/85, soit 5,2 % par an. Ce rapport inverse entre l'étendue de la couverture forestière et l'importance de la déforestation se retrouve dans une moindre mesure en Asie du Sud-Est pour la même période. Toutefois, selon les données les plus récentes, l'Afrique de l'Ouest se caractériserait par une stabilisation du taux de déforestation annuel alors que l'Asie du Sud-Est connaît une augmentation de 50 % de ce taux de déforestation annuel entre 1980 et 1990.

- deuxièmement, la majeure partie des surfaces déforestées est concentrée dans la zone amazonienne avec une moyenne de 6 millions d'hectares par an. Cependant, étant donné l'immensité de la forêt amazonienne, le taux de déforestation reste inférieur à 1 %. Les dernières informations fournies par images satellites concernant l'Amazonie brésilienne sont riches d'enseignements. Ainsi L.HUGUET (1990) insiste sur le fait que les deux tiers de la surface totale sont déboisés à moins de 10 %, le tiers restant étant affecté dans des proportions allant de 11 à 24 %. Ainsi l'ensemble de l'Amazonie brésilienne n'est déboisé que sur 12 % de la surface. De plus, la région amazonienne se caractérise par une accélération moins marquée du taux de déforestation que dans les autres régions tropicales humides.

- troisièmement, certaines zones se caractérisent par une déforestation limitée. Les régions d'Afrique centrale et de la zone sub-tropicale d'Afrique se caractérisent par les plus faibles taux de déforestation, de l'ordre de 0,2 % par an et concentrent aujourd'hui l'essentiel de la forêt tropicale humide d'Afrique. En particulier 32 % des forêts tropicales humides d'Afrique sont situées sur le territoire zaïrois. Cette concentration est à mettre en relation avec :
  - la superficie très importante du Zaïre ;
  - la quasi-absence d'infrastructures dans cette région qui n'a pas facilité la pénétration des zones forestières comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire.

Toutefois cette région connaît comme l'Asie du Sud-Est une des plus fortes augmentations du taux de déforestation sur la période 1980-90.

---

[5] Toutefois, selon la FAO, cette accélération indéniable de la déforestation pourrait avoir été amplifiée avec l'amélioration des outils de mesure et des méthodes d'estimation des surfaces déforestées pour les années 90. Ainsi, le chiffre de 15 millions d'hectares déforestés pourrait être avancé en correction pour 1980.

II.2.1.2 Déforestation tropicale et changements globaux

a) " L'effet de serre "

La composition de l'atmosphère terrestre assure un effet de serre nécessaire au maintien de végétations compatibles avec la vie sur terre. Plusieurs gaz présents naturellement dans l'atmosphère, tels que la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone ou le méthane contribuent à cet effet de serre. Mais les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines se sont accélérées au cours de la dernière décennie, entraînant ainsi une augmentation des concentrations atmosphériques des gaz préexistants naturellement, mais aussi ajoutant de nouveaux gaz ayant un pouvoir élevé d'absorption des infra-rouges, tels que les chlorofluorocarbones (CFCs).

Toutefois, si les années 80 ont été incontestablement marquées par un record des températures moyennes, l'état actuel des connaissances scientifiques ne permet pas :

- d'interpréter les causes du réchauffement observé ces dernières années (augmentation de la température liée à une concentration excessive en gaz à effet de serre ou fluctuation climatique naturelle) ;

- de cerner les perspectives de réchauffement dans les prochaines années.

Les incertitudes sont donc actuellement très grandes quant à la part jouée par les gaz provenant de l'activité humaine dans le réchauffement de la planète. Cette incertitude ne doit pas pour autant paralyser les prises de décision en matière de prévention (certains auteurs, tels que C. LEVEQUE, insistent sur la nécessité d'appliquer "un principe de précaution") mais relativise certaines affirmations médiatiques excessives, non fondées scientifiquement.

En ce qui concerne les activités humaines provoquant des émissions de gaz à effet de serre, certaines pratiques agricoles, notamment les techniques extensives d'abattis-brûlis, sont mises en cause. Effectivement, le défrichement anarchique des forêts tropicales par brûlis génère des émissions massives de dioxyde de carbone qui sont considérées comme la deuxième cause de l'accroissement de la concentration en gaz carbonique dans l'atmosphère. Cependant, la remise en cause de ces pratiques agricoles mérite d'être tempérée, car leur contribution reste limitée : en effet 77 % des émissions de CO_2 proviennent des combustions fossiles des pays industrialisés. De plus, la part des techniques d'abattis-brûlis dans la concentration globale des gaz à effet de serre induite par les activités humaines ne serait que de 6 %.

b) La biodiversité

Les nombreux affrontements idéologiques et politiques qui ont accompagné la signature de la "Convention sur la biodiversité" lors de la conférence de Rio ont mis en évidence la dimension plurielle attachée à ce terme : dimension philosophique et éthique, dimension écologique et surtout dimension économique.

La diversité biologique ou biodiversité est "*le terme générique qui désigne la variété et la variabilité rencontrées dans le monde vivant*" (pour la recherche,...). Trois niveaux de diversité peuvent être distingués : la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et la diversité génétique (ou intraspécifique), cette dernière étant mise à profit par les espèces pour mettre en œuvre des réponses adaptatives aux changements de l'environnement.

La diversité biologique est l'héritage d'une longue histoire évolutive des espèces et des peuplements dans un contexte climatique et géomorphologique qui a évolué lui aussi. Mais si l'extinction des espèces est un phénomène normal, on observe une disparition accélérée par les activités humaines de nombreux milieux naturels ainsi que des espèces qui leur sont inféodées.

La déforestation tropicale est considérée comme une des causes majeures de cette érosion de biodiversité, la forêt tropicale étant en effet le milieu le plus riche en espèces. Cependant les estimations de cette perte de biodiversité sont d'autant plus difficiles à calculer que le nombre d'espèces vivantes n'est pas connu, variant de 3 à 30 millions, dont 1,4 millions seulement ont été identifiées. Les forêts tropicales humides en contiendraient au moins 50 % et peut-être 90 % bien qu'elles ne couvrent que 7 % de la surface terrestre. Notamment elles comprennent les 2/3 des espèces de plantes vascularisées et environ 30 % des vertébrés terrestres (96 % des arthropodes). Selon les analyses les plus récentes concernant l'habitat des forêts tropicales, avec le taux actuel de déforestation, 4 à 8 % des espèces forestières humides pourraient s'éteindre d'ici 2015 et 15 à 35 % d'ici 2040.

Les conséquences économiques d'une perte de biodiversité sur le développement local des sociétés renvoient "aux valeurs d'usage" de cette diversité : valeurs de consommation directe (activités de chasse et de cueillette), valeurs productives (exploitation forestière, ressources génétiques pour la sélection variétale, contribution à la pharmacopée,...) et valeurs récréatives (promenades, tourisme,...). Cette classification est un outil d'évaluation monétaire de la diversité. Cependant dans la pratique, cette évaluation économique est difficile et présente des risques de biais importants. Quant aux évaluations prospectives des impacts écologiques et des effets externes de l'érosion génétique à long terme, elles restent pour l'instant d'un intérêt limité, étant donné les incertitudes concernant le futur. En bref, si la perte de biodiversité est aujourd'hui une menace caractérisée, aucun instrument opérationnel ne permet pour l'instant d'orienter les stratégies de préservation.

II.2.2 ETAT DE LA QUESTION SUR LA FERTILITÉ DES SOLS DE LA ZONE TROPICALE HUMIDE

En considérant que la fertilité d'un milieu consiste dans "l'aptitude à satisfaire durablement les besoins des populations rurales au travers des systèmes de production et d'aménagement qu'elles mettent en œuvre" (J.PICHOT, 1993), celle-ci peut être considérée comme "le résultat d'une interaction de l'homme et du milieu et d'une construction sociale évolutive".

Les mesures quantitatives existantes (WORLD RESSOURCES, 1993) concernent la dégradation physique et biologique des sols, qui ne constitue qu'un indicateur grossier de la fertilité. Cette dégradation est souvent graduelle et il est en général impossible de l'évaluer à partir des images satellites, contrairement à la déforestation. Or la déforestation n'est qu'une des causes de la dégradation des sols en ZTH : les pratiques agricoles extensives (liées à la dynamique de l'économie de plantation en Afrique), les concentrations excessives de produits chimiques dans certaines pratiques très intensives en Asie du Sud-Est ou les pratiques de surpâturage en zone amazonienne génèrent à des degrés divers une dégradation des sols tropicaux.

La FAO a mis récemment en place un programme de recherche (GLASOD) chargé de l'évaluation de la dégradation des sols dans le monde. Les résultats les plus récents établissent une typologie selon le degré de dégradation des sols et ses causes, pour chaque continent. Ces informations (présentées en annexes) n'étant pas encore ventilées par sous-régions, ne peuvent guère être mobilisées pour caractériser plus spécifiquement le degré de dégradation des sols en ZTH et la part respective de la déforestation et des différentes pratiques agricoles dans la dégradation de ces sols. L'analyse de la reproduction des systèmes agraires contribuera plus précisément à cerner les problèmes de fertilité

dans les zones tropicales humides, en mettant évidence les effets destructeurs de certaines pratiques agricoles mais aussi en repérant les pratiques traditionnelles qui entretiennent au contraire la fertilité du milieu.

☞ **En conclusion :**

La déforestation tropicale et son accélération au cours de la dernière décennie sont des constats indéniables. Selon les données les plus objectives eu égard aux performances des outils de mesure utilisés, ce seraient près de 150 millions d'hectares qui auraient disparu en une dizaine d'années dans les ZTH. Si ce chiffre est relativement modeste face à l'immensité des surfaces encore couvertes de forêts tropicales humides sempervirentes, la disparition de la forêt pose des problèmes très concrets et immédiats de gestion de la fertilité des sols pour les sociétés locales directement confrontées à cette situation.

Par contre, les relations entre déforestation et changements globaux sont souvent caractérisées par les controverses scientifiques. La mondialité des enjeux, la *" distance chronologique entre la décision et la perception sociale de ses conséquences "* et le *" degré élevé d'incertitude sur les conséquences lointaines de telle ou telle décision "* (C. MELLON, 1991) sont autant d'aspects qui font la spécificité des problèmes écologiques planétaires et la complexité des prises de décision en la matière, qui ne relèvent certainement pas des seules ZTH.

[Reprise conclusion par J. PICHOT, CIRAD-SAR]

II.3 Dynamiques des systèmes agraires

[Introduction générale par M. DUFUMIER, INA-PG]

La diversité des systèmes agraires présents dans les ZTH est le fruit d'une multiplicité de dynamiques d'évolution liées aux spécificités des contextes locaux et de leur histoire.

En effet, à partir des grandes caractéristiques du milieu naturel qui conditionnent le champ des possibles pour la mise en valeur, les sociétés et les économies des ZTH ont évolué en fonction de leurs dynamiques internes (démographiques, politiques...) et de leurs relations avec l'extérieur (conflits, colonisation, échanges, intégration aux marchés internationaux...).

Nous rappellerons rapidement les principales trajectoires d'évolution des grands systèmes agraires ; puis nous proposerons une typologie à vocation de synthèse sur la diversité et la forte hétérogénéité des systèmes agraires des ZTH.

II.3.1 APERÇU SUR QUELQUES GRANDES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES AGRAIRES DE LA ZTH

[présentation résumée. A compléter : Cl. De FINA, CIRAD-SAR]

II.3.1.1 Les systèmes agraires " d'abattis-brûlis " : plaque tournante du développement de l'agriculture

a) La première grande transition : de la prédation à l'agriculture

1) Transition qui coïncide avec l'époque du néolithique, c'est-à-dire l'âge de la pierre polie qui permet l'élaboration de haches et autres outils de travail pour l'abattage des arbres.

2) L'exploitation des ressources naturelles est plus ou moins spécialisée et s'accompagne d'une intégration au marché très réduite (peuples forestiers très faiblement en contact avec l'extérieur) ou au contraire très marquée (extractivisme).

3) Cette transition n'a pas eu lieu dans certaines sociétés de la ZTH où l'exploitation du milieu repose encore principalement sur une exploitation des ressources naturelles renouvelables spontanément.

4) Elle est très progressive et rarement achevée dans les sociétés rurales de la ZTH, puisque la chasse, la cueillette et la pêche coexistent avec des pratiques agricoles plus ou moins sophistiquées, et représentent une part non négligeable de l'activité économique des populations.

5) On observe d'ailleurs que dans ces phases de transition, le même produit est utilisé à la fois sous forme sauvage, dans le cadre d'une cueillette, et sous forme domestiquée, cultivée sur abattis-brûlis ; cela concerne les tubercules, mais aussi le riz.

b) Pluralité des voies d'exploitation du milieu à partir de l'abattis-brûlis

1) Dans les systèmes d'abattis-brûlis, la forêt joue un rôle central ; elle recharge le sol en matière organique. Les rotations de jachère peuvent être variables :
- variabilité dans la fréquence d'utilisation successive de la terre (rotations de 20 ans, 15 ans, 12 ans) ;
- variabilité dans le nombre d'années d'utilisation successive de la terre (1 an, 2 ans, 4 ans).

2) Les systèmes agraires d'abattis-brûlis caractérisent jusqu'à nos jours la plupart des ZTH d'Afrique et dans une moindre mesure les régions amazoniennes, même si depuis le début du siècle de nombreuses variantes peuvent être distinguées :
- insertion de cultures pérennes ;
- association avec l'élevage.

3) Dans certaines régions de la ZTH (notamment en Asie du Sud-Est), la transition vers de nouveaux systèmes agraires s'est opérée dès le Vème millénaire avant J.-C. Cette transition a été marquée dans ces pays par le passage d'une riziculture sèche à une riziculture inondée, avec la mise en valeur de nouveaux milieux (bas-fonds) et de l'utilisation de nouvelles techniques agricoles (maîtrise de l'eau).

HIGHAM considère que la technique de l'abattis-brûlis a été favorable à l'apparition de graminées dans ces régions, et notamment à la domestication du riz.

4) Ces pratiques culturales assurent une production agricole faible et la densité de population ne peut pas dépasser 20 à 30 habitants au kilomètre carré. Dès que la densité démographique augmente et/ou que la terre disponible diminue (bloquée par les cultures pérennes), on constate une tendance à l'augmentation de la fréquence d'utilisation de la terre.

5) A partir du système d'abattis-brûlis s'opère une différenciation géographique des systèmes agraires de la ZTH qui renvoie à l'ancienneté de la transition, à la mise en valeur ou non de nouveaux milieux, au changement ou à l'absence de changement des techniques agricoles, à la dégradation des milieux forestiers.

6) Le passage vers d'autres systèmes agraires est très progressif, et il y a souvent coexistence de plusieurs modes d'exploitation en même temps (exemple des Tanalas à Madagascar qui sont à la fois essarteurs et riziculteurs). Il est associé à une nécessité (densité démographique), à des phénomènes mimétiques, à des zones écologiquement propices à une sédentarisation des populations, à des goûts alimentaires.

II.3.1.2 Les systèmes agraires forestiers

[à résumer]

II.3.1.3 Les exploitations du milieu conduisant à une savanisation

a) Agriculture fixe avec transferts latéraux de fertilité

Possibilité parfois d'un passage intermédiaire par des systèmes reposant sur un élevage parqué, fournisseur d'engrais aux cultures fixes associées. Très rare en ZTH mais traces au Rwanda et Burundi.

b) Elevage extensif de plein air

[à résumer]

II.3.1.4 Les trajectoires particulières concernant l'aménagement des bas-fonds, deltas et mangroves

1) Cet ensemble de systèmes agraires est associé à la culture du riz qui est la principale culture inondée pratiquée en ZTH.

2) Le riz est une culture ayant de grandes capacité d'adaptation à des changements de milieux et qui peut aussi bien être cultivée en culture sèche qu'en culture inondée.

3) Les techniques agricoles rizicoles peuvent être très variables, se caractérisant par une utilisation plus ou moins intensive de la terre. On peut distinguer :
- les rizières permanentes des rizières non permanentes,
- les rizières inondées (avec diguettes) des rizières irriguées (artificiellement),
- la pratique du semis direct ou du repiquage.

De plus, selon les instruments de travail, le travail du sol est plus ou moins important et la productivité du travail variable. Enfin, variation dans l'utilisation de fumures.

4) Différents types de milieux mis en valeur : variations importantes selon qu'il s'agit de zones montagneuses (rizières en terrasse), de plaines alluviales.

5) La maîtrise de l'eau : source de variabilité interdépendante avec les autres facteurs. Différences marquées selon l'ampleur des aménagements. Nous distinguerons les rizières traditionnelles des grands aménagements hydrauliques que représentent les barrages de retenues (surtout fréquent à partir du XIXème siècle) et les endiguements des deltas.

6) Pas d'évolution linéaire :

- certaines régions de Thaïlande n'ont pas eu le choix : irrigation car saison sèche marquée et nécessité de répondre au croît démographique : passage de la rizière sèche à la riziculture irriguée avec pratique du repiquage ;
- des formes de régression dans la maîtrise de l'eau liée souvent à des agressions extérieures (problèmes politiques, invasions, guerres) et aux déficiences techniques qui les accompagnent.

[Encadré de Cl. GUIBERT, SOCA'2 -
Sur les échanges historiques de matériel génétique entre ZTH]

II.3.2 TYPOLOGIE DES SYSTÈMES AGRAIRES

[Introduction à reprendre par R LABROUSSE - BDPA -
en relation avec l'introduction générale de M. DUFUMIER]

Cette typologie est destinée à mettre en évidence de façon synthétique les caractéristiques des principaux systèmes agraires qui se sont développés dans les ZTH et qui sont le produit des évolutions historiques locales.

Cette typologie a été élaborée en s'attachant à :

- définir un certain nombre d'indicateurs permettant de comparer les systèmes agraires entre eux ;
- accorder un intérêt particulier à un inventaire de ces systèmes qui soit le plus représentatif de l'ensemble de la ZTH et non d'un continent en particulier ;
- rester suffisamment synthétique compte tenu de l'ampleur du sujet abordé.

Dans cette perspective, les systèmes agraires ont été répartis en sept " familles " principales, elles mêmes subdivisées en un nombre limité de sous-familles.

A l'échelle d'un pays et même d'une région, plusieurs familles de systèmes agraires peuvent être représentées, voire presque toutes, dans certaines situations nationales ayant un niveau de développement très diversifié. Dans d'autres cas, de vastes régions ne sont concernées que par un seul système largement dominant.

[pages 25 à 74 du document de R. LABROUSSE
Eventuellement, ne reprendre que la définition des variantes
et localisations pour chaque famille et renvoyer les conditions d'existence,
l'intégration au marché, le niveau d'équipement, les institutions
et les perspectives en annexes.]

☞ **En conclusion :**

L'évolution des systèmes agraires n'est pas linéaire, et ne peut pas être uniquement le fait de quelques facteurs déterminants tels que : la " pression démographique ", l'ouverture aux marchés " ou " les techniques d'encadrement ".

La transformation des systèmes agraires met en jeu à la fois les stratégies des acteurs locaux et l'évolution de l'environnement de la production. Une multitude de facteurs (modifications des conditions agro-écologiques, érosion des prix du marché, accroissement démographique, contrainte coloniale,...) renvoyant à des échelles de temps et d'espace différentes, à des dynamiques endogènes ou à des menaces extérieures, et se conjuguant entre eux, sont à l'origine d'une recomposition des rapports de force entre agents économiques et d'une redéfinition de leurs stratégies qui sont décisives dans les dynamiques d'évolution.

A la lumière de cette typologie des systèmes agraires de la ZTH, plusieurs problèmes caractéristiques des zones tropicales humides peuvent d'ores et déjà être évoqués de manière prioritaire :

- la sécurité alimentaire, dans les situations où la consommation est devenue très dépendante des importations vivrières (cas de nombreuses agricultures à tubercules) ;
- la spécialisation parfois excessive de certaines agricultures en fonction " d'avantages comparatifs " souvent éphémères et leur dépendance du marché international ;
- les migrations de main-d'œuvre : zones d'accueil devenues des zones d'émigration ou d'exode rural après détérioration inconsidérée de leurs écosystèmes ?
- la fragilité – et donc le coût – des aménagements (infrastructures de communication et de production) liée aux caractéristiques du climat qui renvoie aux capacités de maintenance et au rôle des pouvoirs publics dans la mise en œuvre d'un environnement sécurisé par les opérateurs économiques.

TITRE III
Les grands défis pour l'agriculture des ZTH

A l'issue de la caractérisation des ZTH et face à de telles perspectives régionales, raisonner l'élaboration de propositions opérationnelles impose d'identifier les principaux défis de la zone. Dans cette démarche, il s'agit de construire un cadre d'analyse unifié et un champ de réflexion commun pour l'avenir de l'agriculture dans les différents pays de la ZTH. Etant donné la finalité opérationnelle assignée à ce document, notre propos n'est pas de restituer une réflexion globale sur la problématique du développement des pays du sud, qui fait par ailleurs l'objet de nombreux travaux, riches d'enseignements. Nous nous limiterons à poser les jalons d'une agriculture durable et capable de contribuer à la croissance économique des pays concernés, tout en gardant à l'esprit les contraintes immédiates auxquelles sont confrontées les paysanneries des ZTH et les marges d'action limitées des gouvernements (ex : poids de la dette).

La notion de défi telle que nous la concevons dans cette étude s'apparente à celle du terme anglais "challenge", c'est-à-dire "*un obstacle extérieur ou intérieur qu'une civilisation doit surmonter dans son évolution*" (PETIT ROBERT, 1993). L'identification des défis de la ZTH se traduit par une succession d'obstacles (que doivent franchir les pays concernés) replacée dans un continuum qui correspond au développement économique et social.

Face aux dynamiques économiques régionales, il est clair que l'agriculture continuera à jouer un rôle moteur dans l'accession au développement, l'effet d'entraînement étant d'autant plus puissant que l'agriculture a un poids relatif plus important dans l'économie. Dans les ZTH, l'agriculture représente encore la principale source d'emplois et d'approvisionnement alimentaire. Dans de nombreux pays, elle est aussi une source non négligeable (sinon la principale) de recettes en devises, grâce à la spécialisation marquée des pays pour les cultures commerciales : cacao, café, caoutchouc, huile de palme, thé, épices,...Toutefois, s'il est incontestable que l'agriculture doit être une base majeure directe ou indirecte d'accumulation, il faut se garder d'une vision mécanique de la dynamique de la croissance agricole. Rappelons en effet que l'agriculture peut assurer différentes contributions à la croissance économique (alimentation, emploi, devises, force de travail industrielle, inputs industriels, financement de l'industrie, débouchés pour l'industrie) qui évoluent dans le temps et dans l'espace, en fonction du degré d'industrialisation des pays et de leurs structures économiques et sociales (cf MOUNIER). Logiquement ou selon les circonstances historiques, ces différentes configurations fonctionnelles ne sont pas toujours compatibles entre elles.

Face à cette multiplicité des contributions possibles de l'agriculture à la croissance économique, l'identification des défis doit s'effectuer en regard d'une appréciation de la demande finale des pays de la ZTH "*qui seule permet de cerner les progrès à accomplir, leurs implications, leurs consé-*

quences et d'en déduire des objectifs qui pourront constituer des axes de recherche" (B.LOSCH et P.PETITHUGUENIN, 1993). Cette demande peut s'identifier aux besoins à terme des populations de la zone, qui doivent être replacés par rapport à ceux liés à la gestion des entités locales, régionales et nationales. On retiendra deux catégories de demandes principales, dont le caractère prioritaire est peut-être plus marqué dans la ZTH d'Afrique : la demande alimentaire et la demande en devises.

Toutefois les producteurs agricoles sont souvent entraînés dans une recherche de rentabilité immédiate qui peut provoquer une dégradation des potentialités agro-écologiques de leur environnement et ne pas permettre d'assurer la reproduction de leurs systèmes de production. Il est donc fondamental que les performances de l'agriculture puissent s'inscrire dans la durée. Ce défi de "durabilité" ne se limite pas aux conditions biophysiques du milieu. Les formes d'agriculture durable doivent être viables économiquement, écologiquement et socialement sur le long terme. Il s'agit alors de trouver le difficile équilibre entre contraintes économiques, nécessités du développement et gestion des ressources naturelles.

III.1 Répondre à la demande alimentaire

[Faire un encadré comparant la différence des besoins entre Afrique et Asie : N. BRICAS, CIRAD-SAR (?)]

Le problème de la satisfaction des besoins alimentaires de la population est particulièrement aigu dans la zone tropicale humide d'Afrique, étant donné les perspectives d'accroissement démographique et le processus de concentration urbaine en cours. C'est un problème qui reste aussi sensible en Asie du Sud-Est, malgré le ralentissement incontestable de l'accroissement démographique et bien que la plupart des pays aient atteint l'autosuffisance alimentaire en riz. En effet, l'augmentation en valeur absolue de la population sera encore considérable durant la prochaine décennie et les densités de population très élevées soulèvent la question des limites physiques à un accroissement significatif de la production.

Dans la majorité des pays des ZTH, deux sources d'approvisionnement se cumulent et se complètent dans des proportions variables pour répondre à la demande alimentaire, principalement urbaine : la production agricole et agro-alimentaire locale et les importations (en provenance des pays du nord ou dans le cadre d'échanges sud-sud).

Relever le défi alimentaire constitue non seulement une réponse à la vulnérabilité alimentaire accrue étant donné les incertitudes démographiques futures (notamment en ce qui concerne l'ampleur des mouvements migratoires), mais contribue aussi au développement progressif (ou au renforcement) d'un marché intérieur, articulé de plus en plus sur le marché urbain. En effet, si l'exportation de produits tropicaux a été nécessaire pour financer la croissance économique et l'urbanisation, les pays des ZTH seront de plus en plus amenés à relayer leurs bases de croissance par la demande intérieure et régionale. Le développement du marché urbain (premier processus de division du travail entre producteurs et consommateurs) apparaît comme une condition nécessaire à la croissance des revenus en milieu rural et à l'intensification agricole. Alors que la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique centrale ont déjà le potentiel pour relancer leur croissance économique par la demande intérieure (demande urbaine solvable et régulière), la demande urbaine reste encore faible et fragile (par rapport aux besoins d'autosuffisance) dans plusieurs pays de la ZTH d'Afrique où la transition sera très progressive.

Afin de satisfaire la demande urbaine en produits alimentaires locaux, les volumes de production devront s'accroître dans des proportions considérables. Alors que dans la plupart des ZTH d'Asie, les paysans ont depuis longtemps développé des systèmes techniques de production très intensifs en main-d'œuvre et en intrants, les systèmes de production sont restés globalement extensifs dans la ZTH d'Afrique, à l'exception des zones péri-urbaines où un processus d'intensification agricole est en cours. En effet, face à la saturation foncière inéluctable liée à l'extension sur fronts pionniers des systèmes de production à base de cultures pérennes d'exportation, une évolution des techniques de culture dans le sens d'une plus grande intensification dans l'usage de la terre sera inévitable pour relever le défi alimentaire dans cette zone. Cette évolution devra nécessairement s'accompagner d'une amélioration de la productivité du travail. Dans cette perspective, il sera indispensable d'innover dans

des techniques économes en intrants monétaires pour limiter la dépendance extérieure. De plus, les ZTH d'Afrique se caractérisent par deux problèmes spécifiques qu'il sera nécessaire de résoudre :

– d'une part, l'approvisionnement des villes en produits vivriers se caractérise par de très fortes instabilités saisonnières, créant des pénuries et des fluctuations de prix importantes qui imposent des systèmes de mise en marché adaptés ;

– d'autre part, un effort particulier devra être accordé au développement des productions animales locales – viandes et poissons – qui sont actuellement fortement déficitaires.

Pour les producteurs de la ZTH d'Asie du Sud-Est, les marges pour accroître le volume de production sont de plus en plus réduites et coûteuses. L'essentiel des gains de productivité devra s'opérer au niveau de la qualité du produit et de sa mise en marché.

En effet, et de manière plus générale à l'ensemble des ZTH, l'offre locale en produits végétaux et animaux devra non seulement augmenter, mais développer une capacité d'adaptation à la demande alimentaire urbaine, à la fois en améliorant la qualité des produits traditionnels destinés à la commercialisation, en diversifiant les produits proposés et en innovant dans le domaine de la transformation agro-alimentaire.

III.2 Réussir l'intégration dans les échanges internationaux

Durant les trente dernières années, la croissance des pays de la ZTH a été principalement tirée par les exportations de matières premières, d'origine agricole ou minérale. Les recettes en devises ont constitué une des ressources essentielles pour l'investissement public et privé et une des bases principales de la fiscalité. Elles ont autorisé le recours aux importations, le financement des équipements et des services (production, infrastructures urbaines et de communication) et ont été le principal moteur d'élevation du niveau de vie, en assurant le développement des revenus monétaires en milieu rural.

En ZTH d'Afrique, les filières agro-exportatrices jouent en effet un rôle sans équivalent dans la redistribution des revenus monétaires en milieu rural et dans la diffusion du pouvoir d'achat, puisque le revenu de plus du tiers de la population agricole de la région est issu des cultures d'exportation, principalement caféières et cacaoyères. Par ailleurs, d'après les scénarios tendanciels, le secteur agricole d'exportation devrait rester dans la décennie à venir la principale source de recettes en devises dans la ZTH d'Afrique. En effet, aucun produit transformé dans la région n'est actuellement compétitif au niveau du marché mondial, et il est peu réaliste d'envisager l'accès à la compétitivité industrielle internationale dans un avenir proche. Le défi de préserver et de relancer les filières et les produits agricoles d'exportation est donc incontournable à moyen terme et correspond à une étape nécessaire pour une transition vers une croissance basée sur une demande nationale ou régionale.

La situation est sensiblement différente dans les autres régions tropicales humides. La fonction de diffusion et de répartition des richesses assurée par les filières agro-exportatrices reste aussi très importante dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, notamment en Indonésie ; mais elle est devenue secondaire dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, tels que le Brésil ou le Venezuela. En ce qui concerne leurs poids dans la croissance économique, la part des exportations agricoles dans les recettes en devises est faible dans les pays d'Amérique latine, et elle est en constante diminution dans les pays d'Asie du Sud-Est. Toutefois, l'affaiblissement du secteur agricole, et en particulier du secteur agricole d'exportation dans les pays tropicaux humides d'Amérique du Sud, a eu des effets néfastes sur la croissance économique globale des pays concernés durant les années 80. Par ailleurs, l'essor économique spectaculaire des pays de l'ASEAN-4 n'aurait jamais pu prendre cette ampleur sans la vigueur du secteur agricole et agro-alimentaire d'exportation.

De manière générale, les filières agricoles destinées à l'exportation restent au niveau de l'ensemble de la zone un support incontournable de la croissance globale et du développement rural.

Répondre au défi de la croissance des filières agricoles d'exportation nécessite de maintenir, de restaurer et si possible d'améliorer les parts de marché. Ce défi est donc directement lié à celui de la compétitivité des filières. Dans cette perspective, l'accroissement quantitatif et durable de la production est central. Si les possibilités d'augmentation de la production par accroissement des superficies mises en valeur sont encore loin d'être épuisées dans certains pays des ZTH tels que l'Indonésie, le Zaïre ou le Brésil, le problème du renouvellement des plantations devient crucial dans la plupart des pays tropicaux humides d'Afrique de l'Ouest (et dans certains pays d'Asie du Sud-Est, tels que la Thaïlande) ayant privilégié des systèmes de production extensifs et se trouvant actuellement confrontés à un phénomène de saturation foncière.

Au-delà de ce défi d'évolution des systèmes de production des plantations qui devra s'inscrire dans la durée, l'amélioration de la compétitivité des filières impose aussi à court terme de dégager des gains de productivité, par une diminution des coûts monétaires de production, de transformation et/ou de mise en marché. Elle impose enfin une amélioration de la qualité qui devrait permettre à chaque pays d'entretenir des relations privilégiées avec certains clients et de mieux cibler des créneaux spécifiques et rémunérateurs.

Le maintien et l'expansion des parts de marchés doivent par ailleurs s'accompagner d'une diversification des produits destinés à l'exportation. Certains pays sont déjà largement engagés dans cette voie ; c'est le cas tout particulièrement de la Thaïlande qui offre sur le marché mondial plus de 200 produits agricoles ou agro-industriels différents. A l'inverse, les pays de la ZTH d'Afrique se caractérisent par une très grande dépendance à quelques productions. Une nécessaire mobilisation et valorisation des potentialités existantes devront être entreprises, sachant qu'elles ne pourront se concevoir que sur le long terme.

[Faire un encadré sur les risques de développement des " cultures illicites " à partir de l'étude CINERGIE : Cl. De Fina, CIRAD-SAR]

III.3 Privilégier la durabilité et l'adaptabilité des performances agricoles

[contribution attendue de J.PICHOT, CIRAD-SAR]

La durabilité correspond à la possibilité d'entretenir, de supporter ou de maintenir une activité dans le temps. Les performances agricoles doivent pouvoir s'inscrire dans la durée afin de contribuer efficacement à la croissance économique globale et au développement rural de la ZTH.

La durabilité de l'agriculture passe par une gestion optimale des ressources localement disponibles. Dans les ZTH, le problème prioritaire est celui de la fertilité des sols dont la fragilité et la dégradation parfois avancée doivent être prises en compte dans la recherche d'une agriculture durable.

L'accroissement démographique mais aussi la recherche de compétitivité immédiate créent de nouvelles contraintes contextuelles que ne peuvent pas toujours résoudre les paysanneries avec les techniques traditionnelles de production et qui se traduisent par une dégradation des potentialités agro-écologiques de la zone et posent le problème de la reproduction technique des systèmes de production. Or, la rétrospective historique de la dynamique des systèmes agraires a montré que les paysans ont su dans la plupart des cas gérer leur environnement écologique ; c'est le cas notamment des systèmes de polyculture-élevage, mais aussi les systèmes de cultures associées et d'agro-foresteries. Il est donc impératif, dans la perspective d'assurer une agriculture durable, de valoriser les pratiques traditionnelles de gestion de la fertilité et d'en améliorer les performances économiques.

En effet, un système agricole ne peut être jugé seulement d'après ses conséquences sur l'environnement. La durabilité de l'agriculture fait appel à des critères tant sociologiques et économiques que biologiques. Ainsi, les formes d'agriculture durables doivent être viables économiquement, c'est-à-dire compétitives dans les économies d'échange que nous connaissons, et socialement acceptables par les acteurs concernés.

Le défi de la durabilité impose ainsi de trouver des innovations techniques mais aussi organisationnelles et institutionnelles capables d'améliorer sur le long terme la compétitivité de l'agriculture par le maintien et le développement des performances et de la capacité de gestion des systèmes de production et de mise en marché.

PARTIE II

Acteurs et stratégies : un éclairage à partir de cas concrets

INTRODUCTION DE LA PARTIE II

Face aux grands défis et enjeux pour l'agriculture des ZTH, une préoccupation majeure du groupe de travail AZTH réside dans l'élaboration de propositions cohérentes avec les objectifs et contraintes concrètes des acteurs concernés. La prise en compte de la diversité des acteurs en présence, la caractérisation de leurs stratégies constituent une condition essentielle d'efficacité et de pérennité des actions de développement. La démarche ici privilégiée est de réintroduire la diversité des situations individuelles tout en recherchant les ressemblances et tendances communes.

Dans cette perspective, l'analyse transversale de plusieurs études de cas illustratives de la diversité des situations agraires en ZTH s'attache à dégager des lignes de récurrence concernant les principales stratégies des producteurs et les relations que ceux-ci entretiennent avec les autres opérateurs locaux du développement. En nous permettant de repérer les atouts et les principaux points de blocage, cette analyse vise à nuancer et moduler la nature des propositions, le contenu des interventions et les modalités d'action qui devront être approfondies dans la partie III de ce document.

TITRE I
Producteurs et organisations paysannes

Il s'agit dans ce paragraphe d'esquisser une synthèse sur les objectifs et contraintes majeures des producteurs en ZTH et sur les stratégies individuelles ou collectives qu'ils mettent en œuvre.

Parmi les deux grandes formes d'exploitation du milieu présentes en ZTH, à savoir d'une part les exploitations familiales (avec recours possible à une main-d'œuvre salariée) et d'autre part les grandes domaines privés et entreprises agro-industrielles (et/ou forestières), les séances de travail du groupe AZTH ont privilégié les premières. En effet, les études de cas ont essentiellement illustré des pratiques paysannes et les formes d'" *agriculture spécialisée des grandes plantations* " et d'" *élevage extensif de plein air* " ont été traitées en marge.

Notre démarche se décompose en deux étapes

- premièrement, à partir d'un balayage des différents types de producteurs, reflétant une diversité de situations agraires et de situations individuelles, nous repèrerons, au-delà des spécificités contextuelles, les principales stratégies des producteurs ;
- secondement, les terrains étudiés nous permettront de saisir la place des organisations de producteurs dans le paysage agricole des ZTH. Plus précisément, l'objectif est d'identifier les formes d'organisation paysannes présentes dans les ZTH, leur rôle dans le fonctionnement économique de l'agriculture et leur capacité à alléger les contraintes individuelles des producteurs et à répondre à leurs attentes.

I.1 Les producteurs : des stratégies fortement différenciées

[Préciser notion de stratégie :
B. LOSCH et J.M. YUNG – CIRAD-SAR]

Les stratégies des producteurs seront définies comme " *des combinaisons plus ou moins structurées de " réponses " élaborées par des acteurs pour faire face aux " défis " auxquels ils se trouvent confrontés ou qu'ils s'assignent (objectifs)* " (J.M. YUNG et J. ZASLAVSKY, 1992). Cette **reconstruction** repose essentiellement sur les données empiriques et les pratiques décrites par les auteurs des études de cas. De plus, la prise en compte des situations agraires dans lesquelles se trouvent les acteurs est déterminante dans l'élaboration de leurs stratégies : " *c'est par référence à cette " situation " qu'ils seront amenés à choisir de manière explicite ou implicite des objectifs et à élaborer, au regard des moyens dont ils disposent, les réponses appropriées* " (J.M. YUNG et J. ZALAVSKY, op cité).

Six grandes stratégies, qui peuvent se combiner ou se succéder au sein d'une même exploitation, ont été identifiées :

- les stratégies de survie,
- les stratégies de repli,
- les stratégies de minimisation du risque,
- les stratégies offensives de spécialisation-intensification,
- les stratégies d'accumulation extensive,
- les stratégies d'entreprise.

Pour caractériser chacun de ces " idéaux types ", quatre angles d'approche seront pris en compte de manière prioritaire :

- reconnaissance des acteurs concernés et des contextes,
- aperçu sur les tendances évolutives et les marges de manœuvre,
- reconstruction des objectifs et moyens,
- appréciation de la propension à l'innovation.

Tout en ayant conscience que les situations concrètes renvoient à des gradients de conditions socio-économiques et techniques, les producteurs connaissant des phases de stagnation, de progression, de transition au cours de leurs trajectoire socio-économique, l'établissement d'une typologie des principales stratégies des producteurs n'en demeure pas moins un outil efficace pour déceler des tendances communes.

Le tableau synoptique n° permet de visualiser l'articulation entre types de producteurs et stratégies à l'œuvre pour chaque étude de cas. Les critères de différenciation des producteurs agricoles sont variables selon les spécificités des systèmes agraires concernés, et selon les typologies (ou les éléments de typologies) établies par les auteurs des études de cas. En fait, trois principaux critères sont mobilisés : les dotations des exploitants en facteurs de production, l'accès au marché, les "pratiques" et les "résultats".

Par ailleurs, dans le souci d'être opérationnel, les différents types de producteurs sont rattachés à l'une des grandes familles de systèmes agraires présentes en ZTH, ce qui permet notamment de restituer le contexte local de la production agricole et notamment le degré d'intégration au marché. Les dynamiques en cours, l'environnement de la production et les particularités socio-économiques sont synthétisées en annexe pour chaque étude de cas.

[A voir avec les auteurs des études de cas]

I.1.1 LES STRATÉGIES DE SURVIE

I.1.1.1 Acteurs concernés, contexte

Ces stratégies sont présentes et fréquentes dans tous les systèmes agraires étudiés. Elles concernent souvent des exploitants ayant un accès limité au foncier en rapport avec :

- une densité démographique très élevée par rapport aux disponibilités locales en ressources naturelles (cas par exemple des jeunes exploitants burundais),
- des conditions historiques et institutionnelles d'accès au foncier sélectives (planteurs burkinabé en agriculture de plantation villageoise),
- morcellement des terres dû aux héritages successifs (jeunes chefs d'exploitation).

La fréquence de ces stratégies est aussi liée aux problèmes d'accès aux marchés locaux [voir encadré n°I.1] qui peuvent bloquer un processus d'accumulation monétaire.

I.1.1.2 Tendances évolutives et marges de manœuvres

Pour les extracteurs familiaux de la région du PARA, leur situation est particulièrement critique car ils sont en situation de totale dépendance vis-à-vis des entreprises commerciales qui leur offrent un prix d'achat très bas et qui exercent une pression sur les ressources naturelles telles qu'elles compromettent leur survie à moyen terme.

Sur le front pionnier amazonien, ces stratégies peuvent être globalement considérées comme transitoires et, en fonction des opportunités du milieu (notamment le développement des infrastructures et la disponibilité en forêt), peuvent évoluer plus ou moins rapidement vers des stratégies d'accumulation extensive ou de minimisation du risque.

Dans les systèmes d'agriculture de plantation, ces stratégies deviennent de plus en plus fréquentes avec la raréfaction croissante de la forêt, qui cristallise les différenciations sociales entre producteurs : ces producteurs sont exclus des possibilités d'achats de terres (extension, ou déplacement vers une zone de commercialisation possible), devenues souvent trop onéreuses. De plus, le contexte de crise économique et la chute des cours mondiaux des matières premières entraînent une réduction draconienne des revenus des planteurs qui favorise l'accroissement des stratégies de survie.

Enfin, dans les régions confrontées à des densités démographiques très élevées, ces stratégies tendent à être de plus en plus fréquentes.

I.1.1.3 Objectifs et moyens

Encadré I.1 : Isolement et stratégies de survie

L'isolement de maintes régions privées de communication enferme de nombreux producteurs dans des stratégies de survie jusqu'à ce que des possibilités de commercialisation se développent progressivement. En voici deux exemples.

Dans la micro-région de Maraba, les producteurs installés sur le front pionnier et n'étant desservis ni par une route carrossable ni par un fleuve pratiquent une agriculture d'auto-subsistance. N'ayant quasiment aucune possibilité de commercialiser une partie de leur production, ils doivent satisfaire leurs besoins monétaires minimum par des travaux hors exploitation, dans des chantiers voisins ou dans les " fazendas ". La forêt joue aussi un rôle important : la chasse constitue un apport significatif de protéines pour l'alimentation familiale ; la cueillette et la vente de fruits sont également importantes ; enfin la vente de bois aux " madeiros " de la région est constante dans les régions nouvelles et fait souvent l'objet d'un troc : le " madeiro " ouvre de nouvelles pistes avec un petit bulldozer en échange des troncs d'arbres. Dans des conditions d'échange très défavorables aux paysans, les commerçants du bois aident la communauté à rompre son isolement. Pour ces producteurs, la rupture de l'isolement constitue la condition *sine qua non* de la commercialisation des produits et l'accumulation nécessaire pour diversifier le système de production (extrait du rapport final Systèmes de production et développement agricole en milieu amazonien, GRET, 1992).

Ce goulot d'étranglement touche de la même façon de nombreux agriculteurs " de plateau " dans la région de Koba en Guinée maritime. Dans un contexte de disponibilité foncière, ils installent leurs cultures vivrières après défrichement de jachères. Par ailleurs, ils développent des productions marchandes non périssables, telles que l'arachide et la cola, afin de satisfaire les besoins alimentaires pendant la période de " soudure ". Les possibilités de commercialisation restant souvent très limitées et temporaires, ces producteurs se trouvent dans une " logique d'endettement " pour subvenir aux besoins monétaires essentiels.

L'objectif visé par l'exploitation familiale se limite à la satisfaction des besoins alimentaires et monétaires essentiels. Les moyens mis en œuvre sont exclusivement fondés sur la mobilisation de la force

de travail familiale. Les besoins alimentaires sont assurés en partie par les cultures vivrières et éventuellement par le petit élevage. Les besoins monétaires sont assurés :

- par la commercialisation d'une partie de la production : cultures d'exportation, cultures vivrières ou petit élevage destiné aux marchés locaux,
- et/ou par un travail hors exploitation, en tant que manœuvre agricole ou dans le cadre d'activités non agricoles (artisanat, extractivisme, pêche).

Certains chefs d'exploitation sont par ailleurs parfois engagés dans une logique d'endettement afin de répondre aux besoins immédiats de la famille.

I.1.1.4 Propension à l'innovation technique

Les stratégies de survie concernent souvent de jeunes chefs d'exploitation qui sont motivés pour améliorer leur revenu et prêts à innover dans des itinéraires techniques intensifs, surtout lorsqu'ils sont confrontés à un accès limité à la terre.

Mais simultanément, de nombreux obstacles s'opposent à la mise en œuvre effective d'innovations techniques :

- problèmes de la disponibilité en temps (lorsqu'ils doivent travailler hors exploitation),
- absence de trésorerie pour acheter intrants ou plants sélectionnés,
- en ce qui concerne les systèmes d'agriculture de plantation, superficies trop faibles pour régénérer ou remplacer les vergers vieillissants, car cela entraînerait une absence totale de revenus pendant plusieurs années,
- éloignement des marchés.

Encadré I.2 : Pression foncière, contrats de travail et stratégies de survie chez les jeunes planteurs

Dans les plus anciennes zones caféières et cacaoyères de la Côte d'Ivoire, les stratégies de survie sont de plus en plus fréquentes chez les jeunes villageois ayant eu un accès récent à la terre dans le cadre de relations de parenté, et qui se trouvent limités par les superficies cédées (et par la nature des terres cédées), elles-mêmes conditionnées par un fractionnement des dons et par le blocage foncier. Outre les obligations liées au maintien de leur statut d'actif familial, ces planteurs cumulent les travaux sur l'exploitation avec des activités hors-exploitation, le plus souvent en tant que manœuvres agricoles sur des exploitations voisines. Généralement, ils effectuent des contrats à la tâche dans le cadre de sociétés de travail. Le fonctionnement de ces sociétés reposant souvent sur des conventions explicites et déterminées en début de campagne agricole, permet de procurer aux membres de la société des recettes monétaires régulières, sans qu'ils aient à dispenser du temps et des efforts pour la recherche d'emploi et la négociation.

I.1.2 LES STRATÉGIES DE REPLI

I.1.2.1 Acteurs concernés, contexte

Elles concernent des exploitants ayant pu accumuler antérieurement un capital productif (cultures pérennes d'exportation ou élevage bovin) et succèdent souvent à des stratégies d'accumulation extensive ou à des stratégies d'intensification-spécialisation.

Par ailleurs, ces stratégies sont plus fréquentes chez les chefs d'exploitation âgés, qui se caractérisent par un certain "manque de motivation" et le choix délibéré de désengagement.

Sur le front pionnier amazonien, ces stratégies se développent préférentiellement dans un contexte local de saturation foncière, où l'accumulation productive nécessite une délocalisation des producteurs vers d'autres régions.

I.1.2.2 Tendances évolutives

Dans les systèmes d'agriculture de plantation, ce type de stratégies est favorisé par le contexte de baisse des prix d'achat au producteur des produits caféiers ou cacaoyers.

I.1.2.3 Objectifs et moyens

L'objectif prioritaire réside dans la satisfaction des besoins essentiels de la famille. Cet objectif est généralement associé à la recherche d'un niveau de travail familial minimum compatible avec l'objectif de couverture des besoins de base.

Les moyens mis en œuvre se caractérisent par des pratiques extensives qui peuvent entraîner une décapitalisation progressive du capital "plantation" ou "bovin-pâturage". La force de travail familiale souvent limitée est remplacée ou complétée par une main-d'œuvre extérieure en fonction des disponibilités en trésorerie.

I.1.2.4 Propension à l'innovation technique

Elle est réduite car elle ne s'inscrit pas dans les objectifs des chefs d'exploitation.

I.1.3 LES STRATÉGIES DE MINIMISATION DU RISQUE

I.1.3.1 Acteurs concernés, contexte

Ces stratégies sont caractéristiques des producteurs dont les dotations en facteurs (terre, capital) sont suffisantes pour satisfaire les besoins de base et les sollicitations sociales, mais insuffisantes pour s'engager dans une dynamique d'accumulation productive. Par ailleurs, ces chefs d'exploitation doivent généralement assurer de lourdes charges familiales.

I.1.3.2 Tendances évolutives

Présentes dans tous les systèmes agraires étudiés, elles traduisent une situation d'inertie ; elles tendent à se maintenir tant que l'environnement de la production ne leur sera pas plus favorable.

Le contexte de libéralisation des filières agro-exportatrices et de crise du marché mondial favorise tout particulièrement le développement de stratégies de minimisation du risque dans les systèmes d'agriculture de plantation.

I.1.3.3 Objectifs et moyens

Les producteurs ont pour objectif d'augmenter les revenus monétaires dans la perspective d'améliorer leurs conditions de vie et de répondre aux besoins sociaux (scolarisation, dépenses de prestige), tout en assurant en priorité l'autosuffisance alimentaire de la cellule domestique.

Les moyens mis en œuvre sont avant tout fondés sur la mobilisation de la force de travail familiale qui se consacre essentiellement aux productions vivrières. Les revenus monétaires sont issus de la vente de culture d'exportation ou de cultures vivrières destinées aux marchés locaux.

On observe par ailleurs des formes de diversification ou d'intensification forcée :

- diversification par l'aval de la production en vue d'améliorer la rémunération du travail familial et de sécuriser l'écoulement des productions commercialisées (voir encadré n°I.3),
- investissement supplémentaire en travail sur les parcelles, souvent au prix d'une moindre valorisation de la journée de travail : aménagement de mangrove, recépage de plantations en production, entretien intensif de caféières et bananeraies,
- diversification des productions agricoles : associations culturales : arbres fruitiers avec cultures vivrières, introduction d'un petit élevage, opportunités locales selon l'accès au marché (palmier à huile, arachide, manioc, hévéa, maraîchage,...).

I.1.3.4 Propension à l'innovation

Les producteurs sont prêts à s'engager dans des fonctions d'aval : transformation, commercialisation qui sont compatibles et peuvent améliorer la minimisation du risque. De même, la diversification des productions agricoles, le développement de cultures associées constituent des innovations qu'ils peuvent adapter sur leur exploitation car elles s'inscrivent dans le cadre de leur stratégies.

Encadré I.3 : Diversifier les activités de production vers l'aval pour minimiser les risques de la mise en marche et sécuriser le revenu ?

Le cas des extracteurs familiaux de palmiers natifs dans le Municipe de Gurupa

L'une des principales activités productives des travailleurs ruraux de GURUPA (Etat du Para) réside dans l'exploitation des produits forestiers, en particulier la coupe et la transformation des cœurs de palmier pour la fabrication de conserve. En s'appropriant la technologie de mise en conserve utilisée par les entreprises commerciales de la région, les extracteurs familiaux ont cherché à obtenir une meilleure rémunération de leur travail et une plus grande sécurité dans les relations commerciales. Ainsi se sont développées de petites entreprises familiales cumulant une activité d'extraction avec la mise en bocaux de cœurs de palmier dans des petits ateliers de transformation (appelés " fabriquetas ").

Le fonctionnement de ces " fabriquetas " repose sur un rapport très clientéliste avec les sociétés commerciales : ces dernières se chargent d'avancer aux ateliers de transformation familiaux le matériel et les produits chimiques nécessaires à la mise en conserve ; en contrepartie, les propriétaires de " fabriquetas " deviennent des " fournisseurs exclusifs " des sociétés. Ce fonctionnement assure effectivement aux producteurs une certaine sécurité dans l'écoulement de leur production.

Mais simultanément, cette situation de subordination autorise les entreprises commerciales à maintenir les exploitations familiales à des niveaux de rémunération juste suffisants pour assurer la satisfaction des besoins monétaires immédiats. De plus, celles-ci ont alors à leur charge les risques liés à l'approvisionnement en cœurs de palmier et la responsabilité du pilage de la forêt.

Pour rompre cette relation de dépendance aux circuits traditionnels de commercialisation, le projet " BEM-TI-VI ", démarré en 1989 (et confié par le Syndicat des travailleurs ruraux de Gurupa à une ONG italienne, MLALA) a eu pour objectif de développer dans le cadre d'une action collective et organisée, la mise en conserve et la commercialisation des produits locaux par les producteurs eux-mêmes, cet objectif permettant simultanément de lier directement transformation des produits et gestion durable des ressources naturelles. " Ainsi l'appropriation de la technologie de transformation du cœur de palmier par les producteurs ruraux de Gurupa a été rendue possible par le renforcement de leur organisation professionnelle et politique " (Paulo H.B. de Oliveira Jr, 1993).

I.1.4 LES STRATÉGIES OFFENSIVES D'INTENSIFICATION-SPÉCIALISATION

I.1.4.1 Acteurs concernés, contexte

Ces stratégies sont avant tout caractéristiques d'une situation de blocage foncier liée :
- à la densité démographique,
- à la concurrence péri-urbaine,
- à la disparition de la forêt.

Elles succèdent souvent à des stratégies d'accumulation extensives et concernent alors des chefs d'exploitation qui ont atteint un seuil d'accumulation "satisfaisant" (vergers supérieurs à 10 ha, cheptel de plus de 10 bêtes).

I.1.4.2 Tendances évolutives

Ces stratégies sont globalement en régression, face au désengagement de l'Etat en amont (arrêt des subventions) et en aval (moins de garanties de débouchés). Elles sont par ailleurs fréquemment confrontées au problème de la reproductibilité de leur système de production et peuvent dans certains contextes évoluer vers des stratégies de repli ou de minimisation du risque.

Le passage à une agriculture d'entreprise est plus rare. Une spécialisation excessive entraîne trop de contraintes sur les exploitations familiales, notamment en termes de trésorerie.

I.1.4.3 Objectifs et moyens

Les producteurs ont pour principal objectif l'augmentation des revenus monétaires. La satisfaction des besoins passe en priorité par un accès au marché des biens et services. Dans certains cas, l'augmentation des revenus monétaires peut être en partie réinvestie sur l'exploitation.

Dans les zones forestières ayant préalablement connu des dynamiques pionnières, les moyens mis en œuvre reposent sur une spécialisation dans des productions marchandes (bovins, café, cacao, hévéa) au détriment parfois des cultures vivrières lorsque les disponibilités foncières s'épuisent ou sont bloquées par les cultures pérennes ou les pâturages. La satisfaction des besoins alimentaires n'est donc que partiellement assurée par l'exploitation et on observe une dépendance vis-à-vis des revenus monétaires. Une main-d'œuvre extérieure rémunérée, plus ou moins régulière, complète la force de travail familiale. Le recours aux intrants ou l'introduction de plants sélectionnés sont des pratiques non négligeables qui varient cependant selon les disponibilités en trésorerie.

En zone péri-urbaine, les moyens mis en œuvre par les maraîchers associent des cultures de cycle court avec des cultures de cycle long plus ou moins risquées, ce qui leur permet de constituer une épargne. Celle-ci est réinvestie dans l'achat de terrain, de matériel, de petit bétail et/ou pour acheter des intrants. Les producteurs recourent à une main-d'œuvre salariée, de manière occasionnelle.

I.1.4.4 Propension à l'innovation

Ces stratégies correspondent souvent à des producteurs familiaux " innovateurs ". Confrontés à des problèmes de durabilité et souhaitant maintenir, voire améliorer leurs revenus monétaires, ils cherchent et testent des solutions techniques plus ou moins performantes, se caractérisant par ailleurs par des revenus suffisants pour autoriser un minimum de risques.

Ces " *mutants potentiels* " (C. CASTELANNET, 1991) peuvent jouer un rôle privilégié dans la recherche d'une transformation des systèmes de production vers des systèmes plus performants et plus durables [voir encadré I.4].

Encadré I.4 : Producteurs " innovateurs " et recherche agronomique : des synergies à valoriser

L'identification des innovations agro-techniques mises au point et/ou appropriées par les producteurs pour surmonter les contraintes qui les touchent, ainsi que les limites rencontrées dans ce processus spontané de changement pourraient utilement contribuer à l'élaboration de solutions adaptées pour un développement de systèmes de production familiaux plus durables et à haute productivité. Ainsi, le rapport final " Systèmes de production et développement agricole en milieu amazonien " conclut sur la nécessité " *d'étudier les exploitations qui, par des pratiques adéquates de conduite des pâturages et de diversification des productions, sont capables de maintenir des réserves substantielles de forêt et d'atteindre un seuil d'équilibre technico-économique* ". " *La Recherche et le Développement ont tout à gagner à travailler en interaction pour la résolution de ces questions de première importance* (...) ".

Si la participation active des producteurs à la mise en place de nouvelles innovations techniques est fortement souhaitable, A.GOUYON (1995) souligne, à propos de la production villageoise de caoutchouc en Indonésie, le principal obstacle à cette démarche concertée : " *La recherche agricole a donc besoin de trouver chez les producteurs des interlocuteurs capables d'exprimer leurs intérêts en termes de besoins et d'évaluation des résultats. Une négociation avec de telles instances représentatives peut alors permettre de définir, sous forme de compromis, des objectifs concertés qui paraissent pertinents, tant par rapport à l'avancement de la recherche qu'à celui de la production agricole. Tant que les chercheurs auront en face d'eux des producteurs isolés, des instances internationales et des Etats non représentatifs, ils continueront, plus souvent que nécessaire, à faire face à des difficultés de définition de leurs objectifs et d'application de leurs résultats* " (A.GOUYON, 1995).

I.1.5 STRATÉGIES D'ACCUMULATION EXTENSIVE

I.1.5.1 Acteurs concernés, contexte

Ces stratégies sont caractéristiques d'une agriculture de front pionnier, dans un contexte de fortes disponibilités en forêt. Elle s'inscrivent dans une situation de concurrence avec "course à la forêt".

I.1.5.2 Tendances évolutives

Ces stratégies d'accumulation extensive sont progressivement freinées par la raréfaction croissante de la forêt et la concurrence avec les autres exploitants familiaux, les grandes entreprises agro-industrielles et/ou l'Etat.

Simultanément, dans les zones subissant une saturation foncière, les transactions marchandes se généralisent et la valeur de la terre augmente, ce qui sélectionne les producteurs pouvant prétendre à ces surfaces. Ce sont principalement des "producteurs-cumulateurs" qui utilisent les revenus de leurs unités de production pour acheter de nouvelles portions de forêts et pour les mettre en valeur.

I.1.5.3 Objectifs et moyens

Les chefs d'exploitation cherchent à augmenter leurs revenus monétaires par un accroissement productif de l'exploitation. Cette accumulation repose essentiellement sur un accroissement des facteurs de production, notamment le foncier, sans gains notables de productivité. L'accumulation foncière permet alors l'extension des cultures pérennes ou l'accroissement des pâturages et l'augmentation du cheptel bovin. Elle répond souvent autant à un objectif patrimonial qu'à un objectif d'accumulation productive.

Les moyens mis en œuvre pour s'approprier la terre, en l'absence de titres fonciers clairement définis, reposent sur :

- la plantation d'arbres, qui joue le rôle de marqueur de terre,
- la création de pâturages.

Plus rarement, cette accumulation foncière est réalisée par l'achat de terres, dans le cadre de transactions marchandes inter-individus, ou dans le cadre d'une répartition par l'Etat. Cette accumulation foncière est permise essentiellement par la main-d'œuvre familiale. Lorsque le producteur possède un capital de départ (plantation en production, vente de pâturages), il peut recourir à la main-d'œuvre extérieure pour accélérer le défrichement de la forêt.

Simultanément, l'objectif d'autoconsommation est assuré par la mise en place de cultures vivrières :

- par complantation temporaire avec les cultures pérennes,

– par utilisation temporaire des terres défrichées avant qu'elle ne soit transformé en pâturages.

I.1.5.4 Propension à l'innovation

Les tentatives d'intensification et de gestion durable de la fertilité s'opposent aux objectifs d'appropriation patrimoniale des producteurs. Par ailleurs, elles ne peuvent être acceptées que si elles offrent une meilleure valorisation de la journée de travail.

I.1.6 LES STRATÉGIES D'ENTREPRISE

I.1.6.1 Acteurs concernés, contexte

Ces producteurs sont souvent caractéristiques d'une " certaine élite urbaine " : fonctionnaires, politiques, retraités... qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie par des revenus complémentaires.

I.1.6.2 Tendances évolutives

Cette forme de double activité tend à se généraliser chez les salariés des grands centres urbains de la ZTH, en rapport avec le contexte général d'ajustement structurel et de gel des salaires.

I.1.6.3 Objectifs et moyens

En s'engageant dans des productions marchandes, souvent à caractère spéculatif, les producteurs ont un but d'accumulation productive et de maximisation du profit. La production repose sur une force de travail permanente salariée. De plus, l'utilisation d'intrants est fréquente lorsqu'elle assure une meilleure rentabilité du capital investi.

Souvent, l'unité de production fonctionne grâce à l'injection de capitaux extérieurs à l'exploitation. Dans ces situations, les producteurs peuvent se caractériser par des prises de risques très importantes dans le choix des spéculations et les conduites culturales (surtout dans le maraîchage).

I.1.6.4 Propension à l'innovation

L'innovation est une des composantes essentielles de leurs stratégies. La dimension spéculative de la gestion de l'unité de production et la prise de risques qui l'accompagne se concrétisent par l'adoption très rapide d'innovations technologiques. De plus, employant déjà des techniques très capitalistiques, ces producteurs ont des revenus leur permettant d'accéder aux techniques les plus performantes.

[Prévoir encadrés supplémentaires :
N. SIBELET, CIRAD-SAR, sur les Comores ?
G. KLEITZ, GRET, sur l'Amérique centrale]

☞ **En conclusion :**

La prise en compte de cas concrets et l'analyse interprétative en termes de stratégies d'acteurs met en évidence la diversité des situations individuelles. Au sein d'un même système agraire, les producteurs se caractérisent par des objectifs différents qui sont fonction des contraintes spécifiques qui les touchent. L'absence d'homogénéité des comportements des producteurs s'exprime aussi dans leur propension à innover et dans le type d'innovations techniques qui s'inscrivent dans leurs stratégies. Plus précisément, quatre éléments de conclusion apparaissent prioritaires dans la réflexion de propositions d'aide au développement.

Quelle que soit la situation agraire présentée, la présence permanente de producteurs engagés dans des stratégies de survie traduit une paupérisation croissante des producteurs agricoles. Cette situation, peu propice à un plein épanouissement de l'activité, constitue un obstacle à l'émergence de systèmes de production paysans plus durables et plus compétitifs, pourtant indispensables pour relever les défis régionaux. Il apparaît donc prioritaire de s'attacher à desserrer les contraintes spécifiques qui pèsent sur ces petits producteurs.

Plus généralement, les producteurs se trouvent dans un contexte d'incertitude qui modèle leurs prises de décisions. Outre les aléas climatiques qui sont des risques relativement quantifiables *ex ante*, les producteurs sont confrontés à des incertitudes radicales, c'est-à-dire des risques dont ils n'ont pas les moyens de prévoir les conséquences au moment de la prise de décision. Ces incertitudes peuvent être d'ordre technique (variations du revenu de l'exploitant après un changement des techniques de production par exemple), d'ordre écologique (transformations irréversibles au niveau de l'écosystème dont les conséquences sont collectives), d'ordre économique (problèmes de débouchés et variation des prix du marché) et/ou d'ordre institutionnel (problème de l'absence de législation foncière par exemple). En univers incertain, les producteurs tendent à développer des stratégies de minimisation du risque, cherchant avant tout à éviter des situations qui exposent la reproduction de l'exploitation et de la cellule domestique. La sécurisation de l'environnement de la production, en réduisant de manière significative l'incertitude qui pèse sur les prises de décisions des producteurs, est un facteur essentiel et préalable à l'engagement de ces producteurs dans des stratégies plus offensives.

Ces stratégies offensives concernent des producteurs qui disposent de revenus monétaires suffisants leur autorisant justement une certaine prise de risques. L'existence de producteurs engagés dans des stratégies offensives d' " intensification-spécialisation " a permis de faire ressortir, si cela était nécessaire, que les paysans des ZTH sont loin d'être réticents à tout changement de leurs systèmes de production. Au contraire, lorsqu'ils sont confrontés à de nouvelles contraintes, ils montrent une grande capacité d'adaptation et d'innovation, et plus généralement une capacité de s'engager au moins en partie dans une transformation de leurs systèmes de production.

Mais le dépassement des contraintes et des goulots d'étranglement qui freinent dans de nombreux cas le passage à des systèmes de production plus durables et à haute compétitivité ne pourra toutefois, dans de nombreux, cas trouver une issue que par une action collective et organisée.

AGRAI	ETUDE DE CAS	TYPES DE PRODUCTEURS	STRATEGIE
ille 1 fam 1c	exploitation de palmiers natifs. Municipe de GURUPA	- riverain, propriétaire de "fabriquetas"	(3)
		- riverain, extracteur familial	(1)
		- cueilleur sou contrat (entreprise commerciale)	(7)
ille 2 fam 2c	front pionnier amazonien de la région de MARABA	- producteur sans terre	(1)
		- petit producteur isolé	(1)
		- producteur de cultures vivrières commercialisation temporaire	(3)
		- producteur en phase d'accumulation initiale	(5)
		- producteur en phase d'accumulation en bétail	(5)
		- gros éleveur en situation extensive	(5)
		- agriculteur-éleveur stabilisé	(4)
		- vieux producteur spécialisé	(2)
ille 3 fam 3a	la cas du BURUNDI	- petit propriétaire-manoeuvre	(1)
		- petit planteur	(3)
		- gros producteur	(6)
		- migrant cumulateur	(5)
	riziculture de mangroves région de KOBA GUINEE	- petit producteur de plateau isolé	(1)
		- agriculteur avec aménagement de mangrove	(3)
		- agriculteur en situation de pluri-activité	(2)
ille 4 fam 4a	les forêts à hévéa SUMATRA-SUD	- petit propriétaire-métayer	(1)
		- petit propriétaire-exploitant	(3)
		- grand planteur rentier	(4)
		- planteur en phase d'accumulation foncière	(5)
	agriculture de plantation . COTE-D'IVOIRE	- planteur en phase d'accumulation foncière	(5)
		- petit planteur donateur de terre	(3)
		- planteur en phase de décapitalisat	(2)
		- grand planteur villageois, recours privilégié à des manoeuvres	(4)
		- petit propriétaire-manoeuvre	(1)
		- planteur en situation d'intensification forcée	(3)
		- planteur absentéiste	(7)
	front pionnier amazonien	- petit producteur de riz	(1)
		- petit planteur de cacao	(3)
		- planteur en phase d'accumulation foncière	(5)
		- grand planteur en situation de reconversion	(5)
		- planteur en phase de désengagement	(2)
ille 7	ceinture verte Brazzaville	- *petit exploitant maraîcher sans* aucune possibilité d'épargne	(1)
		- jeune maraîcher ayant des charges familiales importantes	(3)
		- exploitant en phase d'accumulation	(6)
		- entrepreneur maraîcher capitaliste	(7)

(1) stratégie de survie (2) stratégie de repli (3) stratégie de minimisation du risque
(4) stratégie de spécialisation (5) stratégie d'accumulation extensive
(6) stratégie offensive d'intensification (7) stratégie d'entreprise

I.2 Les organisations paysannes

[Mobilisation attendue du réseau GAO]

A la lumière des terrains étudiés, il apparaît clairement que les organisations de producteurs n'ont pas de manière globale joué un rôle dominant dans le fonctionnement économique de l'agriculture des ZTH. Toutefois, leur rôle nouveau dans le paysage agricole et les attentes actuelles mises dans l'émergence et le renforcement d'actions collectives organisées nous conduisent à prendre en compte et à mieux comprendre la présence, mais aussi l'absence des organisations paysannes dans les principaux secteurs de productions agricoles de la ZTH.

Dans cette perspective, nous avons choisi de développer trois angles d'approche précis illustratifs à la fois de la place et de la nature des organisations de producteurs jusqu'à la fin des années 80 et de leur rôle actuel et futur qu'elles sont (ou pourraient être) amenées à jouer :

- les organisations des producteurs dans les filières caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire ;
- les limites des "actions collectives" dans les filières vivrières destinées aux marchés locaux ;
- la réorientation des objectifs dans les syndicats de producteurs en Amazonie brésilienne.

Du point de vue opérationnel, ce paragraphe se centre sur les organisations qui prétendent au statut d'interlocuteurs. En effet, l'exclusion des organisations " traditionnelles " et des multiples formes d'associations collectives de proximité telles que les tontines, les sociétés de prestations de service ou d'entraide, par ailleurs fréquentes dans de nombreux villages des ZTH " *ne signifie pas un manque d'intérêt pour ces organisations réellement " populaires " et dont l'efficacité d'action est souvent grande ; cependant, elles ne semblent pas constituer des " interlocuteurs ", ni des " partenaires " du développement, maintes expériences paraissant montrer qu'elles fonctionnent d'autant mieux que les " développeurs " ne s'en mêlent pas* " (M.R MERCOIRET, 1994).

I.2.1 ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS DANS LES FILIÈRES CAFÉIÈRES ET CACAOYÈRES : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

La crise économique qui touche depuis quelques années les filières caféières et cacaoyères dans les ZTH d'Afrique, suite aux fluctuations des cours mondiaux des matières premières agricoles, est à l'origine du processus actuellement en cours de désengagement relatif de l'Etat et de restructuration des filières. Dans ce contexte, les secteurs privés et coopératifs sont amenés à jouer un rôle plus actif et plus autonome.

En s'appuyant sur les caractéristiques et évolutions des organisations de producteurs en zone forestière ivoirienne, nous chercherons à mettre en évidence les principaux atouts et faiblesses, ainsi que leurs réelles marges d'action par rapport aux autres acteurs de la filière (B. LOSCH, 1992 et 1994).

I.2.1.1 Le système coopératif

Les groupements de type coopératif peuvent être définis comme des organisations promues dans le cadre de politiques agricoles officielles, celles-ci définissant un modèle d'organisation plus ou moins normatif (M.R. MERCOIRET, 1994).

a) Conditions d'émergence

La mise en place d'un système coopératif a été initié peu après l'indépendance, avec l'objectif de participer à la commercialisation des productions agricoles destinées à l'exportation. Son poids économique est resté globalement modeste dans le cadre des filières cacaoyères et caféières, son action dans la commercialisation et la transformation demeurant en retrait par rapport aux réseaux privés des traitants et des exportateurs.

Avant le contexte de crise, le degré d'organisation se caractérisait par l'existence, au niveau des villages, de Groupements à vocation coopérative (GVC) en l'absence de véritables coopératives. Des regroupements informels de GVC se sont mis en place au niveau départemental, coexistant avec la création de plusieurs Unions de GVC sous tutelle du Ministère de l'agriculture.

Depuis 1992, une représentation nationale a vu le jour, l'UNECACI.

b) Les objectifs visés

Le but poursuivi est d'améliorer les revenus des planteurs en leur permettant de capter collectivement les marges dégagées en aval de la filière, aux dépens du lobby "commerçants-usiniers-exportateurs".

Dans la continuité de cette ligne d'action, une hiérarchie d'objectifs a été récemment affichée par les représentants nationaux du système coopératif (GAO, n°17, 1993) :

- **objectif 1** : détenir le monopole de la commercialisation intérieure,
- **objectif 2** : développer une activité d'exportation de manière autonome ou en partenariat avec les exportateurs,
- **objectif 3** : assurer une activité d'usinage et de transformation.

Jusqu'à présent, l'activité du système coopératif reste le plus souvent cantonnée à la collecte primaire (groupage des produits). Toutefois, l'autorisation récente (1992) de (re-)pratiquer un décorticage

artisanal du café a été l'occasion pour quelques Unions de GVC de renforcer leur rôle économique au sein de la filière en intégrant cette activité.

Parallèlement aux objectifs économiques s'inscrivant dans un cadre coopératif, les représentants nationaux optent pour une action syndicale, cherchant à développer une réelle capacité de négociation avec les autres acteurs de la filière.

c) Atouts et faiblesses du système coopératif

En l'absence d'un modèle coopératif très rigide et très structuré, les GVC se caractérisent localement par une certaine souplesse de fonctionnement laissant la place à une réappropriation des structures par les villageois en fonction de leurs besoins et du contexte local. La tutelle ministérielle est restée suffisamment "éloignée" pour permettre aux GVC d'acquérir une autonomie relative vis-à-vis de l'Etat. Cette situation s'est traduite par une différenciation locale des GVC, fonction des spécificités contextuelles. On soulignera notamment l'influence des caractéristiques technico-économiques des exploitations, de l'état du verger et de la plus ou moins grande spécialisation caféière sur le développement des GVC. De plus, les tensions ethniques et/ou socio-politiques agissent sur la légitimité des GVC et par voie de conséquence sur leur poids économique local. Corrélativement, différentes stratégies de développement caractérisent les GVC de la zone forestière :

- **des stratégies entrepreneuriales** de diversification : gérant des tonnages importants, ces GVC se caractérisent par une situation financière relativement satisfaisante qui les autorise à s'engager seuls dans un contrôle plus grand de l'aval de la filière ; de plus, ils sont souvent "pris (ou repris) en main" par de jeunes planteurs motivés, ayant pour la plupart bénéficié d'une formation scolaire poussée, et désirant améliorer leurs revenus ;

- **des stratégies d'alliance** avec les usiniers ou les intermédiaires (voir le système SOGEPAG) ou **des stratégies d'insertion** dans le cadre des Unions pour les petits GVC, de faible envergure n'ayant pas les moyens financiers d'assurer seuls les services d'aval auprès des producteurs ;

- **des stratégies de résistance** qui combinent leur objectif économique avec des objectifs politiques ; ces GVC cherchent à garder leur autonomie vis-à-vis des organisations fédératives et plus généralement de l'Etat, dans la gestion de leur activité et les prises de décision au niveau de l'aval.

Cette relative autonomie des GVC constitue simultanément une faiblesse du système coopératif ivoirien, car elle freine toute gestion consensuelle entre les différents niveaux d'organisation, condition pourtant nécessaire pour "asseoir" son emprise sociale et obtenir un statut d'interlocuteur privilégié vis-à-vis des autres partenaires de la filière. Cette déconnexion entre les groupements de base et les organisations fédératives, et le caractère inachevé du mouvement coopératif qui en découle, résultent d'une volonté politique plus ou moins implicite (B. LOSCH, 1994). En effet, si une relative

autonomie de gestion caractérise le fonctionnement des GVC dans les villages, l'Etat exerce un contrôle étroit sur les Unions de GVC, ôtant toute marge d'initiative aux planteurs villageois. Cette situation explique la réticence de nombreux GVC vis-vis des unions départementales ou régionales.

Plus généralement, en maintenant une réglementation stricte et procédurière, l'Etat restreint l'envergure économique possible des groupements de producteurs et par voie de conséquence leur capacité de négociation. En outre, toute émancipation technique et financière des groupements reste d'une part limitée par "*l'insuffisance structurelle de leurs fonds propres et l'étroitesse de leur base de rémunération*" (B. LOSCH, 1994) et d'autre part subordonnée à une transparence et une rigueur de gestion qui n'est pas toujours appliquée.

[Encadré sur les coopératives caféières en Amérique latine, par C. GUIBERT, SOCA'2]

I.2.1.2 Le mouvement associatif

Parallèlement aux groupements coopératifs qui tentent de trouver "un nouveau souffle" et une dimension nationale, de nouvelles dynamiques organisationnelles non étatiques se mettent en place. Ce phénomène reste timide en Côte d'Ivoire comparativement au foisonnement d'initiatives collectives spontanées observées par exemple au Cameroun [encadré n°I.5]. Néanmoins, il est révélateur de l'enjeu, des perspectives et des limites d'une réelle participation paysanne dans le cadre de l'organisation des filières agro-exportatrices.

Si l'émergence d'associations spontanées ne constitue pas un phénomène récent, la nouveauté réside à la fois dans l'objectif et dans la recherche d'une reconnaissance sur le plan national, qui guident cette mouvance associative. Plus précisément, le SYNAGCI (Syndicat national des agriculteurs de Côte d'Ivoire), seul syndicat de planteurs de café et de cacao, affiche son ambition de défendre et de représenter les droits et intérêts des producteurs auprès de l'administration et des autres partenaires. En revendiquant en particulier leur place auprès des autres opérateurs de la filière dans la fixation des prix d'achat bord champ du café et du cacao au producteur, le syndicat opte pour une implication économique dans le fonctionnement de la filière (création d'une coopérative, la COOPAGCI), la nécessité de devenir un partenaire commercial étant apparue nécessaire aux responsables pour être " réellement " considérés comme des interlocuteurs : " *nous sommes conscients qu'on ne peut pas assurer un meilleur devenir des agriculteurs si nous ne maîtrisons pas les circuits commerciaux* " (Léon Monnet, secrétaire général de SYNAGCI et président de COOPAGCI, 1993).

Ce type d'initiatives se trouve confronté à trois grands types de problèmes :

- problèmes d'appartenance politique, qui peut décrédibiliser et nuire à l'efficacité et à la pérennité de l'action économique ;

- problème des financements qui sont de deux ordres :
  - disponibilités en temps pour accéder à des financements qui restreignent les actions effectives du groupement ;
  - inadéquation des financements par rapport aux capacités de gestion ce qui ouvre la voie à des gaspillages, à des phénomènes de corruption qui affaiblissent le groupement ;

- problème de l'emprise sociale au niveau des producteurs de base, encore fragile, craintive et peu étendue.

Encadré I.1 : Dynamique du mouvement associatif au Cameroun

" Alors que les coopératives abordent un virage difficilement négociable et une remise en cause profonde, on assiste à un développement – voire une floraison – de nouvelles organisations paysannes non étatiques. (...). On dénombre actuellement une vingtaine de fédérations dans le Sud-Cameroun. Elles ont développé des activités économiques (commercialisation, approvisionnement, épargne/crédit...) ou des projets collectifs.
Depuis 1991, les leaders paysans des fédérations ont créé le Conseil des fédérations des producteurs du Cameroun (CFPC). Le CFPC est une association à but non lucratif. Il regroupe 26 fédérations soit environ 1 500 groupements au total. Ces 26 fédérations représenteraient un quart de l'ensemble des fédérations du Cameroun. Le CFPC a un rôle de représentation des intérêts des producteurs auprès de l'administration et des autres partenaires (commerçants, exportateurs, bailleurs de fonds...). Il a également pour rôle d'assurer la liaison entre les fédérations membres, d'assurer un conseil, d'arbitrer des conflits et d'échanger des expériences et des informations ".
Malgré les multiples problèmes auxquels sont confrontés ces groupements, *" la dynamique en cours et la grande vitalité des organisations paysannes au Cameroun doivent être considérées comme un facteur positif majeur dans le climat de dégradation générale de l'économie qui prévaut actuellement. Au-delà des actions économiques et sociales, on assiste à l'émergence d'organisations de type syndical (cas du CFPC) dont les objectifs se définissent d'abord en termes de défense et de représentation d'une profession. Cette dimension nouvelle et la structuration du monde paysan constituent vraisemblablement un facteur important pour l'avenir même si son efficacité reste encore à construire "* (extraits de LECOMTE, LOSCH et PETITHUGUENIN , " Relance régionalisée de la production paysanne de café et de cacao au Cameroun ",1993).

I.2.2 LES LIMITES D'UNE "ACTION COLLECTIVE" DANS LES FILIÈRES VIVRIÈRES DESTINÉES AUX MARCHÉS LOCAUX

Le contexte de la ceinture verte de Brazzaville (P. MOUSTIER, 1992) constitue une porte d'entrée privilégiée, mais nous aurons recours aussi pour étayer cette analyse aux observations effectuées dans des pays voisins du Congo tels que la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Zaïre.

I.2.2.1 Les "centres maraîchers" de la périphérie de Brazzaville et le rôle des groupements dans la sécurisation du foncier

a) Les groupements pré-coopératifs de la ceinture verte de Brazzaville

- *Conditions d'émergence et objectifs visés*

Le contexte de l'agriculture maraîchère péri-urbaine expose les producteurs au problème central de l'insécurité foncière. Face aux pressions de l'urbanisation et surtout des grandes entreprises privées qui cherchent à s'implanter, les maraîchers n'ont aucun moyen de résister de manière individuelle.

C'est dans une telle optique de protection foncière des maraîchers et plus généralement de promotion de l'activité maraîchère, que l'Etat congolais a mis en place dès les années 60 des "centres maraîchers" regroupant les jardins individuels péri-urbains. Au total, ce sont environ une centaine de groupements "pré-coopératifs" qui ont été institués. L'objectif de sécurisation foncière était assorti d'un encadrement technique et d'une assistance financière auprès des membres du groupement.

- *Atouts et faiblesses*

Si ces structures ont facilité l'accès aux facteurs de production pour nombre de maraîchers (l'Etat ayant dans certains centres distribué des lots gratuitement), l'efficacité de ces centres est restée très limitée en ce qui concerne l'objectif de sécurisation foncière et ils n'ont pas connu le développement économique espéré.

Deux principales faiblesses peuvent être mises en avant. Tout d'abord, si les maraîchers sont regroupés "physiquement", aucune action réellement collective ne s'est développée. Que ce soit au niveau de l'approvisionnement en intrants, de la production ou de la commercialisation, les maraîchers travaillent individuellement. Cet individualisme des maraîchers est en partie lié au caractère hautement opportuniste et spéculatif qui accompagne cette activité, au fait qu'il s'agit souvent de double activité, et à la précarité du statut de maraîcher.

La deuxième faiblesse de ces groupements pré-coopératifs réside dans l'attitude ambiguë de l'Etat, concernant l'intérêt de protéger l'activité des petits producteurs maraîchers en zone péri-urbaine. De fait, les producteurs n'ont pas bénéficié de réelles garanties foncières et les zones maraîchères ont été peu à peu grignotées par les constructions, certains centres étant en voie de disparition.

b) Des initiatives spontanées

Peu représentés dans la ceinture verte de Brazzaville, plusieurs exemples dans les pays avoisinants (notamment Cameroun, Zaïre) illustrent des groupements spontanés de maraîchers pour revendiquer leurs droits sur le foncier.

Ces initiatives, encore embryonnaires, soulignent l'évolution du caractère individualiste du maraîcher et la prise de conscience que de telles contraintes ne peuvent être levées que dans le cadre d'une action collective.

Toutefois, l'envergure de ces groupements et le niveau des revendications ne peuvent rester que modestes face aux arguments financiers des entreprises du bâtiment privées et aux implantations d'entreprises, ce qui montre l'indispensable appui de l'Etat dans ce type d'actions.

I.2.2.2 Les échecs des tentatives de rationalisation des circuits de commercialisation

Plusieurs tentatives de commercialisation collective des productions vivrières destinées aux marchés locaux ont été initiées par l'Etat, dans le cadre de politiques agricoles spécifiques ou de manière plus spontanée dans le cadre d'un mouvement associatif. L'objectif visé est de réduire les différentiels de prix entre producteurs et consommateurs, et de permettre à ces derniers de capter les marges réparties entre les nombreux intermédiaires.

Globalement, ces entreprises collectives n'ont pas, en zone tropicale humide d'Afrique, réussi à atteindre les objectifs fixés.

Les faiblesses apparaissent plus liées à la fonction de commercialisation et aux contraintes spécifiques liées à la nature des produits commercialisés qu'aux conditions d'émergence de ces groupements.

Les principales contraintes de commercialisation liées aux spécificités de l'offre sont les suivantes :
- une atomisation de l'offre,
- un volume global commercialisable faible,
- une irrégularité de la production liée à la saisonnalité de certaines productions et au caractère spéculatif de la production,
- le caractère périssable de certains produits qui limite les possibilités de stockage et conservation.

D'autres contraintes sont liées à la spécificité de la demande alimentaire urbaine :
- le problème de solvabilité de la demande urbaine qui instaure une incertitude sur les garanties de débouchés,
- une atomisation de la demande qui se traduit par la multiplicité des marchés locaux,
- une évolution continue des modes alimentaires et des exigences des consommateurs en matière de diversification des produits et de qualité,
- pour certains produits, une fluctuation du volume des besoins liée aux importations parallèles de produits alimentaires à bas prix.

Face à ce faisceau de contraintes, les groupements ont montré plusieurs faiblesses majeures comparativement aux réseaux privés de commerçants et intermédiaires.

Premièrement, ils ont été confrontés à des coûts de fonctionnement disproportionnés par rapport au volume de produit manipulé et aux prix de vente pratiqués sur les marchés. Cette situation s'est traduite par une dépendance vis-à-vis d'appuis financiers extérieurs et l'absence d'une autonomie possible de gestion, étant donné par ailleurs les possibilités limitées et irrégulières de contributions des producteurs.

Deuxièmement, le problème de la fixation d'un prix d'achat aux producteurs est particulièrement complexe et source de tensions, étant donné les fluctuations inter et intra-annuelles des prix des légumes liées à l'alternance de périodes de pénurie et de surproduction.

Cette irrégularité de l'offre a par ailleurs constitué un obstacle à la mise en place d'un réseau de clientèle et la passation de contrats avec les centrales d'achat des grandes surfaces.

Un quatrième point renvoie à la mise en marché proprement dite et à la difficulté pour une structure "relativement" lourde d'atteindre les lieux de vente et les consommateurs.

Ainsi, ces groupements de producteurs se sont trouvés incapables d'ajuster rapidement l'offre à la demande, de s'adapter au coup par coup aux nouvelles conditions d'échange et de réagir efficacement à une diffusion irrégulière des moyens et des revenus dans l'espace et dans le temps (P.MOUSTIER, 1992).

Par ailleurs, ces coopératives instaurées à l'initiative de l'Etat ou appuyées par des ONG, n'ont pas pris en compte les réseaux marchands pré-existants avec lesquels elles se sont trouvées en situation de concurrence à leur désavantage, ne pouvant pas offrir la souplesse et la disponibilité de ces systèmes traditionnels.

I.2.3 RÉORIENTATION DES OBJECTIFS DANS LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS RURAUX EN AMAZONIE BRÉSILIENNE

I.2.3.1 Un mouvement syndical profondément marqué par les "luttes pour la terre"

La modernisation de l'agriculture promue par l'Etat brésilien au cours des années 60 et 70 s'est exprimée en Amazonie par un triple mouvement de concentration foncière, de pénétration du capital dans l'agriculture et d'exode rural. Au fur et à mesure qu'elle s'intensifiait, la modernisation de l'agriculture a accentué son caractère sélectif sur le plan social, générant une stratification extrêmement marquée : grands éleveurs capitalistes, petits producteurs modernes, petits producteurs traditionnels, métayers, producteurs sans terres, extracteurs...

L'omniprésence des conflits de terre (occupants sans titre, travailleurs sans terres, Indiens, " sereingeros " ou extracteurs) et l'intensité de la concentration foncière en Amazonie ont favorisé le développement de mouvements paysans contre les expulsions et pour l'accès à la terre. La revendication

foncière des producteurs en situation de précarité ou de très faibles disponibilités foncières a été un facteur mobilisateur extrêmement fort.

Le mouvement syndical des travailleurs ruraux (STR) a joué un rôle hégémonique dans la représentation de ces couches sociales. La structure syndicale se caractérise par une représentation nationale, par des fédérations au niveau des Etats et des syndicats au niveau municipal. En 20 ans, ce mouvement a ainsi réussi à rassembler 22 fédérations, 2 600 syndicats et 8 millions d'adhérents (DELGADO N.G *et al.*, 1991).

Au niveau local, la création des STR s'est particularisée à la fois par la présence de leaders paysans, par un appui d'organisations proches de l'église catholique et parfois par des luttes armées d'une extrême violence.

I.2.3.2 Une redéfinition des rôles et des priorités

- *Après les luttes foncières, la lutte pour l'accès à l'espace économique*

Avec l'amenuisement des conflits fonciers, le mouvement syndical a pu faire face à de nouveaux problèmes. Dès la fin des années 80 se sont généralisés des mouvements paysans contre la logique des entreprises agro-industrielles et des marchés. Ce sont les luttes pour les prix et pour l'accès au marché, pour une technologie appropriée et pour le coopérativisme. Ainsi, une fois dépassée la revendication pour l'accès à la terre, les syndicats s'ouvrent aux préoccupations plus immédiates des petits paysans.

Dans la région de Marabà, " *quelques pas ont déjà été faits avec la création d'associations pour le stockage, le décorticage et la commercialisation du riz, principal produit agricole* ". Dans la région du Para [voir encadré n°I.3], le mouvement syndical se caractérise par l'organisation et le renforcement de différentes initiatives économiques en vue de promouvoir des alternatives de développement pour les extracteurs de cœurs de palmier : contrôle de la cueillette, gestion des ressources forestières et aquatiques, organisation de la production, mise en conserve et commercialisation des produits locaux par les producteurs eux-mêmes.

- *Atouts et faiblesses*

Un des atouts majeurs des organisations paysannes en zone amazonienne réside dans leur pouvoir social. Forgés au cours des périodes de lutte pour la terre, les syndicats et mouvements coopératifs disposent d'une large base sociale et d'une pratique déjà bien " rôdée " de l'action collective et organisée.

En outre, cette force sociale facilite dans une certaine mesure la mise en place de partenariat avec des organismes de recherche et des bailleurs de fonds.

[Encadré sur le programme CAT]

Simultanément, cet enracinement des organisations de producteurs dans l'histoire syndicale est parfois aussi une source de problèmes ou de faiblesses :

- noyautage politique (et/ou religieux) qui peut générer une remise en cause de leur légitimité et restreindre leur autonomie et prise d'initiatives ;
- structures locales dont le dynamisme repose souvent sur le fait de leaders paysans, donc d'individus mais rarement d'une équipe ;
- luttes internes de pouvoir ;

Enfin, le pouvoir social que détiennent ces organisations n'est pas toujours associé à un pouvoir économique suffisant pour pouvoir se confronter de manière équitable aux grandes entreprises agro-industrielles ou commerciales et aux exportateurs. Notamment leurs ressources propres sont souvent insuffisantes (liées à la pauvreté des paysans) ce qui pose des problèmes structurels en termes de fonds de roulement, de disponibilité des dirigeants et de base administrative minimale.

☞ **En conclusion :**

Outre leur importance limitée du moins jusqu'à la fin des années 80, trois déséquilibres ou décalages majeurs caractérisent les organisations de producteurs dans les ZTH.

Premièrement, si on observe un relatif consensus dans la définition de leurs objectifs, le décalage entre les attentes des producteurs et les actions des organisations est un élément frappant. Plus précisément, les organisations n'ont pas été jusqu'à ce jour, semble-t-il, en mesure de résoudre les problèmes qui touchent les producteurs, ou bien seulement de manière très partielle. Cet état de faits a été notamment illustré : par l'absence d'avantages significatifs pour les planteurs de Côte d'Ivoire de vendre leur production à un GVC plus qu'à un marchand privé ; de même pour les maraîchers ; par la protection foncière limitée qui peut être assurée aux maraîchers par l'appartenance à un groupement ; la dimension politique et idéologique de certains syndicats de producteurs aux dépens de l'action concrète auprès des petits paysans. Si ce constat a souvent été lié à la position ambiguë de l'Etat et à l'absence d'une volonté affirmée de promouvoir des actions de producteurs, collectives et organisées, il concerne aussi le mouvement associatif dont le dynamisme de certains leaders paysans a pu parfois s'éloigner de la volonté de la base sociale.

Deuxièmement, ce décalage se retrouve de manière très concrète dans le rapport entre les ambitions affichées et les moyens dont disposent les organisations pour atteindre leurs objectifs. D'une part, l'absence de fonds de roulement suffisants pour induire une réelle dynamique endogène est le principal goulot d'étranglement des organisations limitant leurs marges d'action, mais aussi leur légitimité. D'autre part, et cela est particulièrement sensible au niveau des nouveaux mouvements associatifs en Côte d'Ivoire et au Cameroun, une formation et une capacité d'analyse insuffisantes des responsables face aux problèmes qu'ils s'engagent à résoudre, des difficultés d'accès à l'information et un niveau de compétence souvent limité des organismes promoteurs sont autant de facteurs limitant la réalisation des objectifs.

Troisièmement enfin, un décalage fréquent a pu être observé entre les appuis financiers extérieurs des bailleurs de fonds et les capacités de gestion des organisations paysannes. En effet, si des financements extérieurs constituent des leviers souvent indispensables pour renforcer les organisations paysannes, le jeu de l'épargne et du crédit, et plus généralement la gestion de sommes monétaires importantes nécessitent des compétences spécifiques qui ne sont pas toujours du ressort des leaders ou responsables. Ce déséquilibre qui peut se traduire par des phénomènes de surendettement ou de " détournements " souligne les dangers de financements inadaptés dans le but de promouvoir l'autofinancement des organisations paysannes.

Ces multiples problèmes et déséquilibres qu'ont connus et connaissent encore de nombreuses organisations de producteurs, ne doivent pas pour autant remettre en cause leur rôle dans l'avenir de l'agriculture des ZTH. L'action collective est en effet perçue de manière de plus en plus concrète et précise par les producteurs, comme un moyen de lever ou d'alléger certaines contraintes auxquelles il n'est pas possible de s'attaquer de manière individuelle. La volonté de se regrouper pour devenir des partenaires commerciaux et/ou des interlocuteurs du développement et qui s'exprime par la multiplicité des initiatives et alternatives proposées, mérite de proposer un "accompagnement " scientifique, financier et politique, qui soit adapté à cette phase " d'apprentissage organisationnel ".

TITRE II
Les autres acteurs locaux : L'Etat et le secteur privé

[Introduction en cours de rédaction par Cl. de FINA, CIRAD-SAR]

II.1 L'État

[Contribution du MCD ? et de J.C. DEVEZE, CFD]

Ne disposant pas des outils pour identifier et analyser les grands objectifs qui guident l'action de l'Etat car cela nécessiterait une analyse fine des politiques agricoles et des politiques globales au sein desquelles elles s'insèrent, nous nous limiterons à analyser les stratégies de l'Etat dans ses relations avec les producteurs agricoles.

Quatre principales stratégies de l'Etat ont été identifiées vis-à-vis du développement agricole, qui correspondent à une présence plus ou moins autoritaire, régulière et volontaire de l'Etat :

- un dirigisme étroit,
- un interventionisme modéré,
- un relatif laisser-faire,
- une situation de désengagement.

Dans cette analyse, une attention particulière sera accordée aux réponses paysannes face aux actions publiques, illustrées à travers les différentes études de cas. Nous chercherons à mettre en évidence les principaux points de blocage et facteurs de succès qui découlent de l'articulation et de la concertation entre les actions gouvernementales et les stratégies des producteurs.

II.1.1 UN DIRIGISME "ÉTROIT"

II.1.1.1 Caractérisation

Cette stratégie s'inscrit généralement dans des projets de politique agricole sectorielle, de protection de l'environnement ou d'aménagement du territoire. Elle se caractérise en particulier par une omniprésence de l'Etat dans les processus de production et de commercialisation des produits agricoles. Celle-ci peut se matérialiser par la définition autoritaire d'orientations agro-techniques et d'itinéraires culturaux qui doivent être appliqués dans les exploitations. L'action de l'Etat peut aussi se " limiter " à imposer le choix des productions.

Les moyens mis en œuvre par l'Etat peuvent reposer sur :

- des outils incitatifs tels que subventions, crédits bonifiés, protection par taxes ;
- des mesures coercitives (amendes, taxes...) [voir encadré n°II.1] ;
- un encadrement technique " serré ".

Enfin, ces actions publiques peuvent être mises en œuvre dans le cadre de projets, souvent lourds et coûteux, qui sont limités dans le temps et dans l'espace.

Encadré n°II.1 : L'échec des méthodes de vulgarisation autoritaire et paternaliste au Burundi

La nature des relations entre Etat burundais et producteurs de café constitue une illustration pertinente d'une stratégie étatique dirigiste. Selon H.COCHET (1993), " *le système de vulgarisation est basé sur une transmission verticale du " savoir ". Loin de répondre aux attentes qu'il pourrait susciter, le système de vulgarisation agricole a plutôt fonctionné comme un frein au développement de l'agriculture. Son caractère exclusif, unilatéral et autoritaire a plutôt muselé l'innovation proprement paysanne, pourtant riche et dynamique.*
Alors que les paysans burundais sont abreuvés de conseils techniques le plus souvent inadaptés, l'administration agricole n'a pas su mettre à leur disposition les moyens de production qui leur font défaut. La distribution de nouveaux moyens de production (herbes fixatrices, jeunes plants d'arbres, semences, engrais ou produits phytosanitaires) dont les paysans ont tant besoin est le plus souvent assortie d'une série d'interdits propres à décourager les agriculteurs les plus entreprenants : plants d'herbes fixatrices avec obligation de les planter " en courbes de niveau ", semences améliorées et engrais avec obligation de semer en ligne, engrais réservés aux cultures d'exportation, chèvres avec bergerie obligatoire, etc. "

II.1.1.2 Réponses paysannes

Ce sont des phénomènes de résistance passive et des stratégies de contournement qui caractérisent le plus souvent les réponses paysannes dans un contexte de dirigisme " étroit " de l'Etat. Ainsi par exemple, pour les petits producteurs burundais, les interventions de l'Etat sont avant tout perçues comme une contrainte, d'autant plus que l'inflexibilité des techniques vulgarisées s'oppose à la complexité des systèmes de production pratiqués (associations culturales) et à la variabilité des contraintes agronomiques et économiques des exploitations. En particulier, la diffusion d'une conduite intensive en culture pure, en l'occurrence le café pour le Burundi mais de la même façon l'hévéa en Indonésie, ne peut pas être mis en œuvre par les producteurs dont l'équilibre des systèmes de production repose sur les cultures associées ou " agro-forêts ".

De plus, l'impossibilité pour une majorité de producteurs d'appliquer les règles nécessaires pour accéder aux moyens de production constitue un des principaux facteurs restreignant la capacité de reproduction de leurs exploitations.

Dans le cas de l'Indonésie, différents projets se sont succédés pour améliorer la faible productivité des plantations paysannes en incitant les paysans à replanter leurs hévéas avec des variétés sélectionnées. Après de nombreux résultats décevants, liés aux déficiences de l'encadrement et de la gestion

des fonds, mais aussi au manque d'intérêt des paysans pour ce type d'investissements (principalement, les planteurs des régions de front pionnier qui considèrent comme prioritaire l'extension de leurs superficies), le SRDP (Smallholder Rubber Development Project), grâce à la sélection des planteurs, à une gestion et un encadrement rigoureux, reste à l'heure actuelle le seul modèle de réussite en matière d'encadrement de l'hévéaculture paysanne en Indonésie (A. GOUYON, 1993) [encadré n°II.2].

Encadré II.2 : Succès et limites d'un projet hévéïcole à crédit à Sumatra :

Le cas du SRDP (Smallholder Rubber Development Project)

Financé par la Banque mondiale, le projet a été lancé en 1980/81 pour prendre fin en 1991. Il prend en charge à crédit la totalité des intrants nécessaires à l'établissement des plantations clonales, et la moitié du coût d'entretien de la force de travail. Les succès techniques et économiques du SRDP ont été indéniables :

- dans la plupart des villages, les plantations établies atteignent un haut rendement (1 500 kg/ha)
- le soin à la saignée laisse *" augurer d'une longévité des arbres compatibles avec le remboursement du prêt, tout en maintenant un revenu élevé aux planteurs pendant au moins quinze ans d'exploitation "* ;
- l'endettement est largement inférieur aux prévisions.

Le succès de ce projet repose, selon A.GOUYON, sur deux principaux éléments :

- la sélection des candidats parmi les planteurs, de façon à s'assurer de leur intérêt et de leur capacité à mobiliser la force de travail nécessaire au projet (concentration dans les zones de replantation et non de front pionnier) ;
- un encadrement technique très performant et se caractérisant par une attention accordée à la participation des planteurs : " les recommandations techniques ont ainsi été adaptées aux situations individuelles ".

" Ainsi, l'encadrement du SRDP a pu réellement jouer un rôle d'assistance technique et de formation, facilitant l'appropriation des techniques par les planteurs, au lieu de tenter de leur imposer systématiquement des normes techniques perçues comme contraires à leurs intérêts " (A. GOUYON, 1995).

Toutefois, ce succès, comme tout projet, a été limité dans le temps et dans l'espace. En particulier, s'il a permis de faire connaître les variétés sélectionnées dans les zones de replantation, aucune action de l'Etat n'a permis d'assurer une certaine continuité par la diffusion de plants sélectionnés à une plus grande échelle que celle du projet.

II.1.2 UN INTERVENTIONNISME MODÉRÉ

II.1.2.1 Caractérisation

L'Etat joue un rôle actif ; il est partie prenante du développement et intervient auprès des producteurs dans le cadre de politiques agricoles incitatrices, mais aussi dans le cadre de mesures de politique générale. Ses interventions se limitent le plus souvent à favoriser l'environnement de la production ; à définir des cadres institutionnels et des " règles du jeu " : facilités d'accès aux facteurs de production, fixation d'un prix d'achat garanti, etc.

L'action publique assure en fait plus une fonction d'accompagnement des initiatives paysannes qu'un rôle d'initiateur.

II.1.2.2 Réponses paysannes

Ce type de stratégies d'Etat a permis de développer certains secteurs agricoles ou certaines régions rurales, dans la mesure où les actions publiques se sont inscrites dans la continuité d'une dynamique paysanne spontanée et déjà engagée, tout en répondant aux attentes des producteurs.

Le plus souvent, cette stratégie a été caractéristique dans des contextes de fortes disponibilités foncières où les pratiques extensives des paysans pouvaient se maintenir. Elle a donc le plus souvent été associée, notamment sur les fronts pionniers ivoiriens ou amazoniens, à des stratégies d'accumulation extensives, en terre et/ou en bétail. En situation de blocage foncier, le maintien d'une certaine sécurisation de l'environnement de la production a permis de favoriser dans certaines situations agraires des stratégies offensives d' " intensification-diversification ".

Par exemple en Côte d'Ivoire, la " *forte intervention publique dans les règles du jeu de la production et de la mise en marché a influencé durablement la configuration de l'économie de plantation. En laissant s'exprimer les dynamiques endogènes et en les incitant par des protections, elle a contribué significativement à la croissance sectorielle* ." (B. LOSCH, 1994).

En Amazonie brésilienne, les l'interventionnisme modéré de l'Etat dans le cadre " des projets d'installation rapide " des colons ont eu des résultats plus mitigés. (à compléter).

[Encadré sur l'aménagement des forêts : V. APPORA, réseau Arbres tropicaux]

II.1.3 UN RELATIF "LAISSER-FAIRE"

II.1.3.1 Caractérisation

Les relations Etat/producteurs ne s'inscrivent ni dans le cadre d'une politique agricole sectorielle, ni dans un projet défini de développement agricole. L'Etat reste en retrait du processus de production et de commercialisation des productions agricoles (cette stratégie concerne des filières agricoles " secondaires ").

L'Etat peut toutefois se manifester de manière ponctuelle, voire opportuniste, et ses actions peuvent fluctuer au gré des perspectives de financements extérieurs, ce qui se traduit par l'absence de continuité et d'implication dans ses relations avec les producteurs concernés.

Les relations Etat/producteurs peuvent aussi être influencées indirectement, de manière positive ou négative par :

- des mesures plus globales de politique économique et sociale (infrastructures, urbanisme...) ;
- des mesures en faveur d'autres acteurs locaux (appuis aux entreprises agro-industrielle en Amazonie, etc.).

II.1.3.2 Réponses paysannes

Si l'absence de l'Etat et de règles du jeu formellement institutionnalisées permet dans une certaine mesure de libérer les initiatives individuelles et collectives, elle peut aussi freiner, ou du moins cantonner les capacités de développement de certains secteurs agricoles. En l'absence de toute sécurisation de l'environnement de la production, les stratégies de minimisation du risque et les stratégies de survie sont dominantes par rapport à des stratégies plus offensives.

Par exemple, l'abstention de l'Etat congolais face à la question de l'extension spatiale de Brazzaville maintient un climat d'insécurité foncière qui bride le dynamisme des maraîchers et empêche le choix d'itinéraires agro-techniques plus innovateurs [encadré n°II.3].

L'absence de " garde-fous " dans les affrontements déséquilibrés qui opposent les agriculteurs amazoniens aux grandes exploitations d'élevage, ou les extracteurs de cœurs de palmier aux entreprises commerciales, maintient souvent ces catégories de producteurs dans des conditions de précarité et ne permet pas d'améliorer rapidement et significativement les revenus dans les petites exploitations familiales.

II.1.4 UN PROCESSUS DE DÉSENGAGEMENT

II.1.4.1 Caractérisation

Les stratégies de désengagement de l'Etat s'insèrent généralement dans le cadre de " plans d'ajustement structurel " sur les recommandations persuasives du FMI. Dans ce contexte, l'Etat est incité à prendre des mesures d'austérité pour redresser les finances publiques et rééquilibrer la balance des paiements ; ses marges de manœuvres sont particulièrement réduites et les objectifs à atteindre sont avant tout dictés par les organismes internationaux.

Les répercussions de ce processus de désengagement sur l'évolution des relations Etat/producteurs est notamment fonction :

- de la situation antérieure qui se caractérise par un interventionnisme plus ou moins marqué ;
- des productions agricoles concernées qui sont un enjeu plus ou moins stratégique pour l'économie nationale.

Le désengagement de l'Etat peut parfois prendre l'allure d'une rupture, se traduisant par l'arrêt brutal de toute protection, subventions, structures d'encadrement et vulgarisation. Dans d'autres contextes, il s'agit d'une phase de transition avec des mesures d'accompagnement, les changements étant plus progressifs mais demeurant flous et incertains.

Encadré II.3 : Organisations paysannes et désengagement de l'État

[en attente : CIRAD-SAR]

II.1.4.2 Réponses paysannes

Le processus de désengagement de l'Etat génère un climat d'incertitude pour les producteurs et de moindre sécurisation de l'environnement de la production, ce qui se traduit par des stratégies de minimisation du risque ou par des stratégies de repli. Dans certaines situations, la rupture brutale de tout financement ou subventions entraîne les producteurs dans des stratégies de survie. Plus généralement, les difficultés croissantes pour accéder aux moyens de production remettent en cause les perspectives d'amélioration de la compétitivité des filières par un accroissement des volumes des productions et/ou une intensification des techniques de production.

En Guinée par exemple, la libéralisation totale des marchés agricoles est très préoccupante pour l'avenir de la production de riz local, qui est de plus en plus supplanté par le riz importé, meilleur marché (et plus rapide à préparer pour les utilisatrices). Les petits producteurs sont de plus en plus

dépendants de quelques grands commerçants locaux qui continuent de commercialiser le riz local. Cette situation les place dans une logique d'endettement croissant et les conduit peu à peu à limiter la production à la satisfaction des besoins alimentaires locaux et à diversifier les productions commercialisables (A. LAMBERT, 1993).

Au Cameroun et dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire, les réponses paysannes se manifestent par l'arrêt d'utilisation des intrants dont les conséquences sont le vieillissement accéléré du verger, et par une diversification croissante des productions agricoles commercialisables.

☞ **En conclusion :**

L'avenir de l'agriculture dans les ZTH dépend en grande partie des stratégies qui seront mises en œuvre par les Etats des pays concernés. En effet, " *les interventions de l'Etat seront sans doute encore longtemps nécessaires dans le domaine agricole, et il serait vain de vouloir toujours les opposer aux initiatives locales des agriculteurs* " (M.DUFUMIER, 1993). Mais pour promouvoir les initiatives endogènes, il apparaît indispensable que les actions publiques soient en accord avec les stratégies paysannes, capables d'accompagner les dynamiques en cours et de desserrer les contraintes qui pèsent sur les producteurs. Cette démarche passe inévitablement par la mise en œuvre de politiques agricoles volontaristes. Notamment, à la lumière des études de cas, sécuriser l'environnement de la production et faciliter l'accès des producteurs aux moyens de production constituent des priorités pour les pouvoirs publics.

Simultanément, les marges de manœuvre des Etats sont particulièrement réduites. D'une part, leurs actions et leurs objectifs sont souvent subordonnés aux aides financières extérieures et donc plus ou moins prédéterminées par les priorités mises en avant par les bailleurs de fonds. Notamment, dans le cadre des politiques d'ajustement structurel, les Etats sont généralement confrontés à des nécessités de compétitivité immédiate souvent incompatibles avec la promotion d'une agriculture durable et compétitive.

Actuellement, cette position très instable des Etats des ZTH se traduisant, comme pour la plupart des pays en développement par une stratégie de désengagement " imposé " de l'extérieur, soulève des problèmes institutionnels fondamentaux, qui doivent constituer un des axes centraux des propositions opérationnelles.

II.2 Les principaux acteurs de l'aval

Expliciter les stratégies des acteurs composant " les chaînes d'intermédiaires " entre production et consommation est une démarche nécessaire pour juger des marges de manœuvre à l'amélioration des objectifs :

- de compétitivité des filières sur les marchés d'exportation ;
- d'approvisionnement alimentaire urbain.

Le caractère disparate des informations et la diversité des filières agricoles illustrées dans le cadre des études de cas ne nous permettent pas une analyse fine de la complexité des articulations et des compromis entre les différents opérateurs. Cependant, la prise en compte de situations concrètes constitue un moyen de faire ressortir et d'illustrer les principales contradictions entre stratégies des producteurs et stratégies des commerçants, intermédiaires et exportateurs, mais aussi de souligner les points de convergence possibles entre petits producteurs et opérateurs d'aval.

Pour une plus grande clarté de l'exposé, mais aussi parce que ce découpage correspond à des relations de nature différente avec les producteurs, nous traiterons dans un premier temps des acteurs de la commercialisation intérieure, puis dans un deuxième temps des exportateurs et gros usiniers.

II.2.1 ACTEURS PRIVÉS DE LA COMMERCIALISATION INTÉRIEURE

Dans le cadre de cette étude, les acteurs de la commercialisation intérieure qui concentrent notre attention se caractérisent par leur " proximité " des petits producteurs et par les relations plus ou moins clientélistes qu'ils entretiennent avec eux. Selon qu'ils s'intègrent dans une filière de produits agricoles destinés à l'exportation ou aux marchés locaux, ces acteurs assurent l'interface entre producteurs et détaillants, ou entre producteurs et usiniers-exportateurs.

Si les réseaux marchands se caractérisent par une multiplicité d'intermédiaires et de niveaux de dépendance, cette atomisation d'acteurs commerçants présente le plus souvent une faible différenciation sociale dans l'accès aux moyens de production. Par ailleurs, le fait qu'il s'agit ou non d'un produit d'exportation ne constitue par un critère majeur de différenciation des stratégies développées par les intermédiaires.

Etant donné ces deux aspects, les acteurs seront regroupés en deux grandes catégories :

- les " petits intermédiaires " et/ou " collecteurs " ;
- les " gros opérateurs ".

II.2.1.1 Les petits intermédiaires

Ils assurent la collecte des produits agricoles, les échanges s'effectuant sur les lieux de production. Ces intermédiaires ne disposent pas d'un capital suffisant pour effectuer des achats à grande échelle. Ils n'ont pas non plus les moyens et les équipements pour assurer le transport, le stockage et éventuellement la conservation des produits agricoles. Généralement, ils ne bénéficient pas non plus d'une reconnaissance institutionnelle, qui se concrétise, dans certaines filières d'exportation (par exemple réglementation ivoirienne appliquée jusqu'à la fin des années 80) par l'absence d'agrément ou de " licences ". Ils sont donc dépendants de " traitants " ou " gros commerçants locaux " auprès desquels ils revendent les produits collectés.

Cette dépendance vis-à-vis des traitants est plus ou moins contraignante, selon l'autonomie de financement des intermédiaires.

Ce sont parfois les producteurs qui assurent eux-mêmes la fonction de groupage des produits et de collecte primaire. Cette activité peut s'effectuer dans le cadre d'une organisation de producteurs. Elle peut aussi être prise en charge de manière individuelle par des agriculteurs disposant d'une réserve de trésorerie suffisante pour acheter la récolte des exploitations avoisinantes.

Les intermédiaires peuvent aussi être de petits commerçants itinérants qui, tout en vendant denrées alimentaires et produits manufacturés, achètent les produits agricoles commercialisés par les exploitations familiales. En zone amazonienne, " les regataoes " sont des commerçants fluviaux qui achètent aux " extracteurs " cœurs de palmier, latex ou autres produits issus de l'extractivisme.

Tant en ce qui concerne les chefs d'exploitation que les commerçants itinérants, cette prise en charge de la commercialisation des produits agricoles s'inscrit le plus souvent dans des stratégies de minimisation du risque ou dans des stratégies offensives de diversification.

Alors que les producteurs-collecteurs et les commerçants itinérants disposent d'une autonomie de trésorerie qui leur laisse une certaine marge de manœuvre dans l'opération de revente, de nombreux intermédiaires sont par contre mandataires de gros traitants. Ainsi les " collecteurs " de riz en Guinée Conakry sont financés par quelques grands commerçants locaux pour acheter du riz local auprès des petits exploitants familiaux. De même, les " pisteurs " en Côte d'Ivoire se déplacent dans les villages et " campements " de la zone forestière pour acheter café et cacao qui sont ensuite stockés par les traitants qui leur ont avancé l'argent.

Ces intermédiaires travaillent généralement pour un seul traitant. Leurs marges étant très faibles et fonction de la quantité collectée, ils cherchent à effectuer le plus de volume possible aux dépens souvent de la qualité du produit afin de bénéficier d'un revenu acceptable. Ils peuvent aussi dans certains contextes profiter de l'isolement des producteurs pour négocier un prix d'achat bord champ très bas leur permettant d'accroître leur marge. Dans la majorité des situations, les revenus restent insuffisants pour que ces intermédiaires entrent dans un processus d'accumulation. Etant donné l'instabilité et le caractère saisonnier de cet emploi, celui-ci s'inscrit le plus souvent dans le cadre

d'une stratégie de pluri-activité, l'enchaînement de plusieurs activités assurant la satisfaction des besoins monétaires essentiels.

II.2.1.2 Les gros opérateurs locaux

[En cours de rédaction : Cl. de FINA]

[Encadré sur les pépiniéristes privés en Indonésie par A. GOUYON, CIRAD-CP]

II.2.2 USINIERS ET SOCIÉTÉS EXPORTATRICES

[En cours de rédaction : Cl. de FINA]

PARTIE II

Acteurs et stratégies :
un éclairage à partir de cas concrets

43

INTRODUCTION DE LA PARTIE II 44

TITRE I

Producteurs et organisations paysannes 45
I.1 Les producteurs : des stratégies fortement différenciées 46
I.1.1 LES STRATÉGIES DE SURVIE 47
I.1.1.1 Acteurs concernés, contexte 47
I.1.1.2 Tendances évolutives et marges de manœuvres 47
I.1.1.3 Objectifs et moyens 48
I.1.1.4 Propension à l'innovation technique 49
I.1.2 LES STRATÉGIES DE REPLI 50
I.1.2.1 Acteurs concernés, contexte 50
I.1.2.2 Tendances évolutives 50
I.1.2.3 Objectifs et moyens 50
I.1.2.4 Propension à l'innovation technique 50
I.1.3 LES STRATÉGIES DE MINIMISATION DU RISQUE 50
I.1.3.1 Acteurs concernés, contexte 51
I.1.3.2 Tendances évolutives 51
I.1.3.3 Objectifs et moyens 51
I.1.3.4 Propension à l'innovation 51
I.1.4 LES STRATÉGIES OFFENSIVES D'INTENSIFICATION-SPÉCIALISATION 53
I.1.4.1 Acteurs concernés, contexte 53
I.1.4.2 Tendances évolutives 53
I.1.4.3 Objectifs et moyens 53
I.1.4.4 Propension à l'innovation 54
I.1.5 STRATÉGIES D'ACCUMULATION EXTENSIVE 54
I.1.5.1 Acteurs concernés, contexte 55
I.1.5.2 Tendances évolutives 55
I.1.5.3 Objectifs et moyens 55
I.1.5.4 Propension à l'innovation 56
I.1.6 LES STRATÉGIES D'ENTREPRISE 56
I.1.6.1 Acteurs concernés, contexte 56
I.1.6.2 Tendances évolutives 56
I.1.6.3 Objectifs et moyens 56

I.1.6.4 Propension à l'innovation 56
En conclusion 58
I.2 Les organisations paysannes 60
I.2.1 ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS DANS LES FILIÈRES CAFÉIÈRES ET CACAOYÈRES : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE 60
I.2.1.1 Le système coopératif 61
I.2.1.2 Le mouvement associatif 63
I.2.2 LES LIMITES D'UNE "ACTION COLLECTIVE" DANS LES FILIÈRES VIVRIÈRES DESTINÉES AUX MARCHÉS LOCAUX 64
I.2.2.1 Les "centres maraîchers" de la périphérie de Brazzaville et le rôle des groupements dans la sécurisation du foncier 64
I.2.2.2 Les échecs des tentatives de rationalisation des circuits de commercialisation 66
I.2.3 RÉORIENTATION DES OBJECTIFS DANS LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS RURAUX EN AMAZONIE BRÉSILIENNE 67
I.2.3.1 Un mouvement syndical profondément marqué par les "luttes pour la terre" 67
I.2.3.2 Une redéfinition des rôles et des priorités 68
En conclusion 70

TITRE II
Les autres acteurs locaux :
L'Etat et le secteur privé 72
II.1 L'État 73
II.1.1 UN DIRIGISME "ÉTROIT" 73
II.1.1.1 Caractérisation 73
II.1.1.2 Réponses paysannes 74
II.1.2 UN INTERVENTIONNISME MODÉRÉ 76
II.1.2.1 Caractérisation 76
II.1.2.2 Réponses paysannes 76
II.1.3 UN RELATIF "LAISSER-FAIRE" 77
II.1.3.1 Caractérisation 77
II.1.3.2 Réponses paysannes 77
II.1.4 UN PROCESSUS DE DÉSENGAGEMENT 78
II.1.4.1 Caractérisation 78
II.1.4.2 Réponses paysannes 78
En conclusion 80
II.2 Les principaux acteurs de l'aval 81
II.2.1 ACTEURS PRIVÉS DE LA COMMERCIALISATION INTÉRIEURE 81
II.2.1.1 Les petits intermédiaires 82

II.2.1.2 Les gros opérateurs locaux 83
II.2.2 USINIERS ET SOCIÉTÉS EXPORTATRICES 83

PARTIE III

Propositions opérationnelles

Introduction de la Partie III

[en cours de rédaction : Cl.DE FINA, CIRAD-SAR]

TITRE I
Enjeux globaux et spécificité de la ZTH africaine

Les principaux défis identifiés dans la partie I renvoient à des enjeux économiques, écologiques, techniques, sociaux, institutionnels et politiques, différenciés en fonction des potentialités et contraintes des situations agraires locales et en fonction du niveau de développement régional et national. Le terme d'enjeu correspond à " *ce que l'on peut gagner ou perdre dans une compétition, dans une entreprise* " (PETIT ROBERT, 1993). Les enjeux font donc explicitement référence à des notions de coûts/avantages, d'intérêts et s'expriment en termes d'arbitrages. Ils ne peuvent être dissociés des réalités de terrain, mettant directement en jeu les acteurs du développement, individuels et collectifs.

A la lumière de situations concrètes illustratives de la diversité des systèmes agraires de la ZTH, la caractérisation des producteurs, de leurs stratégies et des rapports de force avec les autres acteurs présentée dans la partie II a permis de pointer les nombreux enjeux que sous-tendent les grands défis de la région. Cinq thèmes ont semblé toutefois prioritaires aux membres du groupe de travail, nécessitant des arbitrages indispensables dans la perspective de relever les défis cités :

- l'exploitation et la gestion concertée des ressources naturelles ;
- la diversification des activités productives et les alternatives techniques ;
- la maîtrise foncière et la gestion des terroirs ;
- la professionnalisation des filières ;
- la recomposition des relations villes-campagnes.

C'est en s'appuyant sur ces enjeux globaux et en faisant référence aux principaux défis à relever, que des propositions et recommandations pourront être formulées en vue de promouvoir l'agriculture des ZTH. Cependant, si " ces fils conducteurs " ont permis de recadrer la diversité des situations agraires et d'élaborer une problématique commune aux ZTH, l'ordre de priorité des problèmes et les termes dans lesquels ils se posent diffèrent selon les continents, mais aussi selon les pays.

Le choix d'un recentrage sur l'Afrique pour orienter les propositions opérationnelles est d'abord le reflet des discussions et débats menés dans le cadre des réunions du groupe de travail ZTH. Les problèmes et solutions techniques, économiques, institutionnels ou politiques issus des ZTH asiatiques et américaines sont pris en compte dans la mesure où elles peuvent être mobilisées dans l'élaboration de propositions opérationnelles pour les ZTH d'Afrique. Mais ce choix répond aussi au caractère opérationnel du document et à la volonté de cibler le plus possible les propositions avancées. Dans ce but, pour affiner les propositions qui seront développées dans les titres II et III, nous avons pondéré les défis et enjeux pour différentes situations de la ZTH d'Afrique, en les différenciant en fonction des systèmes agraires dominants et des caractéristiques démo-économiques.

I.1 Enjeux globaux

[première rédaction à affiner]
[Introduction générale sur le " champ des possibles "
par M. DUFUMIER, INA-PG]

I.1.1 L'EXPLOITATION ET LA GESTION CONCERTÉE DES RESSOURCES NATURELLES

[Contributions attendues des réseaux RD et Arbres tropicaux et de CFD]

Les forêts tropicales subissent une déforestation massive et incontrôlée qui est souvent associée à des dynamiques de colonisation par l'avancée de " fronts pionniers ". L'ampleur du phénomène, qui a été souligné dans le cadre du diagnostic écologique effectué dans la Partie I, pose clairement le problème, pour les Etats et les populations locales concernées, des conséquences directes que peut engendrer une perte de biodiversité.

Les enjeux économiques et agro-écologiques sont directement issus des valeurs d' " usage " identifiées précédemment. En particulier, en rapport avec les grands défis de la ZTH, la préservation de la diversité génétique peut être une source de recettes en devises, si l'on considère les bénéfices agronomiques et biotechnologiques qu'on devrait pouvoir tirer des espèces, variétés et molécules présentes dans les forêts tropicales humides. Par ailleurs, la gestion de la biodiversité a une influence directe sur l'avenir de l'économie de cueillette qui, dans de nombreuses régions de la ZTH, constitue encore une source complémentaire (parfois principale) d'alimentation et de revenus en milieu rural. Un troisième élément fondamental concerne le rôle agro-écologique de la forêt tropicale, à savoir :

- la lutte contre l'érosion des sols ;
- la préservation des potentialités génétiques pour répondre à de nouveaux problèmes phytosanitaires (souches sauvages).

Si les Etats sont amenés à faire des arbitrages sur la volonté ou non de préserver la biodiversité des forêts tropicales, leurs marges de manœuvre sont relativement limitées.

Premièrement, la gestion de la biodiversité renvoie à un rapport de force entre pays du nord et pays du sud. Depuis la conférence de Rio, les pays du sud, et au premier chef les pays de la zone intertropicale humide, ont obtenu la reconnaissance de la souveraineté des Etats sur " leur " biodiversité.

Mais les termes de la convention sont encore floues quant aux redevances que devront payer les laboratoires du nord pour une utilisation des gisements génétiques du Sud qui ne soit pas un pillage[1].

Secondement, les Etats sont confrontés au problème des méthodes et procédures à mettre en œuvre pour gérer la biodiversité, et notamment l'évolution des rapports avec les populations rurales concernées.

L'option dominante pendant les vingt dernières années qui a consisté dans la création de " réserves naturelles " ou de " parcs nationaux ", a montré ses limites. Outre les limites biologiques[2], on peut soulever les deux points suivants :

- le coût élevé du personnel de surveillance nécessaire et les problèmes de corruption ;
- les pressions parfois très importantes des populations locales, notamment lorsque l'accès aux ressources naturelles s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de survie ou dans le cadre de stratégies d'accumulation monétaires (par exemple les braconniers de l'ivoire).

Une autre alternative à ces méthodes coercitives et conservationnistes se " limite " à " *laisser des espaces où la dynamique d'évolution peut s'exprimer librement* " (C. LEVEQUE, 1993).

Ce type de démarche suppose d'une part, sur le plan agronomique et forestier, de promouvoir par des politiques de soutien volontaristes les systèmes agro-forestiers et les techniques d'aménagement durables des forêts, et d'autre part, d'intégrer (et de contrôler) l'action de l'homme sur l'environnement. Il s'agit de protéger les ressources naturelles par une valorisation économique qui soit profitable aux populations locales tout en s'inscrivant dans le cadre d'une exploitation raisonnée de ces ressources naturelles. Les méthodes proposées reposent sur un zonage correspondant à un gradient de types d'utilisation des ressources naturelles, " *depuis la réserve intégrale jusqu'aux zones " d'utilisation économique durable ", en passant par des paysages protégés ou des réserves " anthropologiques* " ". Mais, dans ce type d'approche, l'Etat reste confronté à la contradiction entre les intérêts immédiats et individuels des populations locales et les intérêts collectifs et à long terme. Plus généralement, l'Etat est alors amené à instaurer des cadres de concertation avec les différents pouvoirs locaux, afin de négocier des compromis satisfaisant chaque partie. La promotion de relations négociées est d'autant plus complexe à résoudre que la gestion de la biodiversité ne peut se situer qu'à une échelle d'intervention vaste, couvrant plusieurs communautés humaines, et donc multipliant les interlocuteurs.

---

[1]Par exemple, le Costa Rica a passé un contrat avec la firme multinationale MERK de 1 million de US $ contre le droit de prospecter pour l'élaboration de produits de pharmacopée, avec la garantie de redevances sur les produits qui seront éventuellement développés à partir des ressources génétiques.

[2]C. CASTELLANET (1993) insiste notamment sur deux aspects :

- l'absence d'écosystème " climax " d'un lieu donné , mais qu'en réalité " *les paysages où l'influence de l'homme est minimum sont constitués de mosaïques évolutives de sous-systèmes à des stades divers et en interface, ce qui rend plus difficile la définition d'une zone minimale de réserve en tant qu'unité qui pourrait se reproduire éternellement à "l'identique* ";
- la nécessité de grands espaces pour la préservation des grands mammifères.

I.1.2 DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET ALTERNATIVES TECHNIQUES[3]

L'explicitation des trois grands défis a mis en avant les obstacles techniques que devra surmonter l'agriculture des ZTH pour répondre à la demande et pour assurer la durabilité de ses performances : accroissement du volume de production, développement de techniques de production intensives, amélioration de la qualité des produits, des techniques de première transformation et de stockage, réduction des fluctuations saisonnières pour les produits vivriers, lutte contre l'érosion des sols, innovation dans les systèmes agro-forestiers et dans les systèmes de cultures associées...

A la lumière de ces challenges, la recherche agronomique devra effectuer des choix, des arbitrages quant aux thèmes de recherche prioritaires et à la manière de promouvoir l'agriculture des ZTH. Deux principaux sujets seront ici soulevés.

Premièrement, la prise en compte des stratégies des producteurs dans l'élaboration de propositions techniques opérationnelles constitue un positionnement majeur pour la recherche agronomique. Il renvoie au maintien ou non d'une approche " productiviste " des problématiques techniques privilégiant souvent la recherche d'un accroissement des rendements par des itinéraires techniques en culture pure et grands consommateurs d'intrants chimiques. Le repérage des stratégies des producteurs a montré en effet une multitude de cas d'adoption très partielle de recommandations techniques. Si l'adoption d'un matériel génétique amélioré a été relativement fréquente, lutte chimique et utilisation d'engrais minéraux ont eu des résultats beaucoup plus mitigés et inégaux. En particulier, en ZTH d'Afrique, les applications d'engrais minéraux chez les petits producteurs se limitent presqu'exclusivement aux cultures annuelles et l'utilisation de produits phytosanitaires est exceptionnelle.

Pour proposer des réponses appropriées aux besoins des petits producteurs, la recherche devra se préoccuper d'élever les rendements dans le cadre posé par les contraintes auxquelles les paysans ont à faire face. A ce titre, certains axes de recherche devraient être prioritaires tels que :

- la résistance aux maladies et ravageurs par l'amélioration génétique et la lutte intégrée ;
- l'obtention de plantes dotées de caractéristiques augmentant leur " rusticité " dans les conditions réelles ;
- l'obtention de plantes dotées de caractéristiques réduisant les besoins en main-d'œuvre et/ou l'investissement (H. HANAK FREUD et P.M. BOSC, 1993).

Secondement, dans cette même optique, la recherche sur les problèmes de durabilité des systèmes agricoles implique de promouvoir la recherche sur les associations culturales et sur l'intégration de l'élevage dans les systèmes culturaux. Cette orientation nécessite la mise en œuvre d'essais en milieu paysan pour comprendre le fonctionnement des associations et mettre au point des modifications substantielles. En effet, l'exploration et la mobilisation des techniques traditionnelles de production qui se caractérisent souvent par des systèmes de cultures étroitement associés aux complexes écologiques naturels, peuvent être riche d'enseignements.

Cette démarche suppose que la recherche établisse des liens plus étroits avec les producteurs. " *Le défi posé par la recherche de solutions pour la petite agriculture consiste à trouver des moyens d'intégrer les paysans dans le processus de recherche* " (p.58).

---

[3]La rédaction de ce paragraphe s'inspire notamment du rapport " Priorités régionales de recherche agronomique dans les zones humides et sub-humides de l'Afrique de l'Ouest et centrale : une analyse économique et technique des défis pour la recherche " (P.M. BOSC, E. HANAK FREUD, 1993)

I.1.3 LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET LA GESTION DES TERROIRS

[contribution attendue de M. PESCAY, CIRAD-SAR]

I.1.4 LA PROFESSIONNALISATION DU FONCTIONNEMENT DES FILIÈRES

[Reprise par CIRAD-SAR - contribution de R.D. HIRSCH, CFD ?]

Professionnaliser le fonctionnement des filières consiste à réintégrer les opérateurs économiques dans la gestion et l'organisation des filières, avec la création de cadres de concertation et de contractualisation entre les différentes parties prenantes des secteurs d'activité.

Dans le cadre des plans d'ajustement structurel, l'Etat se caractérise dans de nombreux pays de la ZTH par un processus de désengagement dont l'enjeu est de libérer les initiatives des opérateurs privés et associatifs au niveau local tout en réduisant les dépenses publiques.

Pour de nombreux producteurs de la ZTH, s'engager dans le créneau de la commercialisation et/ou de la transformation primaire constitue un enjeu de poids. Rappelons que les régions tropicales humides concentrent les principales cultures tropicales destinées à l'exportation et que plus du tiers de la population rurale tire ses revenus des filières agro-exportatrices. Or, dans un contexte de concurrence croissante sur le marché mondial, les producteurs sont confrontés aux incertitudes de la mise en marché de leurs produits. Une meilleure maîtrise de l'aval peut dans certains cas réduire ces incertitudes et constituer un moyen de garantir et d'accroître les revenus.

De plus, le processus de professionnalisation de l'agriculture, en favorisant le passage à "*une véritable représentativité de la profession agricole au niveau régional et national*" (J.C.DEVEZE et D'ANDLAU, GAO n°?), peut aussi être un moyen – pour les producteurs – de participer activement aux choix des politiques agricoles et plus généralement d'être considérés par les autres opérateurs comme des partenaires compétents et écoutés.

La lourdeur et la rigidité de certaines structures étatiques, la multiplicité des niveaux d'intermédiaires ou la vétusté de certaines structures de production et de transformation, n'ont pas permis à de nombreuses filières de la ZTH de maintenir (et encore moins d'améliorer) leur niveau de compétitivité sur les marchés mondiaux tant en termes de volumes, que de coûts et de qualité (cf B. LOSCH, 1994). Ainsi, une restructuration fondée sur le développement d'une véritable interprofession constitue un enjeu majeur pour dégager des gains de productivité et conquérir des parts de marché. En particulier, la qualité du produit étant amenée à jouer un rôle de plus en plus central (notamment pour les filières caféières, cacaoyères ou hévéicoles), seule une gestion concertée entre les partenaires économiques permettra d'harmoniser les techniques contribuant, aux différentes étapes de l'élaboration du produit, à l'amélioration de sa qualité.

Les enjeux d'une professionnalisation du fonctionnement des filières renvoient à des choix et des arbitrages de la part des différents partenaires quant à la redéfinition de leurs rôles et aux responsabilités à assumer.

Aussi l'édifice de restructuration des filières repose avant tout sur la capacité et la volonté des producteurs à s'organiser tout en étant conditionnés par le cadre institutionnel et politique. Or, selon les contextes historiques de développement de l'agriculture (par exemple le Vietnam), selon la nature des activités pratiquées (par exemple le maraîchage), l'action collective organisée ne s'inscrit pas toujours dans les stratégies individuelles des producteurs. Pourtant, le plus souvent, c'est dans le cadre d'organisations paysannes **durables** que les producteurs pourront s'exprimer et acquérir un réel statut d'interlocuteur vis-à-vis des autres partenaires économiques et de l'Etat. Toutefois, cette participation devra être modulée en fonction des spécificités de chaque filière, de l'environnement de la production ou des contextes nationaux. De plus, la répartition des tâches entre organisations de producteurs et autres opérateurs économiques en amont ou en aval devra être négociée pour permettre à la filière d'être la plus performante possible.

Par ailleurs, la professionnalisation de l'agriculture sous-entend pour les sociétés d'exportation une évolution radicale de la profession. Si, dans la majorité des cas, les exportateurs ou les usiniers ont intérêt à négocier directement avec les producteurs, notamment dans la recherche d'une meilleure valorisation des produits, cette démarche est loin d'être toujours intégrée dans leurs stratégies individuelles (notamment quand ils se caractérisent par une diversification de leurs activités commerciales). De plus, dans certaines situations, les marges dégagées au niveau de la filière ne sont pas assez importantes pour être efficacement répercutées sur les producteurs et pour les motiver. Dans d'autres contextes, les systèmes de production traditionnels sont inadaptés pour permettre de dégager significativement des gains de productivité et les exportateurs refusent de se substituer à l'Etat pour assurer un encadrement technique efficace auprès des producteurs.

Enfin et surtout, le libéralisme ne peut pas être total étant donné le rôle central occupé par l'agriculture qui implique des politiques agricoles incitatrices et une bonne articulation entre les politiques de développement. La redéfinition du rôle de l'Etat est au cœur de ce processus de professionnalisation des filières : désengagement ne doit pas vouloir dire abandon et l'Etat devra notamment proposer les mesures d'accompagnement au processus de professionnalisation du monde agricole. Dans une démarche visant à promouvoir les initiatives locales, il est clair que l'Etat devra assurer un rôle de " garde-fou " et d'arbitre entre les différents opérateurs économiques, afin de donner le temps au monde agricole de s'organiser et d'acquérir un réel pouvoir de négociation au sein des filières (et notamment vis-à-vis des exportateurs et usiniers). De plus, pour que les producteurs puissent progressivement développer leurs activités vers l'aval de la filière, mais aussi pour faciliter la nécessaire modernisation de leurs systèmes techniques de production, il est primordial qu'ils puissent avoir accès aux moyens et outils nécessaires à cette évolution. Des arbitrages devront sur ce point aussi être effectués, certaines fonctions d'approvisionnement pouvant être assurées par le secteur privé, alors que d'autres services devront continuer à être pris en charge par l'Etat.

I.1.5 LA RECOMPOSITION DES RELATIONS VILLE-CAMPAGNE

[Contribution de J.C. DEVEZE et CFD]

La caractérisation démo-économique des ZTH a montré que le phénomène d'urbanisation représente un facteur déterminant de l'avenir de l'agriculture. Cela nous conduit inévitablement à expliciter l'enjeu que constitue la recomposition des relations villes-campagnes : quel pourrait (ou devrait) être le rôle de la ville dans le développement des campagnes et dans une meilleure valorisation des potentialités agricoles ?

Si le phénomène d'urbanisation peut être associé à plusieurs configurations fonctionnelles possibles (villes parasitaires ou rentières vis-à-vis du monde rural, villes enclavées intégrées à l'espace international et déconnectées du monde rural, villes "entraînantes" pôles de développement vis-à-vis de l'hinterland), la nature et le dynamisme des relations villes/campagnes sont fonction des caractéristiques des villes dirigeantes (et de l'Etat urbain"), mais aussi des modes d'organisation technique des paysanneries (plus ou moins grand recours aux intrants importés par exemple) et de la structuration des espaces ruraux.

Repenser et recomposer les liens entre villes et campagnes constituent un enjeu incontournable dans la perspective de développer un marché intérieur vigoureux. A la différence des zones de savane qui sont limitées par les capacités du milieu, l'attraction économique qu'est capable d'exercer le marché urbain sur l'offre agricole dégage des perspectives très positives quant à une valorisation accrue des potentialités agricoles existantes. Mais si effectivement une présence urbaine importante offre des opportunités pour développer un marché de produits vivriers, piscicoles ou d'élevage, celles-ci ne pourront être saisies que si les acteurs peuvent avoir accès au marché. Il est donc fondamental que des infrastructures permettent de rompre l'isolement. Mais il est nécessaire aussi que des producteurs organisés soient motivés pour investir, ce qui renvoie au cadre économique et institutionnel présenté précédemment.

Comme le souligne J.M.COUR, les apports de la ville au développement des campagnes ne peuvent avoir d'effets que si celles-ci sont en attente de cette contribution. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure la demande urbaine peut être perçue par les agriculteurs comme une incitation à l'accroissement de la production agricole et agro-alimentaire et à l'intensification des techniques culturales.

En effet, si dans les pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est il existe une demande urbaine massive, régulière et solvable, celle-ci reste encore faible et aléatoire dans de nombreux pays de la zone tropicale humide d'Afrique. De plus, le volume de cette demande urbaine africaine est réduit par le jeu des importations alimentaires. Cependant, si les gains de productivité des pays du nord sont hors d'atteinte pour la plupart des pays du sud, la pays de la ZTH ont, à la différence des pays sahéliens, les capacités et les potentialités agricoles pour répondre à la demande alimentaire intérieure. Des arbitrages politiques sont donc nécessaires à propos d'une protection minimale vis-à-vis de la pression des importations alimentaires. Par ailleurs, les effets de cette fluctuation de la demande urbaine conjugués aux fluctuations saisonnières génèrent une instabilité des prix qui freine les producteurs.

Une deuxième question centrale est liée aux contreparties que peuvent retirer les producteurs d'un échange accru avec les villes, ce qui renvoie aux problèmes posés par l'accès aux biens de consommation et aux services en milieu rural et nécessite de reconsidérer les termes de l'échange dans les rapports villes-campagnes.

Par ailleurs, entretenir et revivifier le tissu rural par le maintien d'une population jeune est fondamental pour relever les défis de compétitivité des filières agro-exportatrices et alimentaires locales. Les analyses en termes de cycle domestique effectuées dans le cadre de l'économie de plantation en Afrique de l'Ouest (voir travaux de J.P. CHAUVEAU, A.F. ROBERTSON, S.BERRY) ont très bien montré l'impact du vieillissement des planteurs sur leur propension à l'innovation et sur leur capacité d'adaptation aux changements de l'environnement économique.

Si l'harmonisation des relations villes/campagnes passe par des arbitrages politiques, en matière de stratégies alimentaires et de structuration de l'espace rural, elle renvoie aussi aux structures sociales. Dans quelle mesure celles-ci sont-elles capables de tolérer et d'accepter une telle recomposition ? Il

est évident que la question ne se pose pas dans les mêmes termes selon la taille des villes considérées et selon l'organisation socio-économique qui caractérise les différentes sociétés de la ZTH.

Sur ce point, on peut cependant souligner que les conditions d'expansion des villes africaines ne se sont généralement pas accompagnées d'une rupture nette entre urbains et ruraux, contrairement à ce qui c'est passé en Amérique latine par exemple. Les villes africaines sont moins des lieux de rupture vis-à-vis des anciennes structures sociales et de leurs bases rurales que des lieux de ré-interprétation ou de ré-appropriation. De plus, une part non négligeable de la population des villes n'est que partiellement urbanisée :

- main-d'œuvre flottante qui circule entre villes et campagnes selon les opportunités d'embauche ;
- pluri-actifs qui combinent emploi urbain avec activité agricole (jardins de case, maraîchage péri-urbain).

Enfin, il existe toute une gamme d'échanges inter-familiaux entre citadins et ruraux :

- soutien financier des enfants travaillant en ville à leurs parents demeurant au village ;
- stratégies de scolarisation (envoi des jeunes enfants dans les villages pour assurer une scolarisation moins onéreuse, et réciproquement prise en charge par la famille résidant en ville des études secondaires et supérieures des enfants résidant au village).

Il semble bien que c'est en s'appuyant sur ce type de dynamiques socio-économiques que les Etats pourraient stimuler efficacement l'interface ville/campagne dans les ZTH.

I.2 Pour un recentrage sur l'Afrique

Le choix de recentrer en priorité les propositions opérationnelles sur l'Afrique nous autorise à nuancer les défis, enjeux et thèmes techniques prioritaires en fonction des spécificités de différentes situations régionales dominantes en ZTH africaine.

Les critères choisis pour différencier ces situations dépendent et se justifient par rapport aux défis et enjeux globaux. Nous avons en effet montré la nécessaire complémentarité entre les diagnostics démo-économiques qui sont des caractéristiques nationales, et les approches en termes de systèmes agraires pour identifier défis et enjeux.

En croisant ces critères, nous allons mettre en évidence des " situations régionales types ". Nous montrerons alors que certains pays sont porteurs de l'une de ces situations, d'autres pouvant illustrer simultanément deux ou plusieurs de ces " idéaux types ".

Ainsi, cinq situations régionales ont été identifiées :

[Tableau de synthèse en cours : Cl. DE FINA, CIRAD-SAR]

TYPE 1 " *les situations régionales dont la croissance économique est tirée par le secteur agricole d'exportation* "

- système(s) agraire(s) caractéristique(s) : " arboriculture de petites plantations avec vivrier associé ", sous famille " système avec réserve d'espace et diversification ".
- situation illustrée par la Côte-d'ivoire, le Ghana, le Togo ou le Cameroun.

TYPE 2 " *les situations régionales à faible densité de population dont la croissance repose sur les exportations non agricoles* "

- systèmes(s) agraire(s) caractéristique(s) :
  " systèmes pré-agraires basés sur la cueillette, chasse pêche, exploitation de diverses ressources naturelles ", sous famille " les peuples forestiers " ;
  " systèmes agraires spécialisés d'émergence récente ", sous-famille " horticulture spécialisée " ;
  " systèmes agraires d'abattis-brûlis en rotation avec friches ligneuses de durée variable ".
- situation illustrée par le Gabon, le Congo, le Cameroun, le Zaïre.

TYPE 3 " *les situations régionales à forte densité de population par rapport aux ressources naturelles, et peu intégrées au marché mondial* "

- système(s) agraire(s) caractéristique(s) : " polyculture avec intensification de l'usage de l'espace et petits élevages associés en terroir densément peuplé ", sous-famille " agriculture d'auto-subsistance localisée en collines, faiblement dépourvue de productions régulièrement commercialisables ".
- situation illustrée par le Burundi, le Malawi, l'Ouganda,le Rwanda.

TYPE 4 " *les situations régionales à faible densité de population, peu intégrées au marché mondial et caractérisées par le déclin du secteur agricole* "

- système(s) agraire(s) caractéristique(s) : " systèmes agraires d'abattis-brûlis en rotation avec friches ligneuses de durée variable ".
- situation illustrée par la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone, la République centrafricaine, le Zaïre, la Guinée équatoriale.

TYPE 5 " *les situations régionales densément peuplées et urbanisées, dont la croissance économique est tirée par les exportations non agricoles. Marché intérieur vigoureux* "

- système(s) agraire(s) caractéristique(s) :
  " agriculture spécialisée des grandes plantations "
  " systèmes spécialisés d'émergence récente "
  " arboriculture de petites plantations avec vivrier associé ".
- situation illustrée par le Nigéria.

Pour chaque situation régionale, les tableaux synthétiques n°4, 5 et 6 permettent de spécifier les défis et enjeux et de mettre en avant certains thèmes techniques prioritaires.

TITRE II
Elaborer des propositions techniques contribuant à relever les défis posés

La démarche adoptée pour l'élaboration des propositions techniques repose sur la sélection de quelques thématiques centrales eu égard aux défis à relever et aux enjeux techniques mis en avant. Plus précisément, les thèmes techniques développés renvoient aux problèmes spécifiques identifiés dans la zone inter-tropicale humide du continent africain, mais peuvent mobiliser l'expérience ou les connaissances provenant des autres continents.

Dans cette démarche, les propositions avancées contribuent (et se limitent) à définir des bases techniques qui devront être modulées en fonction des différentes situations régionales (voir typologie) et dont la vocation est de servir de référentiel technique dans les procédures de négociation et de concertation entre producteurs et Etat.

Dans cette perspective et dans le souci d'une prise en compte des contraintes particulières qui touchent les exploitations familiales, nous accorderons, dans la mesure du possible et en fonction des thèmes techniques développés, une attention particulière aux savoir-faire paysans et aux expériences de recherches menées en conditions réelles.

La nécessité de proposer des solutions techniques s'inscrit explicitement dans le cadre d'une "agriculture durable". Le problème de la reproductibilité du milieu physique représente un obstacle majeur auquel se trouve de plus en plus fréquemment confronté le secteur agricole et conditionne la capacité de l'agriculture à surmonter les défis spécifiques identifiés à partir de la demande. C'est pourquoi nous traiterons dans un premier temps des propositions techniques visant à assurer cette reproductibilité, les propositions techniques concernant la compétitivité des filières et l'approvisionnement des villes en produits agro-alimentaires locaux seront abordés "sous contrainte" d'être compatible avec la durabilité de l'agriculture.

II.1 Assurer la reproductibilité des systèmes de production

L'approche écologique de la ZTH a mis en évidence la prédominance des contraintes liées à la fertilité "*qui prennent le pas sur celles de l'alimentation en eau*" (LABROUSSE, 1993). Cette fragilité de la fertilité résulte de l'évolution pédologique des sols caractérisée dans la ZTH par le processus de ferralitisation. La plupart des sols ferralitiques ont en effet une faible capacité de fixation des éléments fertilisants qui se trouve amplifiée par l'importance des précipitations et des phénomènes de lessivage. Ainsi, plus encore qu'en zone sèche, la reproductibilité du milieu physique repose sur la capacité de gestion de la fertilité des sols.

Sur ce thème, l'observation des pratiques agricoles traditionnelles en ZTH est riche d'enseignements, les paysans ayant le plus souvent cherché à " *concilier leurs objectifs de production avec la volonté d'assurer la reproduction des potentialités écologiques* " (M. DUFUMIER, 1993). En développant des systèmes de cultures étroitement associés aux complexes écologiques naturels (R. PORTERES, 1950), les pratiques locales ont généralement permis de recycler la matière organique et de lutter contre l'érosion des sols. Cependant, face à l'accroissement démographique mais aussi face aux dynamiques pionnières de mise en valeur de la zone forestière par la plantation de cultures pérennes (et aux phénomènes de saturation foncière auxquels elles aboutissent inéluctablement) et aux exigences de compétitivité, les techniques traditionnelles de production sont inévitablement amenées à évoluer pour continuer d'assurer la reproductibilité du milieu physique.

En s'inspirant des synergies existant entre systèmes de culture et écologies naturelles, la recherche-système en milieu réel (en particulier les travaux de L.SEGUY et de son équipe de recherche) propose des modes de gestion écologique des sols. Les recherches en cours s'attachent à insérer et à améliorer les mécanismes biologiques de renouvellement de la fertilité dans le cadre de successions et associations culturales, en intégrant dans la mesure du possible les principales productions agricoles locales. En ZTH, la gestion écologique des sols repose notamment sur la capacité des systèmes de culture à produire une biomasse très importante permettant de :

- protéger le sol contre l'érosion,
- recycler vers la surface les éléments fertilisants,
- maintenir une biostructure stable dans le profil cultural (L. SEGUY, 1993).

Les propositions techniques présentées ci-dessous seront articulées en trois thèmes s'inscrivant dans cette même démarche de gestion écologique des écosystèmes :

- l'agriculture durable à base de " mulch ",
- les systèmes agro-forestiers,
- les systèmes de polyculture-élevage.

Pour chacun de ces thèmes, nous nous attacherons, dans la mesure du possible, à présenter simultanément, les apports des savoir-faire paysans et les avancées de la recherche-système.

II.1.1 ETAT DES CONNAISSANCES SUR L'AGRICULTURE DURABLE "À BASE DE MULCH"

L'utilisation de plantes de couverture dans les associations et rotations de cultures annuelles permet de lutter contre l'érosion du sol, de fournir la biomasse nécessaire au recyclage de la matière organique et de favoriser ainsi la culture en continu sans perte apparente de fertilité. En outre, ces plantes peuvent contribuer au contrôle des adventices et améliorer les rendements des cultures associées.

II.1.1.1 Une illustration des savoir-faire paysans : " le système mucuna "

La mise au point progressive d'une rotation maïs/mucuna par les agriculteurs des montagnes du littoral atlantique du Nord-Honduras (B. TRIOMPHE, 1994) est une illustration de réponse technique concrète au défi de durabilité technique de l'agriculture.

" Le système mucuna est une rotation annuelle maïs saison sèche/mucuna saison des pluies dans laquelle le matériel végétal produit par la mucuna durant 7 mois de croissance est fauché en décembre à la fin naturelle du cycle de cette dernière pour servir ensuite de mulch et de source d'éléments minéraux pour le maïs qui la suit. Cette rotation est répétée de manière identique chaque année ". La parcelle n'étant jamais brûlée et le sol restant couvert toute l'année, ce système permet de limiter l'érosion, d'assurer une plus grande disponibilité en eau et d'accroître l'activité biologique. Le mulch fournit par ailleurs des quantités appréciables d'éléments fertilisants à la culture de maïs, qui se caractérise par des rendements supérieurs de près de 100 % à ceux des parcelles sans mucuna. De plus, ces techniques culturales nécessitent moins de force de travail que les systèmes maïs/jachère.

Une des principales contraintes de ce système réside dans la perte du cycle de culture de saison des pluies, la parcelle étant occupée par la mucuna pendant cette période.

II.1.1.2 Les acquis et perspectives de la recherche-système en conditions réelles

Si la démarche recherche-système intègre les associations cultures pérennes-cultures vivrières, les principaux acquis résident dans l'élaboration de combinaisons de cultures annuelles adaptées aux contraintes pédo-climatiques de la zone tropicale humide.

Ces recherches effectuées en partenariat avec les producteurs locaux s'attachent à fournir une large gamme de solutions techniques " *qui expriment à l'échelle des unités pédo-climatiques représentatives, un très large champ de possibilités différenciées d'exploitation réelle du potentiel du terroir* " (L.SEGUY, 1994). Cette différenciation technique se traduit notamment par la proposition d'une pluralité de cheminements technologiques disponibles et de plusieurs niveaux d'intrants possibles.

Simultanément, ces travaux en conditions réelles tentent d'expliquer scientifiquement la complexité et la diversité des mécanismes biologiques eau-sol-plantes et d'en extraire " *des modèles de fonctionnement prédictifs et des outils de diagnostic in situ pour les utilisateurs (vulgarisateurs, producteurs)* ".

Cherchant à répondre plus particulièrement aux problèmes de reproductibilité des systèmes agraires d'élevage extensif en Amazonie et des systèmes de monoculture du soja, divers systèmes de culture en semis direct, permettant une production continue de grains dont le soja, puis le riz pluvial, ont déjà été mis au point et largement diffusés sur les frontières agricoles du Mato Grosso : production continue de céréales sur légumineuses pérennes ou production continue de grains sur tapis vivants de graminées pérennes (succession annuelle grains+pâturage) (voir annexe).

Dans cette même démarche, des recherches sont en cours sur la sédentarisation de l'agriculture en zone forestière ivoirienne. En relation avec la diminution des disponibilités foncières, les pratiques traditionnelles de défriche-brûlis sont de plus en plus souvent confrontées au raccourcissement des temps de jachères et le renouvellement des vergers caféiers et cacaoyers devient préoccupant (ce dernier point est traité dans le paragraphe II.1.2). La fixation de l'agriculture s'impose ainsi comme une solution incontournable dans les années à venir et une intensification minimale sera nécessaire.

Les recherches sur la stabilisation des systèmes vivriers sont fondées sur la proposition de plusieurs associations et successions culturales qui considèrent à la fois les principales cultures vivrières de la région (riz, maïs, igname, arachide, niébé) et des introductions nouvelles (soja, sorgho). Les objectifs visés sont de minimiser les risques de déficit pluviométrique et d'assurer une couverture optimale du sol. Afin de pouvoir répondre à des contraintes technico-économiques variables des producteurs locaux, quatre niveaux d'intrants sont expérimentés.

Actuellement, un des résultats important pour la fixation de l'agriculture en zone forestière de Côte d'Ivoire réside dans la gestion des jachères sans brûlis de *Chromolæna Odorata* (P.AUTFRAY, 1993). Indépendamment de l'âge de la jachère de départ, cette adventice représente un véritable fléau sur l'ensemble de la zone forestière et prédomine la flore naturelle. En début de campagne, au lieu de la brûler, les paysans peuvent l'utiliser comme mulch mort, cette protection sans travail du sol permettant d'éviter tout processus érosif au niveau de la parcelle. " *Cette adventice est ainsi utilisée comme plante de jachère de second cycle et son important développement laisse imaginer l'effet favorable de sa dominance sur la limitation de prolifération d'autres adventices telles que les graminées et sur le maintien de la fertilité des sols. On pourrait supposer dans ces conditions pouvoir réaliser une monoculture de riz pendant de nombreuses années* " (P. AUTFRAY, 1992). Cependant, malgré un itinéraire technique relativement simple (cf annexe), les temps de travaux restent très élevés et la pénibilité du travail est dissuasive pour la plupart des agriculteurs. Les recherches s'orientent donc vers le remplacement de *Chromolæana Odorata* par des légumineuses de couverture rampantes, plus faciles à maîtriser, qui sont complantées ou associées avec les cultures de céréales. Ces innovations permettraient de concevoir des rotations de culture et de jachères améliorées de courte durée.

Parmi les autres acquis, l'introduction de variétés de riz à cycle court a connu un vif succès auprès des villageois, répondant à une stratégie de minimisation du risque climatique. Ces variétés (origine brésilienne) permettent en outre de garantir une production d'au moins une tonne à l'hectare. De plus, les expérimentations ont montré qu'une des rotations les plus performantes réside dans une association riz pluvial/arachide ou riz pluvial/igname qui permet de minimiser les temps de sarclage tout en obtenant des rendements attractifs (1,5 t de paddy par hectare en moyenne sans fertilisation chimique). Si les expérimentations ont de plus montré que l'utilisation d'intrants chimiques était rentable lorsque les rendements atteignent 2 à 3 tonnes, l'aléa climatique reste encore le principal facteur limitant l'adoption d'itinéraires techniques avec intrants chimiques.

Encadré II.1 : Les atouts de l'Acacia mangium

(Par P. PETITHUGUENIN, CIRAD-CP)

Une alternative à l'utilisation du recrû spontané de *C. odorata* consiste en la mise en place d'un peuplement de légumineuses arborescentes à croissance rapide. Dans ce but, deux espèces, *Acacia mangium* et *Acacia auriculiformis*, ont été plus particulièrement étudiées en zone forestière ivoirienne par l'IDEFOR-DFO et le CIRAD-Forêt.

Il s'agit d'espèces peu exigeantes qui, du fait de leur enracinement vigoureux et de leur aptitude à la fixation symbiotique, peuvent s'accommoder de sols dégradés ou appauvris. Même dans ces conditions défavorables, elles conservent une croissance suffisante pour s'affranchir rapidement du recrû herbacé. Elles peuvent être installées en intercalaire au cours du cycle vivrier.

Après 2 à 4 ans, ce peuplement fournit du bois de feu (utilisé tel que pour *A. auriculiformis* ou transformé en charbon de bois pour *A. mangium*) ainsi que des troncs utilisables pour les constructions traditionnelles. La valeur de ce bois représente le principal intérêt de ce système. Elle permet de compenser le coût d'installation initial (limité par la culture intercalaire) et de motiver le planteur à préserver la parcelle des feux de brousse (motivation plus difficile à trouver pour une jachère de *C. odorata* !).

Les autres intérêts de ce système sont :
– il n'y a pas de bouleversement radical du système de culture traditionnel alternant couvert arboré-défriche-cultures annuelles ;
– il y a maintien d'un écosystème de type forestier (et notamment d'un micro climat forestier) ;
– après abattage du couvert arboré, le paysan dispose d'une parcelle avec une abondante litière de feuilles et exempte de souches (mais pas de graines) de *C. odorata*. Les rendements vivriers sur ce précédent sont équivalents à ceux obtenus après jachère non brûlée de *C. odorata*, pour une charge en travail moindre.

Ce système fait actuellement l'objet de tests en vraie grandeur en Côte d'Ivoire (région d'Oumé) et au Bénin (Projet pilote agro-forestier de rénovation de la jachère et de restauration de la fertilité des sols agricoles dans le département de l'Atlantique).

II.1.2 ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES SYSTÈMES AGRO-FORESTIERS

(paragraphe rédigé par E. TORQUEBIAU, ICRA)

Comme partout ailleurs sous les tropiques, l'arbre fait partie de la vie rurale traditionnelle en zone humide. Il semble néanmoins que l'on puisse dégager quelques lignes directrices permettant d'orienter les recherches agro-forestières dans cette zone. Le déficit fréquent de fertilité des sols constitue la première de ces lignes. Son lien avec la pratique de la culture itinérante et l'envahissement des terres par les mauvaises herbes est bien connu. Les techniques agro-forestières multistrates, qu'autorisent des conditions climatiques exceptionnelles, constituent une deuxième ligne directrice. Il s'agit d'un vaste domaine aux multiples facettes, présentant un potentiel élevé en termes de productivité biologique et de biodiversité. La maîtrise de l'érosion constitue un troisième domaine où les arbres pourraient jouer un rôle prépondérant en zone humide.

Ces idées directrices ne sont pas strictement spécifiques à la zone humide; elles ne sont pas non plus les seules options. Elles semblent néanmoins suffisamment prometteuses dans cette zone pour que l'on puisse y insister plus particulièrement et passer sous silence sans trop de risques dans les lignes qui vont suivre des aspects de l'agro-foresterie tels que la production de bois de feu ou de fourrage, ou encore l'amélioration du micro-climat, qui semblent moins spécifiques à la zone humide.

La problématique de l'agriculture itinérante, avec ses corollaires de gestion de la fertilité des sols, d'adventices envahissantes et de déforestation, vient naturellement à l'esprit lorsque l'on pense à l'agro-foresterie en zone tropicale humide. Fondée sur la pratique de la jachère arborée et son rôle reconstitutif de la fertilité, l'agriculture itinérante est à l'interface entre l'agriculture et la forêt. Les options destinées à améliorer cette pratique, et notamment celles visant à stabiliser les agriculteurs itinérants, que ce soit dans une optique de protection de la forêt, de mise en valeur d'un espace agricole ou de réhabilitation de zones dégradées (envahies par l'*Imperata*, par exemple), ne peuvent qu'intégrer arbres et cultures, dans l'espace ou le temps, et sont donc par essence agro-forestières.

L'amélioration de la jachère par son enrichissement en arbres utiles est la première étape de ce processus. Le meilleur exemple en est sans doute la "jungle à hévéas " de Sumatra. Il s'agit d'un enrichissement de la jachère naturelle faisant suite à une phase de culture sur défriche-brûlis permettant de conjuguer le rôle reconstitutif du sol de la jachère à un rôle productif, le caoutchouc en l'occurrence, et quelques autres produits, notamment des fruits. On peut également citer des jachères enrichies en anacardiers en Amazonie ou en *Gliricidia sepium* (arbre fourrager fixateur d'azote) en Afrique de l'Ouest. Ces jachères sont normalement reconverties en terres agricoles après plusieurs années.

La valorisation de ces jachères est un enjeu majeur de l'agro-foresterie en zones tropicales humides, auquel les objectifs économiques et écologiques pourront souvent être associés. Les espèces utiles introduites ou favorisées dans la jachère ont un rôle reconstitutif de la fertilité fonction de leur taux de croissance, de la qualité de leur litière et de leur enracinement. Si l'objectif écologique prime sur l'objectif économique, on choisira des arbres dont les caractéristiques répondent à un objectif écologique précis, souvent combiné à un souci de raccourcissement du temps de jachère. Quelques exemples parmi d'autres :

- fixation azotée (et éventuellement inoculation appropriée) ;
- enracinement superficiel dense permettant d'éviter le lessivage des nutriments et d'améliorer la structure des horizons superficiels du sol ;
- enracinement profond pour accéder à des nutriments inaccessibles aux cultures et les ramener en surface par la décomposition de litière ;
- litière dont les caractéristiques de décomposition permettent de synchroniser la minéralisation des nutriments et leur capture par les cultures succédant à la jachère ;
- espèces permettant de favoriser l'activité biologique du sol.

Dans l'étape suivante, la reconstitution de la végétation succédant à une culture sur défriche-brûlis donne naissance à un véritable système agro-forestier multistrate stable dans le temps. Dans le sud de Sumatra, les agro-forêts à damar (un arbre résinifère) et fruitiers ont vu le jour par un processus contrôlé de succession écologique passant par le riz pluvial, puis une plantation de caféiers et de girofliers. Situation similaire dans les plantations de durians, cannelle ou bois d'œuvre dans le centre de l'île.

Une même disposition multistrate peut être obtenue lorsque des forêts partiellement exploitées sont enrichies en espèces utiles. En Amazonie, on connaît ainsi des forêts enrichies en hévéas, cacaos, fruitiers, à des degrés divers d'artificialisation. En Ethiopie, les sous-bois des forêts de Kahawa, berceau du café, ont été enrichies en caféiers. De telles situations peuvent donner naissance à des

zones-tampons destinées à entourer et protéger des forêts protégées, comme le montrent des recherches en cours dans la région de Taï en Côte d'Ivoire.

Lorsque l'artificialisation est poussée plus loin, on observe des systèmes multistrates sous gestion plus intensive, comme par exemple les jardins-forêts du mont Kilimandjaro en Tanzanie ou dans la région du lac Victoria en Ouganda, où caféiers et bananiers plantains sont cultivés sous différents arbres d'étage supérieur. Etape suivante d'artificialisation, les plantations intensives d'espèces tolérantes à l'ombre, souvent commerciales, sous arbres d'ombrage : caféiers sous érythrines au Costa Rica, cacao ou poivriers sous cocotiers ou palmiers à huile en Inde ou en Afrique.

Dernier cas de système agro-forestier multistrate, les jardins de case, qui prennent parfois en zone humide l'allure de véritables forêts villageoises intégrant ligneux, cultures saisonnières, animaux et habitations. Ils associent une haute productivité biologique à une étonnante biodiversité. Leur rôle social et culturel est fondamental dans de nombreux pays en développement. Les exemples indonésiens sont parmi les plus spectaculaires ; on y trouve une multitude de productions utiles à la vie rurale, notamment en termes nutritionnels.

Dans cette première série de systèmes agro-forestiers, les arbres constituent la composante dominante, et leur production est le plus souvent l'objectif principal de l'exploitant, à l'exception des cultures de rente (par ex. café) sous arbres d'ombrage. La physionomie de la parcelle évoque une forêt, et l'œil non averti peut penser qu'il s'agit de forêts naturelles. C'est la raison pour laquelle on leur donne parfois le nom d'agro-forêts, appellation qui ne peut pas s'appliquer à la catégorie suivante, dans laquelle la composante principale est la culture saisonnière.

Dans cette deuxième catégorie, l'arbre n'occupe qu'une place restreinte dans le paysage agricole et son rôle se limite à une production accessoire, voire à un rôle de service.

Les haies en courbe de niveau destinées à lutter contre l'érosion, les cultures en couloirs conçues pour améliorer la fertilité du sol, les haies vives et les clôtures vivantes délimitant le parcellaire et contraignant les animaux, les brise-vent, ont comme commun dénominateur une disposition linéaire des arbres ou arbustes dans un paysage où la dominante revient à des cultures saisonnières. Les exemples sont fréquents dans différentes zones tropicales humides. Haies de *Leucæna* aux Philippines, paysages bocagers des Comores ou du Costa Rica, brise-vent de Casuarina, etc.

Les arbres dispersés dans les parcelles de cultures, enfin, constituent également un cas où la dominante est saisonnière. Il s'agit néanmoins d'un type d'agro-foresterie moins fréquent dans les zones humides que dans les zones semi-arides, où il est très répandu. Le cas le plus fréquent est vraisemblablement celui des arbres fruitiers disséminés dans les champs, par exemple des anacardiers dans les champs vivriers de la zone côtière du Kenya, du gingembre ou de la cardamone sous arbres au Bangladesh ou au Venezuela.

Cette division en deux grandes catégories agro-forestières (dominante pérenne ou saisonnière) est trop simple pour rendre compte des multiples tenants et aboutissants de l'agro-foresterie. Elle ne permet notamment pas de distinguer les situations où arbres et cultures cohabitent de celles où ils se succèdent dans le temps. Cette dernière situation, dite agro-foresterie "séquentielle", par opposition à l'agro-foresterie "simultanée", est celle des jachères, où une phase de cultures précède puis suit une phase typiquement arborée, mais c'est aussi la cas de la pratique dite "Taungya", dans laquelle des paysans sont autorisés à utiliser des parcelles forestières à des fins agricoles pendant quelques années tant que les arbres y ont des dimensions modestes.

La distinction entre les systèmes agro-forestiers à dominante pérenne et ceux à dominante saisonnière permet néanmoins de faire quelques hypothèses simples sur les interactions potentielles entre les arbres et les cultures, enjeu primordial de l'agro-foresterie. En effet, dans un contexte climatique favorable à une biodiversité et une productivité biologique élevées, on aura tendance à favoriser les techniques agro-forestières dans lesquelles d'importantes quantités de matière organique peuvent être mises en jeu. Conséquence logique lorsqu'arbres et cultures doivent cohabiter : des phénomènes de concurrence peuvent apparaître. Ils mettent en jeu les facteurs limitatifs les plus probables en zone humide : la lumière et les nutriments du sol, puis dans un deuxième temps, l'espace disponible pour la croissance, à la différence des zones plus sèches où l'on sait que c'est l'eau qui est le principal facteur limitant.

C'est ainsi que l'on a mis en évidence que la culture en couloirs n'avait des chances de réussir que dans les zones où la disponibilité en eau était supérieure à 1 000 mm par an. En deçà, la quantité de matière organique nécessaire pour produire suffisamment d'émondes pour avoir un impact sur la fertilité du sol dans les allées entraîne des phénomènes de concurrence que ne compense pas une éventuelle augmentation des rendements de la culture. On sait par ailleurs que la culture en couloirs a plus de chances lorsque les horizons profonds permettent aux racines des arbres de s'y développer sans concurrencer celles des cultures. Terrain en pente, afin de bénéficier de l'effet des haies sur la lutte anti-érosive, et bonne disponibilité en main-d'œuvre sont d'autres exigences de la culture en couloirs. Même lorsque ces conditions sont remplies, les résultats de la culture en couloirs ne sont pas toujours concluants. Certaines associations semblent meilleures que d'autres, par exemple maïs et *Calliandra calothyrsus* au Cameroun.

Dans une variante de la culture en couloirs, dite culture en couloirs en rotation, les haies ne sont pas rabattues toutes les saisons et les couloirs ne sont alors pas mis en culture. En associant dans le temps "l'effet jachère" à "l'effet couloir", cette technique constitue un compromis digne d'intérêt entre une pratique traditionnelle et une vision plus technique des choses.

Les interactions arbre-culture ne sont pas nécessairement négatives ; on parle de complémentarité, ou de facilitation, lorsqu'elles sont positives, comme par exemple dans le cas de la fixation azotée symbiotique des arbres bénéficiant aux cultures par le biais de l'amélioration de la fertilité de la parcelle, ou dans le cas d'arbres favorisant la croissance de plantes tolérantes à l'ombre. Le cas des jachères améliorées à base d'arbres à croissance rapide fixateurs d'azote est un exemple de complémentarité dans le temps.

La disposition linéaire des arbres dans le paysage agricole représente toujours un cas simple, à deux dimensions, dans lequel les interactions entre arbres et cultures sont plus faciles à étudier que dans les systèmes à arbres dispersés, à trois dimensions, et bien sûr que dans les systèmes multistrates. Il s'agit d'une importante considération méthodologique de recherche, qui explique peut-être pourquoi on dispose de davantage de résultats de recherche sur les dispositions agro-forestières linéaires que sur les systèmes multistrates. On notera également, toujours sur le plan pratique, que les systèmes agro-forestiers en disposition linéaire autorisent plus aisément une éventuelle mécanisation des cultures.

Dans ces derniers, les recherches en cours ont néanmoins montré leur intérêt primordial en ce qui concerne la diversité des productions agricoles (et la biodiversité au sens large) ainsi que la répartition des risques de l'agriculture. Dans la mesure où la dominante arborée y est claire et constitue l'objectif essentiel de production, les recherches sur ces systèmes devraient comporter une forte composante socio-économique destinée à évaluer la place de ces systèmes dans l'ensemble du système de production. Ces milieux constituent par ailleurs des environnements éminemment favo-

rables aux recherches sur les arbres à usages multiples en tous genres, secteur encore peu développé de la recherche agro-forestière, notamment l'amélioration génétique de ces arbres.

L'agriculture de rente (dite "de plantation") sous arbres d'ombrage constitue une exception parmi les systèmes multistrates en ce sens qu'on y a mené des recherches écologiques relativement poussées. On sait par exemple que l'effet fertilisant de la biomasse aérienne et racinaire d'érythrines et de cordia suffit à maintenir la fertilité d'une caféière au Costa Rica. On sait en Inde que l'on peut associer des cultures à des cocotiers lorsqu'ils sont jeunes ou assez vieux, mais pas lorsqu'ils n'ont que quelques mètres de hauteur, car leur feuillage est alors trop dense. On dispose également de résultats de recherche sur l'élevage en forêt de plantation, par exemple en Australie ou dans les plantations d'hévéa de Malaysia.

On ne saurait conclure ces lignes trop brèves et donc nécessairement incomplètes sur l'agro-foresterie en zone tropicale humide sans évoquer le problème de la destruction des forêts tropicales. Bien que peu des options proposées ci-dessus aient un effet direct sur les forêts (à l'exception du système Taungya et de l'enrichissement des forêts), l'ensemble des techniques agro-forestières a un effet indirect sur celles-ci, en produisant ailleurs ce que l'on va normalement récolter en forêt. Il s'agit peut-être de l'enjeu majeur pour l'agro-foresterie en zone tropicale humide, et la raison pour laquelle il est également très important de faire porter des efforts de recherche sur les techniques agro-forestières productrices de bois d'œuvre, rotins, substances médicamenteuses et autres produits forestiers.

II.1.3 ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES SYSTÈMES DE POLYCULTURE-ÉLEVAGE

[contribution de P. LHOSTE, CIRAD-EMVT, en attente]

1) Dans les zones inter-tropicales humides, les systèmes agriculture/élevage sont concentrés dans les régions amazoniennes et ont une position beaucoup plus marginales en zone humide d'Afrique. Dans ce chapitre, nous nous intéressons plus spécifiquement aux systèmes mixtes agriculture/élevage dans les petites exploitations familiales (Sud-Nigéria, Rwanda, Burundi) → Comment améliorer la performance et la durabilité techniques de ces systèmes ?

2) Mais aussi quelles sont les perspectives de développement dans les plantations villageoises de la zone humide ? Rôle de l'élevage dans la gestion de la fertilité dans les grandes plantations agro-industrielles ?

3) Parmi les différentes interactions élevage-environnement, nous nous concentrons en priorité sur le rôle de l'élevage dans la conservation des sols (fumure animale, production fourragère). Intérêt d'une intégration plus poussée des activités agricoles et pastorales pour une meilleure valorisation des synergies.

4) Illustration de solutions techniques concrètes basées sur l'introduction d'un petit élevage et mises en place par les paysans pour répondre au problème de reproductibilité du milieu physique. Apports et limites des pratiques agricoles paysannes pour la recherche d'une meilleure intégration agriculture/élevage. Connexions entre innovations spontanées et acquis de la recherche (technique des banques " fourragères " et appropriation par les paysans).

5) Présenter les propositions techniques et programmes en cours de la recherche pour les systèmes agraires de la zone humide :

- interdépendance avec les programmes de recherches menées sur les successions et rotations de cultures annuelles et avec les programmes de recherches sur les systèmes agro-forestiers ;
- état des recherches récentes sur les jachères restaurées à vocation pastorale (travaux du CIPEA) et plus généralement sur les différentes formes de valorisation et de gestion des ressources fourragères disponibles ;
- valorisation des résidus de récolte et traitement des pailles de céréales à l'urée...?
- fabrication locale d'aliment bétail ?
- amélioration génétique : les bovins trypano-tolérants...

6) Axes de recherches à privilégier :

- interdépendance avec les autres programmes de recherche sur la connaissance du rôle et du recyclage de la matière organique, sur l'apport des légumineuses,...
- amélioration quantitative et qualitative des fumiers ;
- étude des transferts latéraux de fertilité ;
- notion de capacité de charge d'un pâturage, quantité et valeur alimentaire de production fourragère arborée ?

II.2 Améliorer la compétitivité des filières agro-exportatrices

De nombreuses productions agricoles destinées à l'exportation caractérisant l'agriculture des ZTH d'Afrique, plutôt que de proposer une revue des acquis de la recherche pour chaque spéculation considérée, il nous a semblé préférable de focaliser notre attention sur les principales filières capables de répondre à la demande nationale en devises, mais aussi sources d'emplois et d'amélioration du revenu pour les producteurs locaux. Ce choix a reposé sur les caractéristiques et performances des filières agro-exportatrices existantes et sur les perspectives de développement futur. Les propositions techniques concernent ainsi cinq groupes de filières :

- les filières caféières et cacaoyères,
- la filière palmier,
- la filière hévéa,
- les filières fruits,
- les filières bois.

Pour chaque filière traitée, le problème de la compétitivité ne se pose pas dans les mêmes termes. En prenant en compte les trois composantes attachées à la notion de compétitivité, à savoir : le volume de production, le coût de revient de la mise en marché et la qualité des productions, la démarche adoptée consiste à cibler pour chaque filière, le ou les principaux problèmes techniques prioritaires, certaines propositions, d'autres traitant des techniques de production.

II.2.1 RÉSOUDRE LES PROBLÈMES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES DES FILIÈRES CAFÉIÈRES ET CACAOYÈRES

(Paragraphe rédigé par P. PETITHUGUENIN, CIRAD-CP)

Deux enjeux principaux s'appliquent aux caféicultures et cacaocultures africaines : le renouvellement des vergers et l'amélioration de la productivité du travail. Ils concernent ces deux cultures, mais chacune avec une acuité différente.

II.2.1.1 Le vieillissement des plantations et l'enjeu du renouvellement des vergers

a) Positionnement du problème

Cet enjeu est plus particulièrement pertinent en cacaoculture plutôt qu'en caféiculture, du fait des moindres exigences agro-écologiques du caféier (robusta ou arabica) et de l'existence de techniques de taille de réhabilitation (recépage) applicables au caféier.

La sénescence d'un peuplement pérenne est un phénomène biologique normal et courant en arboriculture : vieillissement de tissus non renouvelés, augmentation des dépenses de respiration et d'entretien d'un appareil végétatif de plus en plus important (ex. : accumulation de bois dans le tronc et les

branches), effets cumulatifs de maladies et prédateurs sur des organes, etc. Ces phénomènes concourent à réduire la formation de nouveaux organes végétatifs ou reproducteurs et plus particulièrement de fruits.

Dans le cas de la cacaoculture, ce phénomène naturel se pose avec une acuité particulière :

- la baisse de production des vieilles cacaoyères s'accompagne d'un accroissement de la charge en travail ou en intrants. La perte de certains cacaoyers (on estime que 50 % des arbres d'une plantation adulte de 15-20 ans auront disparu lorsque la plantation aura 40 ans) entraîne la formation de "trous de lumière" dans la canopée. Ceux-ci favorisent le développement d'adventices et les attaques d'insectes piqueurs (mirides).

- la durée de vie "économique" d'une plantation est de 20 à 40 ans, suivant les modes de conduite et les caractéristiques pédo-climatiques du milieu. Il en découle que, pour un cacaoculteur ayant investi dans la mise en place de cacaoyères à l'âge de 20-30 ans, c'est vers 50-60 ans (âge peu favorable à un investissement lourd en travail), qu'il lui faudra réinvestir à nouveau un travail important pour réhabiliter ou replanter (cf. F. RUF, 1993).

- le cacaoyer est une plante originaire de la forêt amazonienne, dont les caractéristiques biologiques et les exigences écologiques en font une culture idéalement adaptée à la mise en place sur défriche de forêt tropicale (même avec apport minimal en capital). Après un premier cycle de plantation, le milieu pédo-climatique a fortement évolué et est moins favorable à l'installation de cacaoyers : assèchement du climat (réduction de l'humidité de l'air, vent...) ; réduction de la teneur en matière organique des sols ; accroissement de la pression d'adventices... (cf. PETITHUGUENIN, 1994). La replantation des cacaoyères requiert en conséquence d'autres techniques (plus exigeantes en travail et/ou en capital) que celles employées lors de la mise en place sur défriche forestière.

- enfin, la mise en place des cacaoyères sur fronts pionniers étant étalée dans le temps (depuis plus d'un siècle !), tous les cacaoculteurs à l'échelle d'un pays, d'un continent ou de l'ensemble de la ZTH, ne se trouvent pas confrontés en même temps au vieillissement de leur plantation et aux difficultés du renouvellement de leurs vergers, alors qu'ils se trouvent tous face au même marché international de la fève de cacao. Ainsi se trouvent mis en concurrence des producteurs disposant de jeunes parcelles créées sur défriche forestière (aujourd'hui en Indonésie, et notamment à Sulawezi) et des cacaoculteurs gérant de vieux vergers dans un contexte de saturation foncière (Eastern Region au Ghana, Province de Guayas en Equateur, "Boucle du cacao" en Côte d'Ivoire...).

b) Les techniques traditionnelles de réhabilitation et de replantation

Dans les anciennes zones de plantation du Cameroun, Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, les planteurs mettent en œuvre différentes techniques visant à limiter la chute de production sur leurs vieilles parcelles : remplacement des cacaoyers morts (redensification) ; utilisation de rejets orthotropes (gourmands) pour tenter de reformer une canopée vigoureuse à des cacaoyers dégradés ; parfois, recépage des arbres.

Cependant les observations faites en parcelles paysannes montrent que ces techniques ne peuvent, au mieux, que permettre une stabilisation de la production de la parcelle à un niveau faible : 100 à 200 kg de c.m. par hectare et par an.

c) Les acquis de la recherche et du développement

La mise au point de techniques de rénovation des vergers (par recépage ou replantation) est un thème récurrent de la recherche agronomique internationale. Différentes modalités ont été étudiées : replantation totale ou partielle, replantation progressive par bande, recépage avec ou sans greffage sur rejets, replantation sous ombrage des vieux cacaoyers ("underplanting").

Prenant en compte les faibles capacités de financement des exploitations familiales, leurs contraintes en travail et en trésorerie, c'est généralement la technique de l'underplanting qui est apparue la plus adaptée au contexte de l'économie de plantation africaine. Cette technique, aussi appelée "méthode Turrialba", a été formalisée à partir de l'observation de techniques traditionnelles des cacaoculteurs d'Amérique centrale. Elle permet d'étaler sur plusieurs années l'investissement en travail (et un peu en capital) lié à la rénovation, d'éviter une période de coupure de la production de la parcelle, de rassurer le planteur quant à la maîtrise de son patrimoine foncier (permanence de cacaoyers "marqueurs" de terre). Appliquée au Cameroun, au Nigéria, au Togo, cette technique n'a cependant pas confirmé les espoirs placés en elle (cf. références sur Nigéria, Togo, Cameroun).

Testée en milieu paysan à la fin des années 80 au Togo et en Côte d'Ivoire, la replantation progressive par bandes (cf. références de VAAST, DELSOL) semble une technique porteuse d'avenir, après adaptations.

La réhabilitation des vieilles plantations a été peu étudiée, sauf dans sa composante "lutte" chimique contre les mirides qui a fait l'objet de nombreux travaux et applications. Pourtant, elle pourrait permettre de retarder, ou peut-être même d'éviter l'écueil de la replantation. La recherche (et notamment la sélection variétale) a privilégié l'intensification à la définition de systèmes plus durables, même si moins "performants". Des observations préliminaires ont été faites sur l'utilisation de l'ombrage forestier comme moyen de limiter les besoins en engrais et en insecticides.

Quelques tests de taille des frondaisons ont été effectués dans le cadre du PACO (en Côte d'Ivoire) pour réhabiliter de vieux cacaoyers. Il s'agit d'un thème largement étudié en Amérique latine, en liaison avec les techniques de contrôle de la maladie des "balais de sorcières".

d) Perspectives

A court terme, pour répondre à cet enjeu du renouvellement des cacaoyères, les efforts du développement et de la recherche/action devraient porter sur :

- l'amélioration des techniques traditionnelles de redensification, sélection de gourmands, recépage ;
- l'adaptation aux conditions locales de la technique de replantation progressive par bande ;
- l'amélioration de la performance des vieux vergers par la lutte intégrée contre les capsides (y compris la réintroduction d'un ombrage léger et l'obturation des "trous" de plantation), la redensification et la taille, le contrôle des plantes parasites (*Laurenthus*).
- la lutte intégrée contre la pourriture brune à *Phytophthora megakarya* (généralisation de la technique validée au Cameroun qui permet de réduire le nombre de traitements annuels).

A moyen et long terme, au niveau Recherche et Développement, la priorité est certainement à la définition de systèmes de culture plus durables et plus facilement reproductibles, mais qui soient compatibles avec des exigences de productivités élevées du travail et de la terre. La définition et la validation de ces systèmes pourra se faire dans le cadre de processus de recherche-action en accompagnement de fronts pionniers, en mobilisant notamment les savoirs locaux et ceux des organismes

de recherche en agro-foresterie, en agronomie, en sélection et en défense des cultures. L'association raisonnée des cacaoyers à d'autres essences pérennes, qu'elles soient forestières ou fruitières, devrait permettre de définir des systèmes plus facilement reproductibles : maintien d'un écosystème forestier, financement de la phase de replantation facilitée par une production suivant un "cycle de vie" différent de celui du cacaoyer (exemple des associations cacaoyer-terminalia). Pour ces systèmes de culture, il sera nécessaire de sélectionner des cultivars adaptés et de définir les techniques de lutte intégrée contre les mirides et la pourriture brune des cabosses.

A plus long terme, les priorités de la recherche agronomique concernent la sélection de cultivars résistants ou tolérants aux principales maladies et ravageurs du cacaoyer en Afrique de l'Ouest (mirides, pourriture brune, swollen shoot virus), en veillant à conserver l'acquis de précocité, productivité et qualité du cacao (teneur en beurre, couleur, dureté du beurre) des cultivars actuellement diffusés.

II.2.1.2 Augmentation de la productivité de la terre et du travail par des itinéraires techniques faiblement consommateurs en intrants monétaires

a) Justification

Cet enjeu est particulièrement pertinent pour la caféiculture africaine. En effet, la caféiculture est une spéculation nécessitant un investissement en travail très important (récolte surtout, mais aussi désherbage, égourmandage, taille...) et pour une rémunération par journée de travail faible[4] comparée à d'autres productions. Pour les agriculteurs africains, la robustaculture peut notamment être mise en comparaison avec la cacaoculture, dont les exigences pédo-climatiques sont voisines mais qui nécessite, pour une production marchande équivalente, 40 à 50 % de journées de travail en moins !

La caféiculture africaine se trouve aussi "en concurrence" sur le marché mondial avec les autres pays exportateurs de café. Or, dans certains de ces pays, les modes de production mis en œuvre conduisent à une productivité beaucoup plus forte qu'en Afrique (cf. "Compétitivité des cafés africains" Mincoop). En une journée de travail, le robustaculteur ivoirien "produit" l'équivalent de 4 kg de café marchand, alors que son homologue indonésien en produit 6 kg, et son homologue brésilien plus de 10 kg ! De même, en arabicaculture, la productivité se répartit dans une fourchette très large de 1,2 kg par jour au Rwanda à 31 kg par jour au Costa Rica !

Cette exigence d'augmentation de la productivité existe en cacaoculture, mais de manière différente. En caféiculture l'intensification (par le travail ou par le travail et les intrants) permet d'accroître simultanément la production par hectare et la productivité par journée de travail. Or en cacaoculture, l'augmentation du rendement ne s'accompagne pas d'un accroissement notable de la productivité du travail car la plus grande partie du travail investi est proportionnelle à la quantité récoltée[5], et donc au revenu brut. En cacaoculture, la nécessité d'une amélioration de la productivité du travail concerne les planteurs gérant de veilles plantations en cours de dégradation, planteurs qui sont en concurrence avec d'autres cacaoculteurs en phase "minière" sur défriche forestière. Cette exigence se pose aussi pour des producteurs en phase d'extension foncière mais qui sont prêts à investir dans la mise en

---

[4]Sauf en période de flambée des cours du café !

[5]Les cacaoculteurs de Sulawesi (Indonésie), qui mettent en œuvre des systèmes très intensifs en travail et en intrants sur de petites surfaces, montrent cependant qu'il existe un phénomène "d'économie d'échelle" pour des rendements très élevés.

place de systèmes de culture plus durables et plus facilement reproductibles, et qui sont aussi en "concurrence" avec d'autres moins soucieux du long terme.

Considérant l'instabilité des cours mondiaux du café et du cacao et le coût élevé des intrants (engrais, pesticides) en Afrique, dans la perspective de promouvoir des systèmes performants mais aussi stables, il est nécessaire de rechercher une amélioration de la productivité par des itinéraires techniques faiblement consommateurs en intrants monétaires (engrais, pesticides, main-d'œuvre salariée).

b) Les acquis

Les forts écarts de productivité observés entre caféicultures s'expliquent en partie par l'utilisation de différents types de cultivars et la mise au point d'itinéraires techniques spécifiques à certains cultivars. Cet acquis significatif de l'amélioration variétale des caféiers peut être illustré par la sélection de clones d'élite robusta en Côte d'Ivoire et par les cultivars nains (caturra, catuaï...) en arabicaculture : pour leurs extensions caféières, les planteurs ivoiriens recherchent les boutures de clones robusta sélectionnés appréciés pour leurs précocité, vigueur, niveau élevé et régulier de la production, tolérance à la rouille orangée[6]. En Amérique centrale, l'adoption de nouveaux systèmes de caféiculture arabica incluant cultivars à port nain, haute densité, taille ("Rock and Roll")... a permis aux producteurs de faire un important saut de productivité, notamment en améliorant fortement l'efficacité de la main-d'œuvre à la récolte (arbres très chargés, branches basses, faibles distances entre caféiers).

L'adoption de ces cultivars se heurte cependant au problème du coût de l'accès à ce matériel végétal (surtout pour les boutures de clones) et, dans le cas d'une reconversion, à l'absence de système de financement pour la replantation des vieilles caféières.

Outre la sélection de cultivars performants, la mise au point de différentes techniques de taille de caféiers (recépage, écimage) est aussi un acquis de la recherche agronomique, acquis qui peut permettre d'améliorer la productivité.

Un sujet très débattu en caféiculture (robusta ou arabica) et en cacaoculture est celui de l'ombrage permanent optimal. La réduction, voire l'élimination, de l'ombrage forestier a souvent été présentée comme un passage obligé vers l'amélioration de la productivité de la terre et du travail sur ces cultures. Or, l'élimination de l'ombrage accroît les besoins en intrants : engrais (pour compenser les exportations accrues), pesticides (cas de la lutte chimique contre les mirides). Les systèmes de culture intensifiés sont fragiles, car leur rentabilité dépend fortement d'une variable instable : le cours mondial du café ou du cacao. C'est ainsi que certaines cacaoyères de Côte d'Ivoire ou du Cameroun ont été irréversiblement dégradées par des attaques de mirides entre 1990 et 1993, années au cours desquelles le prix payé aux producteurs ne leur permettait plus d'acheter suffisamment de pesticides pour assurer une protection chimique. Pour beaucoup d'observateurs, la réintroduction d'un certain degré d'ombrage est nécessaire en cacaoculture et en caféiculture.

---

[6]Les résultats obtenus par les sélectionneurs sont à cet égard moins probants en cacaoculture qu'en caféiculture. Les variétés hybrides de cacaoyers présentent surtout une précocité accrue par rapport aux cultivars traditionnels (généralement de type "amelonados"). Ils sont aussi généralement plus productifs. Mais il y a eu très peu de gains génétiques sur la tolérance aux mirides, au *swollen shoot Virus*, à la pourriture brune, etc.

c) Perspectives

A court terme, la diffusion et l'adaptation de certaines techniques culturales est envisageable, dans cette perspective d'amélioration de la productivité à faibles coûts. Il s'agit notamment de techniques de récolte améliorées (panier de récolte) et de l'écimage (qui permet, dans certaines conditions pédo-climatiques, de s'affranchir de l'étape du recépage quinquennal et limite fortement les temps de désherbage). La technique des "arbres à paillis" (légumineuses arborescentes fournissant une à deux fois par an un paillis riche en azote ; exemple : *Erythrima pœpigiana*) cultivés entre les caféiers arabica, technique largement pratiquée en Amérique centrale, devrait aussi être transférée et adaptée aux caféicultures africaines. Elle devrait permettre de limiter les dépenses en engrais et en désherbage, d'assurer une meilleure protection du "capital sol", et d'accroître la plasticité des systèmes de caféiculture. Ce transfert de technologie pourrait ouvrir la voie à des recherches à moyen terme sur les associations de culture et la gestion de l'ombrage (spontané ou planté) visant à améliorer la productivité de la terre (toutes productions confondues) et du travail.

A moyen terme, l'effort de sélection de cultivars résistants ou tolérants est à poursuivre et à intensifier (anthracnose, scolytes, foreur,...).

A plus long terme, ne faudrait-il pas envisager la sélection de caféiers robusta à port nain, voie obligée pour que la productivité sur robusta demeure comparable à celle observée sur arabica nain ? De même en cacaoculture, la sélection de cultivars à rapport productivité/vigueur élevé pourrait permettre la définition de systèmes de culture à productivité de la terre et du travail fortement accrue.

II.2.1.3 Améliorer la qualité des produits

Peut-être faudrait-il s'interroger sur la notion de "qualité". Si on considère comme "bonne" qualité ce que le marché recherche, cela oblige à une analyse prospective de la demande "qualitative".

a) Acquis et perspectives

Dans une première étape, de l'ordre du court/moyen terme, l'amélioration de la qualité du café/cacao exporté passe par des interventions au niveau des opérations post-récolte, dans le but de l'élimination des principaux défauts : fèves noires ou puantes en caféiculture, fèves ardoisées ou fumées en cacaoculture, etc. Dans chaque situation nationale, un bilan/diagnostic est à conduire afin d'identifier les principaux défauts, leurs causes, les opérateurs concernés (producteurs, usiniers, intermédiaires, exportateurs). Dans la plupart des cas, il existe déjà des solutions techniques validées (séchage amélioré, techniques de dépulpage, contrôle de la fermentation...)

Dans une deuxième étape, la sélection de cultivars particuliers, et l'étude des interactions génotypes-terroirs-itinéraires techniques, peuvent être envisagés pour répondre à des besoins "qualitatifs" identifiés du marché : cacaos aromatiques, couleur de poudre, cafés de terroir, cafés "doux"... Il existe des acquis scientifiques et techniques nombreux concernant l'origine des composants de l'arôme, les interactions génotypes-terroirs, l'héritabilité de certaines caractéristiques qualitatives, etc. Cependant engager les efforts de la recherche et du développement dans cette voie nécessite une analyse précise de chaque situation nationale et de leurs perspectives de marché, car il ne semble pas exister de "stratégie de qualité" à valeur universelle.

Au-delà des aspects techniques, la définition d'une "stratégie qualité" doit inclure des composantes organisationnelles et politiques (voir titre III). Il est en effet indispensable qu'existent au niveau de la

filière des procédures de rémunération (ou de sanction) des différences de qualité, aux différents niveaux d'opérateurs concernés. A titre d'exemple, les producteurs n'investiront dans la construction d'aires de séchage ou dans l'achat de cultivars sélectionnés pour leurs qualités organoleptiques que s'ils peuvent, *in fine*, vendre leur produit dans des conditions avantageuses. Dans certaines situations, ces composantes organisationnelles d'une "stratégie qualité" peuvent inclure une réforme du système de commercialisation, une responsabilisation accrue des producteurs et de leurs groupements coopératifs, la mise en place de crédits d'équipements aux usiniers, etc.

II.2.2 LA FILIÈRE HUILE DE PALME

[Contribution de P.QUINCEZ, CIRAD-CP, en attente].

II.2.3 LA FILIÈRE HÉVÉA

[Contribution de SIPH/SODECI. Voir Cl. GUIBERT, SOCA'2]

II.2.4 LES FILIÈRES DES FRUITS D'EXPORTATION : BANANE ET ANANAS

La rigidité des normes de qualité (calibres et coloration imposées) et le calage des productions exigé par les consommateurs occidentaux pour les fruits tropicaux d'exportation constitue une des principales originalités de ces filières et un des facteurs essentiels de compétitivité. L'indispensable respect de ces normes strictes de qualité et de régularité d'approvisionnement impose une artificialisation toujours plus grande des techniques de production et une sophistication accrue des processus de transformation et de conditionnement, qui n'est pas véritablement compatible avec le développement d'une petite production villageoise.

II.2.4.1 La production d'ananas pour l'exportation

(Avec la contribution de J.J. LACOEUILHE, CIRAD-FLHOR)

Pour accroître la compétitivité de la culture d'ananas, la recherche a principalement cherché à améliorer le procès technique de production car il a une incidence considérable sur le rendement. Le seul cultivar présent en Afrique, la cayenne lisse, est conduit de manière intensive en culture pure et nécessite des investissements financiers importants. En effet, la reproduction effectuée par voie végétative et se caractérisant par un taux de multiplication faible entraîne des coûts d'acquisition des plants relativement élevés et limite la vitesse d'extension des surfaces. De plus, l'utilisation importante d'intrants chimiques (engrais, pesticides) répond en premier lieu aux exigences de la multiplication végétative dont les performances sont directement dépendantes de l'état sanitaire du cycle cultural précédent (les rejets pouvant porter des cochenilles vecteurs de cryptovirus) ; en second lieu, l'ananas étant une plante épuisante pour le sol et sensible à l'enherbement, des apports importants d'éléments fertilisants et des sarclages fréquents constituent des conditions préalables à l'augmenta-

tion de sa productivité. Enfin, un travail du sol est indispensable étant donné la fragilité du système racinaire de l'ananas et l'importance déjà signalée de l'état sanitaire du cycle précédent.

Un des principaux programmes de la recherche sur la culture d'ananas réside dans la mise au point d'un traitement d'induction florale qui permet de contrôler la production. Plus précisément, le producteur peut influer sur l'époque de production, en groupant l'arrivée à maturité de la parcelle, ainsi que sur le poids et le calibre du fruit (si on traite une plante peu développée, on obtiendra un petit fruit, si on traite une plante très développée, on obtiendra un gros fruit). Cette induction peut se faire plant par plant, mais cela est peu pratiqué en Afrique où c'est l'ensemble d'une parcelle qui est traité à un même instant. Cette pratique a des implications : comme les différents plants de la parcelle ne sont pas tous au même stade de maturité au moment du traitement, celui-ci provoque simultanément des fruits de taille hétérogènes, ce qui affecte le rendement commercialisé de la culture (calibres imposés pour l'exportation et pour la conserve). Pour pallier cette baisse du rendement commercialisé et augmenter le nombre de fruits homogènes, la seule solution technique réside dans l'intensification des techniques culturales conjuguée à un respect très rigoureux de la durée des cycles culturaux.

Ces réponses techniques ne permettent de répondre que partiellement au problème de compétitivité de la culture d'ananas en zone tropicale humide d'Afrique et notamment en Côte d'Ivoire. En effet, alors que ces propositions ont pu être appliquées jusque dans les années 80 dans le cadre d'une " agriculture d'entreprise ", le développement rapide d'une petite production villageoise d'ananas export simultanément au déclin de l'ananas de conserve pose de nouveaux problèmes techniques pour la recherche. Outre les risques effectifs d'une surproduction, le développement de cette production villageoise s'est traduit par une dégradation de la qualité de l'ananas " africain " compromettant l'image de marque nationale et régionale (J.P. COLIN, 1991). En effet, ces petits producteurs ne disposent pas toujours des moyens nécessaires, tant financiers que techniques, pour maîtriser les calendriers culturaux et respecter les normes sanitaires.

Une des priorités pour la recherche agronomique est donc actuellement de s'orienter vers des propositions techniques adaptées aux contraintes spécifiques des petits planteurs familiaux pour maintenir (ou restaurer) une qualité reconnue à l'ananas africain, indispensable pour que la filière demeure compétitive.

II.2.4.2 La filière banane

A la différence de la culture d'ananas, la culture de banane, spéculation agricole hautement capitalistique, concerne principalement de grandes plantations privées (6 000 ha). Grâce à l'introduction de variétés à hauts rendements et à la mise au point d'itinéraires techniques très intensifs et sophistiqués, les productions de bananes d'Afrique de l'Ouest et du centre atteignent des rendements de l'ordre de 35 à 40 tonnes à l'hectare.

La production de bananes haut de gamme a été permise par une amélioration des conditionnements (régimes immatures réfrigérés) et par la mise au point de techniques de mûrissage artificiel à l'aide d'hormones.

Pour maintenir et conquérir des parts de marché supplémentaires, l'intensification de la culture de banane doit se poursuivre. Cet objectif passe par une meilleure maîtrise agronomique de la production (notamment amélioration des performances des systèmes de drainage-irrigation de l'eau et mise au point d'une gestion agronomique de l'eau). La lutte contre les maladies et les ravageurs qui continuent d'affecter la production et qui entraînent des traitements chimiques massifs, doit rester un axe de recherche prioritaire pour abaisser les coûts de production. En particulier la cercosporiose noire,

affection cryptogamique fatale aux plants, reste problématique, les traitements proposés étant fort onéreux et pas toujours efficaces.

La maîtrise de la qualité doit être de plus en plus performante. Elle repose non seulement sur l'amélioration proprement dite de la qualité des bananes par la sélection variétale, mais aussi et surtout sur les techniques de mûrissement et sur la distribution des fruits.

II.2.5 LA FILIÈRE BOIS

[Contribution du réseau Arbres tropicaux et de A. KARSENTY, CIRAD-Forêt]

II.3 Répondre à la demande alimentaire urbaine en produits agro-alimentaires locaux

II.3.1 AMÉLIORER L'OFFRE EN PRODUITS MARAÎCHERS

[contribution de P. MOUSTIER, CIRAD-FLHOR, en attente]

II.3.2 VALORISER LES RACINES, TUBERCULES ET PLANTAIN

[contribution de P.M. BOSC, CIRAD-SAR, en attente]

II.3.3 AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE RIZ

[contribution de A. LEPLAIDEUR et H. BENZ, CIRAD-CA, en attente]

II.3.4 DÉVELOPPER LA PISCICULTURE ET LE PETIT ÉLEVAGE

[Contacter J. LAZARD, CIRAD-EMVT et M. OSWALD, MCD Côte d'Ivoire]

TITRE III
Construire un environnement économique et institutionnel incitatif

[A développer par CIRAD-SAR + x]

Contrairement aux propositions techniques présentées dans le Ttitre II dont les orientations sont fortement marquées par les caractéristiques spécifiques du milieu naturel et des systèmes agraires des ZTH, les propositions à caractère économique et institutionnel ont à l'évidence une vocation beaucoup plus générale.

Il s'agit ici d'une configuration d'ensemble et d'orientations pour des interventions qui renvoient à la problématique globale du développement économique et social. Elles privilégient le rôle des différents acteurs économiques et les relations concertées entre ces derniers, les mesures incitatives et d'accompagnement et la définition de politiques d'ensemble assurant une cohérence aux interventions.

III.1 Favoriser les processus d'innovation et l'investissement

L'étude des différentes stratégies d'acteurs a montré combien les stratégies défensives de survie, de repli ou de minimisation du risque étaient prédominantes dans la plupart des situations des ZTH.

La précarité de l'environnement économique et institutionnel constitue le plus souvent un obstacle rédhibitoire qui empêche l'initiative, grève les possibilités d'investissement et bloque les possibilités d'adoption des innovations.

III.1.1 SÉCURISER L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

III.1.1.1 Sécurisation des biens et des personnes

III.1.1.2 Sécurisation foncière

III.1.1.3 Sécurisation des débouchés

III.1.2 DÉVELOPPER LES INCITATIONS ÉCONOMIQUES

III.1.2.1 Favoriser la rémunération des activités économiques

III.1.2.2 Aider au financement des investissements

III.2 Promouvoir des politiques concertées

Dans le contexte actuel de libéralisation et de désengagement des Etats, on assiste à un abandon tout à fait préjudiciable des processus d'élaboration des politiques de développement en général et des politiques sectorielles en particulier.

Cette tendance à la prééminence du jeu du marché a souvent pour conséquence - on l'a vu - un abandon des notions de service public et d'intérêt général et un report de certains coûts relevant de la collectivité sur les seules communautés rurales qui n'en ont aucunement les moyens.

Si les pouvoirs publics avaient par le passé débordé leur rôle par un interventionnisme excessif, ils doivent aujourd'hui redéfinir leur action et s'attacher à la définition des cadres de cohérence globale et des règles du jeu entre acteurs économiques.

Les politiques à mettre en œuvre doivent avoir pour finalité : d'une part de rendre possible et d'encourager les initiatives novatrices des différents opérateurs ; d'autre part de permettre le développement des "effets de liaison" entre les différents secteurs économiques ainsi que des "effets d'entraînement" entre régions au sein de l'espace national, voire entre des ensembles plus vastes dans le cadre de politiques de coopération régionales.

III.2.1 ELABORER DES BILANS-DIAGNOSTICS CONCERTÉS

III.2.2 DÉFINIR DES STRATÉGIES D'INTERVENTION PROPOSANT UNE HIÉRARCHISATION DES OBJECTIFS ET DES MOYENS

III.3 Mettre en œuvre des moyens spécifiques

La définition de politiques adaptées et négociées entre les acteurs du développement grâce à la concertation implique la mise en œuvre de moyens spécifiques.

III.3.1 PROMOUVOIR DES DISPOSITIFS D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

III.3.2 DÉVELOPPER DES SYSTÈMES DE CRÉDIT ADAPTÉS

[Contribution de J.C. DEVEZE, CFD]

III.3.3 FORMER LES ACTEURS LOCAUX

III.3.4 DÉVELOPPER LES CADRES DE CONCERTATION AU NIVEAU LOCAL ET AU NIVEAU PROFESSIONNEL